« *Affranchissement des populations soumises à la sanglante tyrannie des Turcs; rejet hors d'Europe de l'Empire Ottoman, décidément étranger à la civilisation occidentale* ». BRIAND

K. J. BASMADJIAN

Histoire Moderne

DES

ARMÉNIENS

DEPUIS LA CHUTE DU ROYAUME JUSQU'AU TRAITÉ DE SÈVRES

(*1375-1920*).

LES GUERRES RUSSO-TURQUES
LES GUERRES RUSSO-PERSANES
LES GUERRES PERSO-TURQUES
LES SOULÈVEMENTS DES ARMÉNIENS
LA QUESTION D'ORIENT ET PRINCIPALEMENT LA QUESTION ARMÉNIENNE
LA GRANDE GUERRE ET L'INDÉPENDANCE DE L'ARMÉNIE

AVEC UNE CARTE

Préface par J. DE MORGAN

(*Nouvelle édition revue et augmentée*)

PARIS
Chez J. GAMBER, Libraire-Commissionnaire
7, Rue Danton (6e)
1922

HISTOIRE MODERNE

DES

ARMÉNIENS

DEPUIS LA CHUTE DU ROYAUME JUSQU'AU

TRAITÉ DE SÈVRES (1375-1920)

« *Affranchissement des populations soumises à la sanglante tyrannie des Turcs; rejet hors d'Europe de l'Empire Ottoman, décidément étranger à la civilisation occidentale* ». BRIAND

K. J. BASMADJIAN

Histoire Moderne

DES

ARMÉNIENS

DEPUIS LA CHUTE DU ROYAUME JUSQU'AU TRAITÉ DE SÈVRES

(1375-1920)

LES GUERRES RUSSO-TURQUES
LES GUERRES RUSSO-PERSANES
LES GUERRES PERSO-TURQUES
LES SOULÈVEMENTS DES ARMÉNIENS
LA QUESTION D'ORIENT ET PRINCIPALEMENT LA QUESTION ARMÉNIENNE
LA GRANDE GUERRE ET L'INDÉPENDANCE DE L'ARMÉNIE

AVEC UNE CARTE

Préface par J. DE MORGAN

(Nouvelle édition revue et augmentée)

PARIS
Chez J. GAMBER, Libraire-Commissionnaire
7, Rue Danton (6e)
1922

PRÉFACE

Dès la première page du livre, dans la seconde édition de son Histoire de l'Arménie, M. K. J. Basmadjian déclare au lecteur qu'il fait, dans ce nouvel ouvrage, œuvre d'historien, et non d'écrivain politique et, de fait, les pages qui se succèdent, passionnantes comme l'est un roman dramatique, exposent simplement des faits, sans plaintes, sans murmures, sans envolées de colère contre le sort; mais personne ne pourra parcourir ce récit sincère sans lire entre les lignes, sans partager l'amertume de l'écrivain évoquant les douleurs de sa patrie, retraçant les cruautés du Destin.

Parmi les plus infortunés des peuples, certainement celui de l'Arménie mérite, plus que tout autre, la palme du martyre. Son histoire, écrite avec du sang, à la lueur des incendies, au milieu des sanglots, n'est qu'une succession d'horreurs sans nom, de massacres, de tortures, de destruction de villes et de villages, de déportations de milliers et de milliers d'êtres. Un vent de servitude, d'esclavage, souffle depuis des siècles sur ce malheureux pays, et ses maîtres divers, non contents du sang qu'ils ont versé, se sont acharnés contre l'honneur même de sa nation.

A peine, pendant quelques centaines d'années, au cours d'une vie de vingt-cinq siècles, les Arméniens ont-ils connu les douceurs de l'indépendance. Les annales

de la nation comportent quatre périodes au cours desquelles elle pouvait espérer être heureuse : la première, sous la suzeraineté des rois Séleucides de Syrie et des souverains Arsacides de la Perse, la seconde alors que Byzance était en lutte contre les Sassanides de l'Iran, la troisième en plein moyen âge, mais alors en Cilicie, au temps des croisades, enfin la dernière, qui débute avec la fin de la grande guerre.

Mais les esprits du mal avaient décidé que jamais l'Arménie ne connaîtrait les délices de la paix. A l'époque grecque, elle était puissante, mais de grands Etats, ses voisins, jaloux de sa prospérité, lui faisaient une guerre incessante. Quelques siècles plus tard, comme boulevard entre l'empire byzantin et celui de la Perse, elle était devenue le théâtre de la lutte entre ces deux colosses rivaux, et la grande Arménie fut alors à tel point dévastée que les Arméniens s'en allèrent fonder un nouveau royaume dans le sud de l'Asie-Mineure, en Cilicie: là, partageant la fortune des principautés latines des croisades, ce peuple soutint la lutte des chrétiens contre l'Islam et, comme les établissements des Francs en Orient, il sombra dans la tourmente. Enfin, après avoir, en Grande Arménie, subi le joug odieux des Turcs, des Persans et des Moscovites, après avoir lutté dans les rangs des alliés avec honneur, l'Arménie n'a retrouvé son nom que pour être en but aux attaques des Turcs et des Tartares, aux odieuses exigences des énergumènes de Moscou.

Malgré les invasions des Arabes, des Mongoles,

des Turcs, en dépit des conquêtes persanes, turques, russes, le peuple arménien, traité en esclave par des maîtres aussi injustes que maladroits, a toujours conservé l'indépendance de son âme et de son cœur, a gardé sa langue, sa religion, son courage, tout ce qui fait non seulement des hommes, mais une nation.

Cependant, par suite des invasions sans nombre dont ils avaient été les victimes, les Arméniens se trouvaient être, dans leur patrie, mélangés avec des éléments étrangers et le besoin de vivre, en même temps que les exactions continuelles de leurs maîtres, avait obligé beaucoup d'entre eux à quitter leur pays, créant ainsi d'innombrables colonies, tant en Turquie qu'en Perse, en Europe, aux Indes, en sorte que la nationalité arménienne ne s'affirmait pas par des frontières géographiques. Dans bien des cas ce fut là l'origine et la cause de ses malheurs.

Partagée entre la Russie et la Turquie, l'Arménie était en deuil quand survint la grande guerre; elle pleurait sa liberté, supportait, dans la douleur, aussi bien le joug des Tsars que celui des Sultans; car musulmans et chrétiens grecs traitaient en serfs ces sujets détestés pour leur habileté commerciale et industrielle. Séchant ses larmes, malgré ses rancœurs, l'Arménie courut aux armes, se montra courageuse, loyale, combattit dans les rangs de la Russie et des alliés; il lui semblait que l'aurore de l'indépendance se levait pour elle, que la liberté suivait les étendards du Tsar. Elle donnait à la civilisation le gage le plus précieux qu'il soit, celui du sang, ne pouvant pas croire que

les nations de l'Entente oublieraient un jour, jour prochain, hélas! ces hommes qui avaient donné leur vie pour la grande cause.

Déjà les principales provinces de la Grande Arménie avaient été arrachées aux musulmans par les armées victorieuses de Nicolas II, quand, tombée dans la plus abjecte des tourmentes politiques, la Russie rendit aux Turcs les territoires libérés de son joug, évacua la Turquie d'Asie et, par l'infâme traité de Brest-Litowsk, permit même aux massacreurs de Constantinople de pénétrer en pleine Arménie russe. Les Osmanlis se précipitèrent à la curée, semant l'incendie, faisant couler le sang, commettant toutes les horreurs.

On parlait alors très haut des nationalités, de l'indiscutable droit qu'ont les peuples de se gouverner eux-mêmes, de vivre indépendants sous leurs propres lois, et le Président de la grande république américaine se faisait l'apôtre de cette généreuse croisade. Hélas! les déclarations de ce doctrinaire n'étaient que paroles vagues, que promesses éphémères, que le vent emporta quand, rentré dans son pays, il fut désavoué par ceux mêmes dont il était le mandataire.

La paix venait d'être conclue. A bout de forces, vaincues sur tous les fronts, les puissances de l'Europe Centrale mettaient bas les armes, et la Turquie paraissait être anéantie, destinée à disparaître de la face du Globe, en tant que puissance politique : l'espérance renaissait en Arménie. Dans le pays dévasté, ce n'était plus que ruines de villes, de villages,

d'églises et les os des martyres, blanchis, formaient, dans les champs, d'immenses reliquaires de saints, morts pour la patrie. Mais l'Europe, le Nouveau-Monde lui-même avaient parlé, la Société des Nations allait prendre en main la défense des peuples opprimés, on espérait.

Cependant, l'Angleterre avait signé avec la Turquie un armistice qui lui laissait ses armes, c'était là un bien grand danger pour les chrétiens de l'Orient.

On vit alors la Pologne renaître, mais une Pologne incomplète, vulnérable à cent points de vue, la Finlande s'affranchir, la Bohême, la Slovaquie, la Yougo-Slavie, secouer le joug des Habsbourg, la Hongrie se séparer de l'Autriche, la Roumanie s'agrandir des provinces de sa langue. Tous les états de l'Europe applaudirent à cette œuvre libératrice, bien que souvent elle fût imparfaite, bien que de graves injustices eussent été commises dans le tracé des frontières. L'incompréhensible pensée, chez certains gouvernements, de ménager les vaincus guida les diplomates.

Suivant en cela l'exemple donné par la Géorgie, par les tartares de la Transcaucasie, l'Arménie Russe s'affranchit, mais les provinces arméniennes de Turquie restèrent sous le joug ottoman, odieuse injustice dont les négociateurs alliés porteront toujours la honte. Et en même temps survenait dans l'État minuscule d'Erivan, le commissaire des Bolcheviks, escorté de troupes rouges, qui imposait à la jeune nation encore au berceau, l'infâme régime sovié-

tique, si contraire aux tendances héréditaires de la nation.

Quelle amère désillusion pour le peuple arménien, quelle déception pour les chrétiens d'Erzeroum, de Van, de Mouch, de toute la région de l'Ararat à l'Euphrate et au Tigre! Les traités, vains chiffons de papier, promettaient à l'Arménie la sécurité, tout n'était pas encore perdu, quand survint une nouvelle guerre entre les Musulmans et les Chrétiens. L'effondrement de l'armée grecque, les succès des Kémalistes d'Angora vinrent encore changer la face des choses et les Turcs, victorieux, parvenus à reprendre tous les avantages dont ils jouissaient avant 1914, *à les accroître même, sont aujourd'hui loin de songer à libérer leurs sujets arméniens auxquels l'Europe, prise par des préoccupations sans nombre, ne pense même plus.*

En abandonnant l'Arménie, les puissances ont commis plus qu'un crime, car c'est une grande faute que de ne pas avoir compris que ce plateau montagneux, habité par un peuple chrétien énergique, actif, intelligent, pouvait jouer le rôle de citadelle avancée du progrès au milieu de peuples hostiles à notre culture, toujours disposés à la violence, toujours capables, en profitant de nos querelles, de faire naître de sanglants conflits. L'Europe ne s'est pas seulement montrée égoïste, inhumaine, elle a manqué de prudence.

J. DE MORGAN.

AVANT-PROPOS

*Je ne suis pas un politicien ; je suis un simple historien ; et ce n'est pas dans un but politique que je présente ce travail au public ; je résume ici simplement ce que nous enseigne l'histoire de ce petit peuple martyr depuis la chute de son royaume, c'est-à-dire, depuis l'an 1375 jusqu'à nos jours. C'est donc l'*Histoire Moderne des Arméniens *que j'ai tracée dans ces pages, l'histoire telle qu'elle apparaît dans son ensemble, en toute simplicité et sans commentaire.*

Avant d'aborder l'époque moderne, il ne serait peut-être pas inutile de jeter un coup d'œil sur l'histoire, sur la littérature et sur l'art de l'ancienne Arménie indépendante. Cela nous guidera pour mieux comprendre et apprécier son passé, son état actuel et les espérances qu'elle fonde sur l'avenir. Pour plus de détail, je renvoie mes lecteurs à l'excellent et inappréciable ouvrage de M. J. DE MORGAN, Histoire du Peuple Arménien, *Paris, 1919.*

K. J. B.

HISTOIRE MODERNE
DES
ARMÉNIENS

DEPUIS LA CHUTE DU ROYAUME JUSQU'AU TRAITÉ DE SÈVRES

(1375 - 1920)

CHAPITRE PREMIER

Coup d'œil sur l'Histoire ancienne de l'Arménie

Limites de l'Arménie. — Les Arméniens. — Division de l'Histoire d'Arménie en 8 périodes. — Liste des premiers rois. — Tigrane le Grand. — Lutte contre les invasions. — L'Eglise arménienne. — Relations des Arméniens avec la France.

L'Arménie historique s'étend : à l'est, jusqu'à la mer Caspienne ; à l'ouest, au vilayet actuel d'Angora ; au nord, à la mer Noire et à la Géorgie ; au sud, à la mer Méditerranée, à la Syrie, à la Mésopotamie et à l'Azerbeidjan. Elle se divise en trois territoires : l'Arménie Majeure ou Grande Arménie, l'Arménie Mineure et la Nouvelle Arménie ou Cilicie. Sa superficie totale est de 350,000 kilomètres

carrés (La France a 537,000 kilomètres carrés). Avant les derniers massacres et les déportations en masse, le nombre des Arméniens dispersés dans les différentes parties du monde était de 4,765,000 (1).

Les Arméniens « sont des Orientaux, par leur habitat seulement, mais des Européens, par leurs origines, leur parler, leur religion, leurs mœurs et leurs aptitudes » (2). C'est « un peuple héroïque qui, pendant des siècles, a rendu tant de services à la civilisation gréco-latine » (3). Et aussi, d'après M. Paul Deschanel, ancien président de la République, c'est un peuple « intelligent, laborieux, cultivé, mariant la finesse asiatique à l'esprit de l'Europe, avant-garde de la civilisation gréco-latine en Orient, qui un jour mêla son destin, sous les Lusignan, à celui de la France » (4).

« Il est peu de nations au monde qui aïent de meilleures qualitez que la nation Armenienne. On remarque par tout que les Armeniens ont un grand fond de bon sens et de prudence » (5).

Les Arméniens « ont le crâne le plus souvent dolicocéphale, la chevelure soyeuse, de

---

(1) Voir dans l'Appendice I : *Le nombre des Arméniens*.
(2) J. DE MORGAN, *La Revue de Paris*, pages 118-119, 1er mai 1916.
(3) *Ibid*, p. 122.
(4) *Le Temps*, 10 avril 1916.
(5) FLEURIAU, *Estat present de l'Armenie*, page 6, Paris, 1694.

couleur brun foncé, allant quelquefois jusqu'au blond ; l'ovale est régulier, le front large, les yeux sont grands et fendus en amande ; ils ont le nez charnu et fort, les lèvres épaisses, le menton volontaire et leur peau est blanche. Bien bâtis, fortement musclés, ils présentent des qualités psychologiques supérieures ; pleins de bonté et de douceur, ils sont sincères et probes, droits de caractère et doués d'une fidélité à toute épreuve. Malgré tant de siècles d'esclavage, ils sont braves et courageux jusqu'à l'héroïsme » (1).

L'histoire des origines de l'Arménie est très obscure. Selon les uns, celle-ci a été peuplée par des émigrés venus du Pamir et de l'Hindou-Kouch dans les temps les plus reculés ; selon les autres, principalement selon Hérodote, on trouve tout d'abord leur trace en Europe (Thrace), puis, au XIIIe siècle environ avant notre ère, ils traversèrent, avec les Phrygiens, le Bosphore, pour aller se fixer en Asie.

Comme les Romains, les Grecs, les Persans et tous les peuples primitifs, les Arméniens ont une histoire légendaire. Ils avaient, comme ceux-là, leurs héros et leurs chefs. Incertains sur l'histoire de leur origine, les

---

(1) Dr J. Loris-Mélicof, *La Révolution Russe*, p. 85.

historiens nationaux l'avaient remplacée par des légendes. D'après les détails qu'ils nous donnent, l'ancêtre de la nation arménienne fut le héros Haïk, qui fut aussi le premier patriarche des Arméniens. Selon la tradition, il tua Bel et assura ainsi l'indépendance des siens. Après sa mort, il fut transporté au ciel où il devint la brillante Constellation Orion, appelée *Haïk* en arménien.

Ce héros national forma le noyau d'un gouvernement patriarcal qui s'appela la *Dynastie des Haïkiens*. Cette dynastie compte 36 patriarches et 17 rois.

A la dynastie des Haïkiens succèda la *Dynastie des Arsacides*, qui dura jusqu'au ve siècle de notre ère. Mais, suivant la critique moderne, la première n'est qu'une dynastie légendaire ; c'est l'époque héroïque. Tout n'est pas légende dans la seconde dynastie, mais l'histoire de cette époque doit être remaniée ; la tâche de l'historien est de distinguer le vrai d'avec la fable.

L'Arménie ancienne, de même que tous les Etats, a eu ses beaux jours et ses revers ; comme dans la suite des siècles elle a vu plusieurs changements de régimes et de maîtres, nous pouvons diviser son histoire d'après le système chronologique que j'ai établi dans ma *Vraie Histoire d'Arménie* (*Constantinople*, 1914), et dans ma *Chronologie de l'Histoire*

d'Arménie (Paris, 1915), en huit périodes ainsi qu'il suit :

I. *Première époque du royaume des Arméniens*, qui s'étend de 323 jusqu'à l'an 215 avant J.-C.

II. *La dynastie d'Artaxias*, qui commence en 190 avant J.-C. et se termine en l'an 1 de J.-C.

III. *La dynastie étrangère*, de l'an 2 après J.-C. à l'an 53.

IV. *Les Arsacides*, qui prirent possession du royaume d'Arménie en l'an 53, et dont le règne dura jusqu'en 429.

V. *L'Arménie sous la domination persane*, depuis l'an 430 jusqu'à l'an 634.

VI. *L'Arménie sous la domination arabe*, depuis l'an 636 jusqu'à l'an 885.

VII. *La dynastie des Bagratides*, qui commence en 885 et se termine en 1045.

VIII. *La dynastie des Rubéniens*, dernière dynastie, créée en Cilicie en l'an 1080, aussitôt après la perte de l'indépendance de l'Armé-

nie Majeure ; elle prend fin avec le royaume d'Arménie en 1375, avec l'entrée des Egyptiens à Sis et la capture du dernier roi Léon V de Lusignan.

La fondation du *royaume* d'Arménie remonte donc au IVe siècle avant J.-C., époque à laquelle le vaste empire d'Alexandre le Grand a été partagé, après sa mort, entre ses généraux ; l'un d'eux, Phrataphernès ou Néoptolémos a pris possesion de l'Arménie, en 323 avant J.-C. Le royaume d'Arménie a donc eu, avec quelques interruptions, plus de *dix-sept siècles d'existence !*

Voici, d'après les historiens classiques et la numismatique ancienne, la liste des premiers rois d'Arménie :

En *Arménie Majeure :* 1. Phrataphernès ou Néoptolémos (323 — 322). — 2. Orontès I (322 — 301). — 3. Ardoatès ou Ardvard (301 — 260 ?). — 4. (lacune). — 5. Artabazanès (239 — 220). — 6. Orontès II (220 ? — 215). — 7. Artaxias (190 — 159).

En *Arménie Mineure :* 1. Charaspès (260 — 240 ?). — 2. Arsamès (240 ? — 210 ?). — 3. Abdissarès (210 ? — 190 ?). — 4. Xerxès (190 ? — 170)...

En *Sophène :* 1. Zariadrès (190 — 165). — 2. Mithrobouzanès (165 — 150 ?). — 3. Mor-

phiulikès (150 ? — 148). — 4. (lacune). — 5. Artanès (100 ? — 93).

Néanmoins cela ne signifie pas que les Arméniens n'existaient pas comme nation avant la fondation de leur royaume.

L'auteur le plus ancien qui eût connu l'Arménie fut Hécatée de Milet (vers 550 av. J.-C., + vers 475). Et les inscriptions cunéiformes de Darius I (521-485 av. J.-C.) prouvent que l'Arménie formait déjà en 520 av. J.-C. un état indépendant, et que Darius, à plusieurs reprises, a été obligé d'envoyer ses meilleurs généraux contre les Arméniens pour les punir de leurs attaques continuelles contre les Persans.

Après la conquête de leur pays par l'armée de Darius, les Arméniens devinrent tributaires des Achéménides et entrèrent en Grèce, comme alliés des Persans, pour combattre les Grecs lors des Guerres Médiques.

Après la chute du royaume des Perses, l'Arménie passa sous l'autorité d'Alexandre le Grand, en 330 av. J.-C., et fut gouvernée par un de ses lieutenants, Mithrénès (330-323).

La page la plus glorieuse de l'histoire de l'Arménie est écrite sous Tigrane II, qui porte, à juste titre, le nom de Tigrane le Grand. Ce roi, — d'après ses monnaies : « Roi des Rois », — non seulement accepta en même temps la couronne des Séleucides (83-69 av.

J.-C.) mais aussi, pendant quarante ans, de 94 à 54 avant J.-C., il tint tête à Lucullus et à Pompée. Plutarque dit, dans Lucullus, que : « Une foule de rois lui faisaient leur cour ; et il y en avait quatre qu'il tenait sans cesse autour de sa personne, comme des huissiers ou des gardes. » Après sa mort, son fils, Artavazd III, fut le digne successeur de son père, mais il se montra plus conciliant envers les Romains, de 56 à 34 avant J.-C.

Sous le règne du roi Vramchapouh, l'alphabet arménien fut inventé et utilisé grâce à St-Sahak, catholicos arménien, et surtout grâce à St-Mesrop-Machtotz, en 414 ; c'est alors l'éclosion d'une ère nouvelle dans l'histoire d'Arménie, une ère proprement nationale et intellectuelle.

En 451, eut lieu la grande bataille d'Avaraïr, combat d'émancipation du joug persan, combat de liberté de religion et de conscience. Chrétiens depuis 301, les Arméniens étaient menacés par les Sassanides qui voulurent les contraindre à renoncer à leur religion, à embrasser le mazdéisme et à s'assimiler à eux. C'est à ce moment que sous le commandement de Vardan le Mamikonien, le héros d'Avaraïr, l'Arménie entière se souleva contre l'oppresseur et sauva la foi et la nationalité arménienne.

L'Eglise arménienne est autonome et abso-

lument indépendante aussi bien des Eglises d'Orient, grecques et slaves, que de l'Eglise romaine.

Lors de l'invasion de l'Arménie par les Arabes, en 636, les Arméniens se défendirent vaillamment, ayant comme chef un autre héros national, Théodoros Rechtouni, qui devint le gouverneur général de l'Arménie, quand les Arabes s'en emparèrent.

Ainsi les Arméniens eurent à lutter non seulement contre le mazdéisme, mais aussi contre la nouvelle religion des différents envahisseurs, c'est-à-dire, contre les musulmans arabes, persans, mongols, turcs, etc., pour conserver la foi chrétienne de leurs pères et leur indépendance politique.

La dynastie des Bagratides s'est rendue célèbre par la reconstruction et l'embellissement d'Ani, qui fut proclamé capitale de la Grande Arménie. Le dernier roi de cette maison dynastique, Gaguik II (1042-1045), attiré dans un guet-apens par l'empereur de Byzance, Constantin Monomaque, a été exilé en Cappadoce, et dépouillé de son royaume.

En 1096, la première croisade entra en Cilicie.

La dynastie arménienne, dite Rubénienne, venait à peine d'être formée dans ce pays où les Arméniens furent gouvernés par des princes indépendants de cette famille.

Le pouvoir était alors aux mains du baron Constantin (1095-1099) qui, à cause de son dévouement pendant les croisades et les secours qu'il donna aux Croisés pendant le siège d'Antioche, reçut des Francs les titres de « comte » et de « marquis ».

Constantin donna sa fille en mariage à Josselin de Courtenay, comte d'Edesse ; et son frère Thoros accorda aussi avec joie la main de sa fille, Arda, à Baudouin de Boulogne, frère de Godefroy de Bouillon. Et ainsi le premier lien entre les Francs et les Arméniens fut établi.

Le baron Léon Ier, fils de Constantin, entreprit, pour le compte des Francs, l'assaut de la ville d'Azaz, contre l'émir d'Alep dont Roger, prince régent d'Antioche, ne pouvait s'emparer depuis un mois. Ce fut en 1118 que Léon accomplit ce fait. Un historien contemporain, Mathieu d'Edesse, nous donne à ce sujet le détail suivant : Année 1118. — « Cette même « année, le grand comte des Francs, Roger, « seigneur d'Antioche, ayant levé des troupes, « vint attaquer Azaz, ville qui appartenait aux « musulmans, et située non loin d'Alep. Le « prince arménien Léon, fils de Constantin, « fils de Ruben, se joignit avec ses forces à « cette expédition. Roger tint Azaz assiégée « pendant trente jours, sans pouvoir forcer les « Turcs de rentrer dans la place ; après quoi

« il céda aux Arméniens le soin de l'attaque.
« Il appela Léon et lui dit : « Demain tu mar-
« cheras au combat, afin d'éprouver un peu la
« valeur des Arméniens. » Léon ayant donné
« l'ordre à ses soldats, qui étaient dans le
« camp, de se grouper autour de lui, ce brave
« champion du Christ les exhorta l'un après
« l'autre à se bien comporter. Le lendemain,
« les Turcs s'ébranlèrent pour attaquer les
« Francs, et aussitôt Léon ayant commandé
« aux siens de prendre les armes pour repous-
« ser les musulmans, les Arméniens, au signal
« qu'il donna, se précipitèrent sur les infidèles.
« Léon, poussant des cris comme un lion, les
« culbuta et les poursuivit l'épée dans les reins
« jusqu'aux portes de la ville, les massacrant
« et leur enlevant des prisonniers. Dès lors les
« infidèles ne tentèrent plus de sortie. Léon
« s'acquit une réputation de bravoure dans
« cette journée, et son nom devint l'objet des
« éloges universels parmi les Francs. Dès ce
« moment, Roger se prit d'affection pour les
« troupes arméniennes. »

En 1123, après une bataille entre les musulmans et les princes Josselin de Courtenay et son cousin Galeran, ceux-ci « sont surpris, chargés de fers et enfermés dans une forteresse de Mésopotamie (Kharbert). Le roi de Jérusalem (Baudouin II) qui avait marché à leur secours, est précipité dans la même cap-

tivité. Cinquante Arméniens, dévoués héroïquement aux princes chrétiens, pénètrent dans la forteresse, égorgent la garnison musulmane, et arborent l'étendard du Christ. Bientôt la forteresse est assiégée (par l'ennemi) ; Josselin s'échappe pour aller dans les villes chrétiennes implorer le secours des barons et des chevaliers. Le comte d'Edesse, accompagné d'une foule de guerriers qui avaient répondu à son appel, retournait vers la citadelle de Mésopotamie, lorsqu'il apprit que le château était retombé au pouvoir des musulmans. Les braves Arméniens avaient péri au milieu des supplices » (1). Cet acte des Arméniens est « une preuve éclatante de leur attachement et de leur fidélité aux Francs, » dit E. Rey, dans son livre sur *Les Colonies Franques en Syrie*, page 84 (Paris, 1883).

L'année suivante, en 1124, pendant le siège de Tyr, les Latins font venir un ingénieur arménien du nom d'Hauedic, jouissant d'une grande réputation d'habileté dans l'art de diriger les machines à lancer les pierres (2). Grâce à cet Arménien, la forteresse de Tyr tombe entre les mains des Latins.

Dans cette même année, les Arméniens pren-

---

(1) Michaud et Poujoulat, *Histoire des Croisades*, abrégée, t. I, p. 114, Paris, 1844.
(2) Guillaume de Tyr, *Histoire*, livre xiii, chapitre x.

nent part à la défense d'Edesse, obligeant l'ennemi à se retirer (1).

Les services rendus par les Arméniens aux Croisés sont appréciés même plus tard, en 1584, par le pape Grégoire XIII (1572-1585) dans les termes suivants : « Nulle nation, plus promptement et avec plus de zèle que les Arméniens, ne leur (aux Croisés) prêta son aide en hommes, en chevaux, en subsistances, en conseils ; avec toutes leurs forces et avec la plus grande bravoure et fidélité ils aidèrent les chrétiens en ces saintes guerres. » (2).

La nouvelle Arménie a atteint son apogée sous le règne de Léon II (Léon Ier roi), comme jadis sous Tigrane le Grand.

En 1210, Léon Ier « le Magnifique », premier roi de la Cilicie arménienne, qui avait épousé, en 1189, la princesse Isabeau d'Antioche et qui avait marié sa sœur Doleta ou Dalita avec Bertrand de Gibelet, épousa, après son divorce, en secondes noces, Sibylle, fille d'Amaury de Lusignan, roi de Chypre. Le fruit de cette union fut une fille unique, Isabelle, qui hérita du trône royal et épousa un Franc, Philippe d'Antioche ; ce dernier recueillit la succession du royaume d'Arménie (1222-1225), en régnant avec sa femme.

---

(1) *Kitab er-Raudataïn*, trad. E. Quatremère, p. 97.
(2) *Ballarium Amplissima Collectio*, IV, iv, 78.

Cette union franco-arménienne fut consolidée par le fait qu'un des Lusignan, Guy, fut appelé plus tard au trône d'Arménie (1342-1344). Guy était le neveu de Henri II, roi de Chypre, et le fils d'Amaury de Lusignan.

Le second prince de Lusignan qui occupa le trône d'Arménie, était l'infortuné Léon V, dernier roi d'Arménie, mort à Paris, en 1393, dont l'épitaphe dit : « Cy gist tres noble et excellet prince. lyon de lizingue quit roy lati du royaume darmenie qui redit lame a Dieu a paris le. XXIXe jour de nouebre lan de grace. m.ccc.IIII. XX et XIII. pries pour lui ». Le tombeau de Léon se trouve actuellement à l'abbaye de Saint-Denis, parmi les tombeaux des rois et des hommes illustres de France (1).

---

(1) K. J. Basmadjian, *Journal Asiatique*, pages 520-524, Mai-Juin, 1906.

CHAPITRE II

L'ancienne Littérature Arménienne

L'âge d'or de la littérature arménienne. — Les Premiers Traducteurs. — Les Seconds Traducteurs. — La littérature après la conquête du pays par les Arabes. — Décadence. — Les deux idiomes.

Les Arméniens parlent une langue indo-européenne, comme le latin et le grec. Leur littérature remonte au commencement du ve siècle, qui est l'Age d'or de la littérature arménienne. Les hommes les plus célèbres de cette période sont : Eznik de Kolb, auteur de *Réfutation des hérésies*, Fauste de Byzance, auteur d'une *Histoire d'Arménie*, Korioun, auteur de la *Vie de St-Mesrop*, et Agathange, auteur d'une *Histoire d'Arménie et de la vie de St-Grégoire*, qui forment le groupe des *Premiers Traducteurs*, ainsi nommés dans la littérature arménienne, parce que leur premier acte fut, avec le concours de leur maître, St-Mesrop-Machtotz, la traduction de la Bible. — Sait-on que ce fut un Arménien qui, un siècle auparavant, fit la première traduction de la Bible en gothique ? J'ai nommé le célèbre Ulfila ou Wulfila (vers 311-383), premier évêque des

Wisigoths ; c'est lui aussi qui, pour cette traduction, inventa les caractères gothiques.

Les *Seconds Traducteurs* forment une nouvelle école qui est illustrée par deux grands écrivains : Lazare de Pharbe et Elisé, tous deux relatant les guerres entreprises par les Mamikoniens contre les Sassanides.

La littérature arménienne a commencé « plusieurs siècles avant les plus anciennes littératures slaves et romaines, et les anciens ouvrages arméniens sont plus originaux, plus intéressants à tous égards que ceux des anciennes littératures slaves... Alors que le nom même de France n'existait pas, l'Arménie avait joué un grand rôle dans l'Histoire ; en des temps où la langue française ne se distinguait pas encore du latin, il y avait une importante littérature arménienne. » (1)

La conquête de l'Arménie par les Arabes modifia le caractère de la littérature arménienne. C'est dans cette période que je place d'abord, d'après la critique moderne, l'*Histoire d'Arménie* de Moïse de Khorène, livre d'histoire universellement connu et sur lequel plusieurs savants européens ont porté leur jugement. Ensuite, viennent les travaux philosophiques de David l'Invincible, les ouvrages his-

---

(1) A. Meillet, *Revue Franco-Etrangère*, 1917, Mai-Juin, p. 195-196.

toriques de Sébéos, de Thomas Artzrouni, d'Etienne Açoghik et d'Aristakès de Lastivert, ainsi que le livre de prières d'une poésie inimitable de Grégoire de Narek.

Pendant la durée du royaume de la Petite Arménie, la littérature subit une décadence sensible, mais malgré cela, cette période est encore bien riche en productions littéraires. « Je ne parlerai ici que des plus connues, comme les élégies des catholicos Nersès Schnorhali et Grégoire Dgh'a ; la première sur la prise d'Edesse par les musulmans, et la seconde sur celle de Jérusalem. Ce sont de véritables poèmes de plus de deux mille vers chacun. Certains chants populaires, plusieurs chroniques rimées et le poème du roi Hétoum II, suffisent à donner une idée exacte de ce que fut alors la culture des lettres dans le royaume de Sis.

« Parmi les historiens arméniens de cette époque, auxquels nous sommes redevables d'œuvres du plus grand intérêt, pour l'étude qui nous occupe, il faut citer, en première ligne, les chroniqueurs Michel le Syrien, Grégoire le Prêtre, Mathieu d'Edesse et le connétable Sempad. Enfin, l'histoire universelle de Vartan.

« La langue arménienne fut surtout cultivée par les Francs des principautés d'Edesse et d'Antioche, et c'est là que les latins se trou-

vèrent en contact le plus direct avec la littérature dont je viens de parler.

« Dans la noblesse arménienne, les deux idiomes (le latin et l'arménien) étaient concurremment usités, et on sait que Basile, auteur de l'oraison funèbre du comte Beaudoin de Marès, Saint-Nersès de Lampron et d'autres orateurs sacrés prêchaient indifféremment dans l'une ou l'autre langue, fait qui nous est confirmé par Saint-Nersès de Lampron lui-même » (1).

N'omettons pas les noms des grands écrivains et poètes : Hovhannès d'Eriza, Hovhannès de Tell-Gouran et Grigor le Magistère.

---

(1) E. Rey, *Les Colonies Franques de Syrie*, pages 87 et 88.

CHAPITRE III

L'Art dans l'Arménie ancienne

Les couvents, foyers littéraires et scientifiques. — Miniature arménienne. — Architecture. — Eglises arméniennes en style roman avant l'apparition de ce style en Europe. — Prof. Strzygowski et l'architecture arménienne. — Une découverte.

L'Arménie ancienne, à plusieurs reprises piétinée et dévastée par des hordes, — les Persans, les Arabes, les Tatars et les Turcs, — a été perpétuellement obligée de défendre son existence ; par conséquent elle n'a pas trouvé le loisir pour la production de chefs-d'œuvre artistiques ; mais dès qu'elle put se ressaisir et trouver un instant de tranquillité, elle sut se distinguer dans l'enluminure, dans la sculpture et surtout dans l'architecture religieuse. Plusieurs centaines de couvents arméniens, semés sur toute l'étendue de l'Arménie, étaient de glorieux foyers littéraires et scientifiques, des centres d'études dans lesquels les moines arméniens travaillaient nuit et jour, inlassablement, produisant des vélins, des manuscrits, des miniatures innombrables dont une certaine partie, échappée aux pillages des barbares, est arrivée heureusement jusqu'à nous.

Depuis quelques années, la miniature arménienne a attiré l'attention des savants européens : le Prof. Strzygowski s'est spécialement occupé de cette branche arménienne peu connue par les occidentaux.

Quant à l'architecture arménienne, elle est actuellement l'objet de l'admiration d'éminents spécialistes. Les murs de Sainte-Sophie à Constantinople, qui s'étaient lézardés à la suite du tremblement de terre de 989, ont été restitués par l'architecte arménien Tiridate, qui fut renommé par la construction des édifices d'Ani. Les églises de Zouarthnotz, de Sainte-Rhiphsimé, près d'Etchmiadzine, celles d'Erérouq, de Digor et la cathédrale d'Ani, dans le canton de Chirak, sont les modèles les plus frappants des monuments d'architecture religieuse de l'Arménie ancienne. L'église de Sainte-Rhiphsimé, bâtie au IVe siècle et reconstruite en 618, démontre que l'architecture romane doit son origine à l'Arménie, car l'apparition de ce style en Europe est postérieure à la date même de la reconstruction de cet édifice religieux.

On pourrait peut-être en dire autant du style *ogival* : ainsi la cathédrale d'Ani, bâtie de 980 à 1012, a des arcs en tiers-point ; c'est le premier monument de ce style en Arménie (1).

(1) K. J. Basmadjian, *Journal Asiatique*, tom XI, n° 3 (1908 Mai-Juin), page 530.

A ce propos il est peut-être utile de rappeler que le dôme de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, en Allemagne, de l'église de Germigny-des-Prés (construit en 806) près d'Orléans, en France, celui de l'église St-Satiro de Milan et celui de St-Pierre de Rome et du Gésù, en Italie, sont de « style arménien », et que ce même style « n'est point byzantin-roman, comme on le supposait jusqu'à présent », mais vient d'Orient, « d'Arménie » (1).

D'après le Prof. Strzygowski, les coupoles de Sainte-Sophie et de la mosquée Mehmédié, ainsi que de nombreuses mosquées de Constantinople, ont été bâties par des artistes arméniens, dont le plus illustre fut l'architecte Sinan. L'art de la construction des coupoles vint d'Arménie en Europe ; l'architecte du tombeau de Théodoric le Grand à Ravenne, Daniel, est un Arménien, et le style même de Sainte-Sophie à Constantinople est *arménien*. L'Arménie n'est redevable en rien à l'architecture grecque et à l'art « gothique » ; c'est elle, au contraire, qui a influencé ceux-là.

Nous lisons dans le *Temps* du 27 décembre 1917 : « Une importante découverte archéolo-

(1) Mes lecteurs trouveront à ce sujet une étude détaillée dans l'ouvrage intitulé : *Der Dom zu Aachen und seine Entstellung* du savant professeur Dr J. Strzygowski, Wien, 1904, et surtout dans un autre ouvrage capital du même auteur : *Die Baukunst der Armenier und Europa*, Wien, 1918.

gique vient d'avoir lieu à Cracovie, en pleine guerre. Au cours de fouilles entreprises depuis plusieurs années, sur la colline sacrée, le Wawel, qui domine le cours de la Vistule, et qui renferme le château royal, la cathédrale avec les tombeaux des Jagellons, de Kosziusko, de Sobieski et de Mickiewiecz, on a mis au jour les murailles ruinées d'une chapelle en forme de croix, à branches arrondies, qui n'est autre qu'un des premiers modèles connus de ce genre de baptistère dont le type le plus ancien se trouve à Rome, dans l'église Saint-Jean-de-Latran.

« Cette chapelle, qui remonterait au milieu du neuvième siècle, aurait été primitivement, au sentiment des archéologues, et d'après des données historiques certaines, un temple païen édifié suivant des types orientaux, et corroborerait l'opinion, que ces sortes de construction ont eu en Arménie leur origine et se sont introduites par la mer Noire et les Balkans en Europe, où elles ont inspiré les édifices du même genre construits en Italie et dans la France méridionale. »

CHAPITRE IV

L'Arménie aussitôt après la chute de son royaume

Tamerlan fait la conquête de la Petite Arménie. — Les Moutons-Noirs et les Moutons-Blancs. — Les Turcs pour la première fois en Arménie. — Tentatives d'affranchissement des Arméniens.

Après la prise de Sis, dernière capitale du royaume de la Petite Arménie, le sultan d'Egypte, El-Mélik el-Achraf Chaaban (1363-1377), envoya en Cilicie un certain émir du nom de Iacoub-chah, pour gouverner ce pays. A cette même époque, la Grande Arménie tomba entièrement au pouvoir de Tamerlan, en 1387 Tamerlan, ce farouche bandit, le fondateur du second empire des Mongols, sema la terreur dans l'Asie entière. Dans les provinces arméniennes de Siuniq, d'Aïrarat, de Vaspourakan et de Touroubéran, le sang humain coula à flots ; les villes et les villages furent convertis en déserts, les maisons et les églises réduites en cendres. Cependant, à Van, Tamerlan rencontra une résistance acharnée de la part des défenseurs ; mais dès qu'il fut maître de la place, il fit jeter du haut de la citadelle

tous les habitants de la ville. A Sivas, Tamerlan fit passer au fil de l'épée toute la population, et fit enterrer vivants les 4.000 soldats de la garnison ; ensuite il fit rassembler en dehors de la ville les enfants en bas âge et les fit piétiner par ses chevaux. Après tant de terreur et de massacres, la terre resta sans labour et sans culture, et les survivants furent décimés par la famine. Ceux qui pouvaient s'enfuir, s'éloignèrent du sol natal ; cette émigration fut plus désastreuse encore que celles qui eurent lieu après la chute du royaume des Bagratides, du royaume de Kars et de celui des Artzrounis (Vaspourakan), au XIe siècle.

La mort de Tamerlan entraîna la chute de son empire, et l'Arménie tomba entre les mains des Moutons-Noirs d'abord, ensuite entre les mains des Moutons-Blancs, tous deux appartenant à la race turcomane.

Le fondateur de la dynastie des Moutons-Blancs, Ouzoun-Hassan, se proclama sultan de Perse, en 1468, et prit possession de toute l'Arménie.

Pour étendre ses conquêtes, Ouzoun-Hassan envahit la Turquie ; mais le sultan Méhemmed II (1440-1481), le conquérant de l'empire byzantin, poursuivit l'agresseur et le rencontra près de Terdjan. Cette témérité coûta cher à Hassan, car la bataille fut favorable à Méhemmed II, de sorte que les Turcs, en 1473, devin-

rent pour la première fois maîtres d'une partie de l'Arménie occidentale.

Quarante et un ans plus tard, en 1514, le premier roi-fondateur de la dynastie des Séfévis en Perse, Chah-Ismaïl Ier (1501-1523), marcha contre les Turcs ; mais il fut vaincu, dans la plaine de Tchaldiran, par le sultan Sélim Ier (1512-1520), qui s'empara de toute la partie occidentale et méridionale de l'Arménie, jusqu'au lac d'Ourmia. Le successeur de Sélim Ier, son fils, Suleyman Ier (1520-1566), à son tour, prit aux Perses l'Arménie orientale. Quant à Mourad III (1575-1595), dans la première année de son avènement, il marcha victorieusement contre les Perses, et obligea le nouveau chah, Abbas Ier (1585-1628), à demander la paix. Le traité de cette paix acordait aux Turcs non seulement l'Arménie entière, mais aussi la Géorgie et une partie d'Azerbaïdjan, y compris la capitale de cette province : Tabriz (1585).

Pendant ces troubles, les Arméniens tentèrent, à différentes reprises, de s'affranchir du joug étranger, sous la conduite des catholicos Zacharia, Stéphanos, Michaël, et sous les efforts d'Abgar de Tokat et de son fils Soultan-chah ; mais toutes ces tentatives du XVe et du XVIe siècles restèrent infructueuses.

CHAPITRE V

Le Chah Abbas I et les Arméniens

Le chah de Perse, Abbas Ier, sur les instances des Arméniens veut faire la conquête de l'Arménie turque. — Son insuccès. — L'immigration des Arméniens en Perse. — Création de Nouveau-Djoulfa près d'Ispahan. — Privilèges accordés aux Arméniens par Abbas. — Ses successeurs les maltraitent, ils émigrent de Perse.

Pendant qu'Abbas Ier, chah de Perse, faisait des projets pour reprendre aux Turcs l'Arménie, ainsi que d'autres territoires perdus, les Arméniens, soumis depuis une vingtaine d'années à la domination turque, lui envoyèrent une délégation pour exposer leur intolérable situation et décrire les méfaits dont ils étaient l'objet de la part des gouverneurs turcs ; cette délégation arménienne implora du chah son intervention et la délivrance des Arméniens. Pour donner suite à cette demande, le chah Abbas, à la tête d'une armée formidable, marcha contre les Turcs, et reprit Azerbaïdjan et la province arménienne d'Aïrarat (1603). Le sultan Ahmed Ier (1603-1617), ayant appris les exploits du chah Abbas, envoya contre lui le général Sinan Pacha Djighalé-zadé. Le chah

Abbas, vu la supériorité numérique de l'armée de Sinan Pacha, se vit dans l'impossibilité de reconquérir l'Arménie ; mais il eut l'idée de conduire en Perse toute la population des provinces nouvellement subjuguées, et de peupler ainsi son propre pays. A cet effet, il rassembla toute la population dans la plaine d'Ararat et lui ordonna de marcher vers la Perse (1605). Pendant que les émigrés quittaient leur pays, le chah Abbas fit brûler les couvents, les églises et les maisons arméniens, afin qu'il ne restât aux Turcs que des amas de cendres et de ruines...

Impossible de décrire les souffrances des Arméniens pendant cette émigration forcée. Ceux qui parvenaient à gagner l'autre rive de l'Araxe, furent conduits à Ispahan, capitale de la Perse. Le chah Abbas, en l'honneur des Arméniens de Djoulfa qui l'avaient accueilli chaleureusement, fonda une ville près d'Ispahan, et la nomma *Nouveau-Djoulfa ;* elle devint la résidence des Arméniens émigrés, et le chah Abbas accorda aux habitants de cette ville des concessions et des privilèges. Pour mieux gagner ses nouveaux sujets, il proclama aussi la liberté de religion ; il assistait en personne à l'église arménienne pendant les grandes fêtes religieuses, et il se mettait souvent à table avec des Arméniens notables ; aussi n'imposait-il que très peu les Arméniens,

et punissait impitoyablement tous les Persans qui osaient les maltraiter. Mais les successeurs de chah Abbas suivirent une autre politique, persécutant les chrétiens et opprimant les Arméniens. Ceux-ci, par conséquent, se voyaient forcés de quitter leurs foyers ; c'est alors qu'ils émigrèrent en masse dans toute l'Asie : aux Indes, en Afghanistan, en Béloutchistan, en Chine, en Birmanie, en Siam, à Java, à Sumatra et aux îles Philippines ; d'autres prirent le chemin de l'Europe.

La guerre perpétuelle entre les Turcs et les Persans semblait être terminée quand les Turcs furent contraints à céder l'Arménie orientale, avec Etchmiadzine, aux Persans, par le traité de 1620.

CHAPITRE VI

Les Méliks arméniens du Karabagh, Israël Ori et David Siuni

Division administrative. — Les cinq Méliks. — Après la mort d'Abbas Ier, le catholicos et les méliks se concertent secrètement sur l'émancipation des Arméniens. — La mission d'Ori en Europe; en Orient. — Il fait appel au Pape de Rome. — Léopold Ier, empereur d'Allemagne, et Pierre le Grand de Russie promettent leur aide. — Ori en Perse. — Sa mort à Astrakhan. — Déception des Arméniens lorsque la Russie signe un traité avec les Persans et une convention avec les Turcs. — Ils se révoltent. — David-beg, héros arménien. — Son successeur, Mekhithar, contre les Persans.

Les anciennes provinces arméniennes d'Artsakh, d'Outi et de Siuniq, qui formaient jadis une partie du royaume de l'Albanie arménienne ou d'Aghvanq et qui actuellement forment le Karabagh, étaient confiées, par le chah Abbas I, à cinq princes arméniens demi-indépendants. Ces princes s'appelaient des Méliks. Il y avait aussi d'autres Méliks arméniens qui gouvernaient ailleurs.

L'un de ces cinq méliks avait pour résidence le canton de Gulistan ou de Talich, situé entre les limites de Gandja (Iélisavetpol) et de la rivière Terter ; le second canton indépendant

était celui de Djraberd, entre la rivière de Terter et la rivière de Khatchèn ; le troisième, le canton de Khatchèn, se trouvait entre la rivière de même nom et celle de Ballou-tchaï ; le quatrième s'appelait le canton de Varanda, qui était placé entre la rivière de Ballou-tchaï et les montagnes de Dizapaït ; enfin le cinquième, le canton de Tizak, se prolongeait des monts de Dizapaït jusqu'à l'Araxe.

Le Gulistan appartenait à la famille Mélik-Beglarian ; le Djraberd appartenait à la famille Mélik-Israëlian ; le Khatchèn, à la famille Hassan-Djalalian ; le Varanda, à la famille Mélik-Chahnazarian, et le Tizak à celle de Mélik-Avanian.

Après la mort du chah Abbas Ier, pendant que ses successeurs maltraitaient les Arméniens, les catholicos d'Etchmiadzine, Hakop IV de Djoulfa (1655-1680), projeta de sauver du joug persan les cinq principautés du Karabagh ainsi que la résidence patriarcale d'Etchmiadzine, afin de procurer aux Arméniens la liberté et l'indépendance absolues. A cet effet, en 1678, eut lieu à Etchmiadzine même, sur l'initiative et sous la présidence du catholicos, une réunion secrète à laquelle assistaient six représentants religieux et autant de civils. Dans cette réunion le catholicos proposa, en vue d'obtenir l'aide de l'Europe, d'accepter la suprématie du pape, et de faire les démarches

nécessaires auprès des Etats européens. Les assistants, comprenant l'urgence et l'utilité de cette proposition, décidèrent d'envoyer en Europe une délégation arménienne dont feraient partie le catholicos Hakop IV et le fils du Mélik-Israël, Ori. La délégation prit le chemin de l'Europe, mais, arrivée à Constantinople, le catholicos tomba malade et mourut (1680). Les délégués découragés, rentrèrent chez eux à l'exception d'Ori ; celui-ci, seul, inexpérimenté et tout jeune, — car il n'avait que 19 ans, — continua son chemin ; il arriva d'abord à Venise, puis en France, où il s'engagea dans l'armée française. Quelques années après, il tomba, comme prisonnier, entre les mains des Anglais, alors en guerre avec Louis XIV. Après sa délivrance, Ori entra en Allemagne, où il entretint des relations avec de hauts dignitaires, et sut enfin gagner le cœur et le concours de Jean Guillaume, prince du Palatinat, pour la cause arménienne, en lui promettant le royaume d'Arménie. Ce prince, avant de prendre une part active pour la délivrance de l'Arménie, chargea Ori de retourner dans le pays, d'y étudier la vraie situation et les forces disponibles des Arméniens. A cet effet, il lui remit des lettres de recommandations et le chargea de lui faire un rapport détaillé (1698). Il avisa aussi le roi de Géorgie de son intention.

Ori partit pour l'Orient.

Après un an de voyage rempli d'accidents et d'aventures, en 1699, Ori entra dans le canton de Tzeghouks, province de Siuniq ; là, dans le petit village d'Anguéghakoth, il se dirigea vers la maison de Mélik-Safraz, un des six représentants civils qui avaient pris part à la réunion secrète d'Etchmiadzine en 1678. Aussitôt que le Mélik-Safraz eut connaissance des projets d'Ori, il convoqua chez lui une dizaine de méliks des environs pour délibérer sur l'émancipation arménienne. Comme jadis dans le conseil d'Etchmiadzine de 1678, l'objet principal des discussions dans ces réunions fut de nouveau la soumission à l'autorité du pape, qui avait alors une grande influence en Europe. Lorsque les méliks apprirent par Ori que le nouveau catholicos d'Etchmiadzine, Nahapet Ier d'Edesse (1691-1705), protestait énergiquement contre une telle proposition, ils s'adressèrent au catholicos d'Aghvanq, Siméon IV (1675-1701), qui résidait à Gandzaçar. Comme celui-ci refusa aussi de reconnaître la suprématie du pape, les méliks demandèrent le concours du père Minas Tigranian, supérieur du couvent Saint-Jacques, près de Gandzaçar. Ce prélat accepta et accompagna Ori, pour porter une lettre au pape Innocent XII (1691-1700).

Dans le courant de la même année (1699) Ori, et son nouveau compagnon le P. Minas, après avoir traversé Constantinople, arrivèrent

à Rome et remirent leur lettre au Saint-Père. Puis ils se dirigèrent vers l'Allemagne. Après s'être concertés là avec le prince Jean Guillaume, futur roi d'Arménie, et munis de recommandations de ce prince, ils se rendirent à Vienne chez l'empereur d'Allemagne Léopold Ier (1658-1705), pour lui demander aide et protection. Ce souverain conseilla à la délégation arménienne de s'adresser également à l'empereur de Russie, Pierre le Grand (1682-1725). Au milieu de l'année 1700, les deux délégués entrèrent en Russie, et, vers la fin du mois d'octobre, ils furent reçus par le tsar, qui leur promit son assistance. Mais diverses raisons politiques ne lui permettant pas de porter immédiatement secours aux Arméniens, l'empereur russe envoya, en 1702, chez les méliks arméniens du Karabagh, chez le catholicos d'Etchmiadzine, Nahapet I, ainsi que chez le catholicos d'Aghvanq, Siméon IV, un ambassadeur arménien nommé Miron Vassiliev, porteur de lettres encourageantes. Le catholicos Nahapet refusa de participer au mouvement révolutionnaire des méliks, alléguant de nouveau les raisons qu'il avait déjà exposées. Mais après la mort du catholicos Siméon, son successeur, Essaï (1702-1728), se déclara ouvertement partisan d'un soulèvement arménien, et s'associa au groupe des méliks conspirateurs. Ori, voyant le peu d'empressement que mettait

Pierre le Grand à accomplir ses promesses, et ayant appris que ce souverain avait l'intention d'envoyer un ambassadeur en Perse, pria le tsar de lui confier cette mission ; il espérait ainsi entrer librement en Perse et préparer la révolution projetée. Pierre le Grand consentit et en 1704, Ori, muni de lettres de recommandations, arriva pour la seconde fois à Vienne et de là, il se rendit à Dusseldorf ; mais ayant fait vainement appel à ceux qui jadis lui faisaient espérer leur aide, il reprit le chemin de la Russie (1706), et séjourna pendant huit mois à Moscou où il fit de grands préparatifs et quitta cette ville au mois de juin 1707 y laissant son compagnon, le P. Minas. Il arriva avec une nombreuse suite et dix canons de campagne d'abord à Chamakhi, ensuite à Ispahan, en 1709. L'issue de ce long et pénible voyage fut néfaste pour Ori, car le gouvernement persan s'étant aperçu des agissements suspects d'Ori, sut l'éloigner de Perse par la ruse, et Ori, après maintes péripéties, arriva à Astrakhan, en 1711, où, épuisé de fatigues, il tomba malade et mourut au mois d'août. Son corps fut enterré dans l'enceinte de l'église arménienne de cette ville.

Quoique la perte d'Ori fût ressentie vivement par tous les Arméniens, les méliks ne cessèrent d'activer leur entreprise, et pour lui faciliter sa tâche, le catholicos d'Aghvanq,

Essaï, nomma le P. Minas archevêque des Arméniens de toute la Russie.

L'empereur Pierre le Grand, sous prétexte de protéger les négociants russes de Chamakhi, marcha enfin sur le Caucase et s'empara de la ville de Derbend (1722). L'archevêque Minas lui-même se trouvait parmi les troupes russes, et le catholicos Essaï, à la tête de dix mille soldats arméniens du Karabagh, accourut au secours de l'armée russe. La capitulation de Chamakhi parut imminente, et la joie des Arméniens était indescriptible. Mais un événement inattendu changea bientôt cette joie en profonde déception ; car tout d'un coup, les Russes, au lieu de poursuivre leurs succès devant Chamakhi, reculèrent et abandonnèrent leur entreprise. Et, l'année suivante, en 1723, malgré leurs promesses réitérées et les engagements qui les liaient aux Arméniens, les Russes signèrent la paix avec les Persans. Bien plus ! Un an plus tard, d'après une convention nouvelle entre les Turcs et les Russes, l'empereur consentit à la mainmise turque sur la Géorgie et le Karabagh, berceau de ces vaillants Arméniens ! Il conseilla ensuite aux Arméniens de quitter leur pays natal et de s'installer dans les provinces nouvellement occupées par les Russes (1724).

Les méliks voyant que leur sort n'intéressait plus Pierre le Grand, ne perdirent point

courage, et placèrent leur espoir en David-beg, qui depuis 1722 s'était rendu célèbre par ses exploits dans le canton de Kapan, au sud du Karabagh ; ils proclamèrent le soulèvement général et l'indépendance arménienne, en 1724.

L'état-major de David-beg était composé du généralissime Mekhithar, du mélik Parsadan de Halidzor, du gendre de ce dernier, le prêtre Avétiq, du prince Thoros, du général Bali, du mélik Stépanos Chahoumian, et d'autres.

Le résultat de ce soulèvement fut merveilleux ; le premier acte des insurgés fut de refouler et de chasser les Persans. David-beg, étant menacé près de la ville de Nakhitchévan, se réfugia momentanément avec sa troupe dans la forteresse de Halidzor, tandis que Stépanos Chahoumian et ses deux mille soldats exterminèrent presque, devant la ville de Méghri, les troupes persanes qui s'aventuraient dans cette région. Quant aux autres généraux arméniens, ils terrorisèrent et mirent en fuite les Turcomans du pays. Trois ans plus tard les Turcs arrivèrent et firent le siège de Halidzor, le refuge de David-beg. Le prêtre Avétiq, voyant le danger que courait David-beg, vola à son secours et à la tête de trois cents braves, il infligea des pertes terribles à l'ennemi (1727). Après cette bataille, les Arméniens se réconcilièrent avec les Persans, et le chach Tahmaz II (1722-1732) nomma David-

beg Prince des princes et gouverneur général du Karabagh, auquel même les musulmans influents du pays firent leur soumission. Puis le héros partit pour Méghri ; après avoir occupé la ville d'Ordoubad, il campa au couvent arménien de l'Apôtre Saint-Thomas, près d'Agoulis, et demanda la reddition de cette ville. Le seigneur d'Agoulis, mélik Mouci, un adversaire de David-beg, refusa énergiquement et fit même tuer le délégué de David-beg; celui-ci, pour éviter l'effusion du sang arménien, s'éloigna d'Agoulis.

Peu de temps après ces événements, la mort vint impitoyablement frapper l'espoir et l'idole des Arméniens, en 1728. Le généralissime Mekhithar, successeur de David-beg, fut brave, mais moins heureux que ce dernier, car son compagnon d'armes, le prêtre Avétiq, convoitant son poste d'honneur, traîtreusement se souleva contre lui, et les Turcs profitèrent de cette rivalité pour s'emparer de tout le Karabagh (1729). Mekhithar s'éloigna alors du Kapan, se retira vers le Nord où il se retrancha dans la forteresse de Khendzoresk ; puis il se précipita sur les Turcs, mais bientôt il fut victime d'un complot des habitants mêmes de Khendzoresk (1730). Cet odieux attentat mit fin à l'indépendance des Arméniens du Karabagh, qui n'avait duré que huit ans, de 1722 à 1730.

CHAPITRE VII

Les guerres turco-persanes pour la conquête de l'Arménie

Lutte entre la Perse et la Turquie pour la conquête de l'Arménie. — Rivalité entre le prince Achraf et Tahmaz II de Perse. — Nadir Ali. — Bataille d'Arpatchaï. — L'Arménie passe constamment d'un maître à l'autre.

Après avoir occupé le Karabagh, les Turcs reprirent aux Perses tout ce qui leur restait de l'Arménie persane. Trois grands généraux du sultan Ahmed III (1703-1730), les pachas Keuprulu Abdoullah, Ahmed Arifi et Sari Moustafa, s'emparèrent d'Erivan, de Nakhitchévan ainsi que de la partie non conquise de la province de Siuniq, et l'armée turque arriva jusqu'à Tabriz. Mais le prince Achraf, aussitôt qu'il fut monté sur le trône (1725-1729), déclara la guerre aux Turcs, et, après sa victoire, il les força à reconnaître son autorité contre Tahmaz II, son concurrent. Achraf, pour récompenser la bienveillance des Turcs, leur céda l'Azerbaïdjan et l'Arménie persane qu'il leur avait reprise (1727).

Cependant, Tahmaz II, appuyé par un bri-

gand de Khorassan, Nadir Ali, — qui, pour plaire au chah Tahmaz avait pris le nom de *Tahmaz-kouli Khan* (serviteur de Tahmaz), — marcha contre l'armée de son adversaire, lui tua un grand nombre d'hommes et chassa de Perse les survivants ; Achraf lui-même tomba, près de Kandahar, entre les mains de Nadir Ali qui le décapita et envoya sa tête au chah Tahmaz. Une fois débarrassé de ses ennemis de l'intérieur, le chah Tahmaz tourna ses armes contre les Turcs. Il envoya un émissaire à Constantinople réclamant tous les territoires persans pris à Achraf. Le sultan Mahmoud Ier (1730-1754), qui en ce moment réprimait l'insurrection fomentée par les Janissaires à Constantinople, envoya, comme réponse à l'émissaire, son général Hékimzadé Ali Pacha contre les Persans.

Pendant que Nadir Ali investissait la ville de Hérat, l'armée du chah Tahmaz fut battue dans la plaine de Kouridjan, au nord de Hamadan, et le traité de paix signé avec les Turcs donnait à ceux-ci les provinces de Tiflis, de Gandja, d'Erivan, de Chemakhi, etc., c'est-à-dire, la Géorgie et l'Arménie, jusqu'à l'Araxe, tandis que Tabriz, Kirmanchah, Hamadan et la province de Louristan tout entière sont rendus aux Perses (1732).

Aussitôt que Nadir Ali eut connaissance des conditions du traité de son maître, il fit irrup-

tion, avec une armée de 50.000 soldats, à Ispahan ; il destitua Tahmaz et proclama le fils de ce dernier, Abbas, chah de Perse (1732). Abbas III qui était tout jeune encore, ne devint roi que de nom, car le pouvoir se trouvait, en réalité, entre les mains de Nadir Ali. Puis, après l'avènement d'Abbas, Nadir Ali menaça les Turcs d'une guerre acharnée, s'ils ne consentaient à déchirer le pacte signé avec le chah Tahmaz et à lui rendre l'Arménie.

La guerre reprit, en effet ; le sultan de Turquie, Mahmoud Ier, envoya contre Nadir les généraux Sari Moustafa Pacha, vali de Diarbékir, et Keuprulu Abdoullah Pacha, avec une armée de 80.000 hommes. La bataille s'engagea sur les bords de l'Arpa-tchaï. La présence du catholicos d'Etchmiadzine, Abraham III de Crète (1734-1737) et ami personnel de Nadir, encourageait les combattants persans ainsi que les Arméniens entraînés dans cette guerre.

Le sort de la lutte fut favorable aux Persans : les forces des deux généraux turcs, Moustafa et Abdoullah pachas, furent anéanties, et une grande partie de l'Arménie, la Géorgie et la province de Chirvan échurent aux Perses (1735). Cependant, Nadir, dont l'ambition grandissante n'aspirait à rien de moins qu'au trône de Perse, rechercha la sympathie des Turcs et en signant la paix leur rendit de nouveau une grande partie des ter-

ritoires conquis. En effet, Nadir, à force de ruses, monta sur le trône (1736-1747). En récompense de l'aide que les Arméniens lui avait donnée, il leur accorda des privilèges ; il rendit surtout aux méliks du Karabagh leurs droits ancestraux comme dans le passé, moyennant un léger impôt au profit de la couronne persane.

Le chah Nadir, après avoir usurpé le trône, ne tarda pas à créer des incidents pour chasser les Turcs, et enfin, en 1743, il pénétra en Arménie turque et assiégea la forteresse de Kars, mais ne pouvant la prendre, il s'en alla les mains vides. Pourtant les hostilités ne prirent pas fin, car les Turcs et les Persans se rencontrèrent de nouveau devant Erivan, et la victoire resta aux Persans. A la signature de la paix, tous les territoires situés entre l'Araxe et le Kour revinrent définitivement aux Persans (1746).

Le peuple arménien, passant constamment d'un maître à l'autre, piétiné et maltraité pendant ces guerres incessantes, fut obligé de nouveau de quitter sa patrie et de chercher un asile calme dans les pays étrangers ; et c'est ainsi que fut dépeuplée l'Arménie.

CHAPITRE VIII

Les Colonies Arméniennes

Emigrations des Arméniens. — Colonies en Europe Orientale, à Astrakhan, en Pologne. — Privilèges accordés aux Arméniens de Pologne. — Leurs divisions et leur émigration. — Villes peuplées et fondées par eux. — Les Arméniens de Cilicie vont à Chypre, à Rhodes et en Crète, en Italie et en France, à Amsterdam, aux Indes; les Mekhitharistes à Venise et à Vienne.

Maintes fois dans le courant de l'histoire, nous voyons les Arméniens forcés de quitter leur patrie pour se soustraire aux vexations ou aux massacres de leurs oppresseurs ; en se fixant à l'étranger, ils fondèrent des colonies dans tous les pays du monde.

La plus importante de ces colonies fut établie lors de la chute de la dynastie arménienne des Bagratides, au XIe siècle ; à cette époque, la plus grande partie des habitants du canton de Chirak et surtout ceux de la ville d'Ani, s'étaient d'abord réfugiés dans la péninsule de Crimée, puis, se séparant en deux colonnes, ils passèrent, les uns en Galicie, en Podolie et en Volhynie, les autres s'installèrent en Moldavie.

La colonie arménienne d'Astrakhan a été fondée par les réfugiés d'Ani.

Le nombre des immigrés arméniens en Pologne était environ de 200.000 ; ils reçurent de la part des rois de Pologne un bon accueil ; ceux-ci leur accordèrent non seulement la liberté religieuse, mais aussi des privilèges spéciaux. Les Arméniens reconnaissants rendirent de signalés services à ceux qui leur avaient offert si généreusement l'hospitalité. En 1410, à la bataille de Grünwald, la noblesse arménienne combattit aux côtés de Ladislas Jagellon (1377-1434), et en 1683, 5.000 soldats arméniens se battirent vaillamment sous le roi Jean Sobieski (1673-1696), aux portes de Vienne, contre les Turcs et les Tatars.

Casimir III (1333-1370) accorda, par décret, aux Arméniens de Kamenetz Podolsk en 1344 et à ceux de Lemberg en 1356, un conseil national exclusivement arménien, avec un chef ou président arménien qui s'appelait *Voït*. Ce conseil se composait de douze juges, qui en toute indépendance administrèrent les affaires arméniennes. Tous les actes et les délibérations officiels se faisaient non seulement en arménien mais aussi d'après les lois arméniennes. Les Arméniens de Lemberg avaient, depuis 1183, une église construite en bois ; en 1363, elle fut démolie et remplacée par une superbe église en pierre, qui devint la rési-

dence générale des prélats arméniens de Pologne et de Moldavie. En 1516, par ordre du roi Sigismond Ier (1507-1548), roi de Pologne, les Arméniens construisirent au centre d'un riche et aristocratique quartier de Lemberg leur premier tribunal qui s'appelait *Ratouché* (le tribunal). Ainsi les Arméniens de Pologne furent l'objet d'une attention spéciale et dotés de toutes sortes de privilèges ; par leur intelligence, ils se distinguèrent dans la diplomatie ainsi que dans le domaine militaire. Mais voici qu'un certain abbé, Nicol Thorossowitch, vint jeter le trouble parmi ses compatriotes ; il avait été sacré, en 1626, évêque des Arméniens de Pologne, malgré les protestations de ces derniers, par le coadjuteur catholicos d'Etchmiadzine, Melchisédech Ier de Garni (1593-1628) ; et il réussit, soutenu par les Jésuites de Lemberg, à semer la discorde religieuse parmi les Arméniens. Cette déscorde prit, à la suite, une telle extension que les Arméniens se révoltèrent ouvertement contre Nicol et, en 1631, portèrent plainte devant le nouveau catholicos, Movsès III (1629-1632) ; celui-ci envoya un légat pour examiner de près la question ; il écrivit aussi au roi de Pologne et au Saint-Père, en demandant aide et protection pour son envoyé dans sa tâche si difficile. Mais les intrigues de Nicol firent échouer l'intervention du catholicos ; ce pre-

mier se déclara catholique apostolique romain et, toujours avec le concours des Jésuites, il confisqua les biens et les églises de la communauté arménienne. Alors, indignée des agissements de Nicol, la population arménienne dont le nombre dépassait 50.000, s'éloigna de Lemberg et erra de nouveau de pays en pays ! Très peu d'Arméniens, à peu près 5.000 restèrent à Lemberg ou dans les environs ; peu à peu ils cédèrent aux instances et à la propagande de Vardan Hounanian, successeur de Nicol, et embrassèrent la religion catholique romaine, en 1689. Un siècle plus tard, en 1790, les Arméniens de Pologne perdirent tous leurs privilèges religieux et politiques et obéirent à la commune loi du pays.

En Galicie, Kuty est fondée par les Arméniens, en 1715.

La Pologne fut le berceau de deux grands érudits arméniens, Stépanos Rochkian et Stépanos de Pologne. Le premier, auteur d'un grand dictionnaire arménien-latin et latin-arménien, est né à Kamenetz-Podolsk ; le second, auteur et traducteur de plusieurs ouvrages intéressants, membre de la congrégation des moines d'Etchmiadzine, était natif de Lemberg.

Quant aux Arméniens de Moldavie, au nombre de 10.000 environ, ils furent obligés pendant la guerre turco-polonaise, en 1671, d'aller

s'installer en Bucovine et en Transylvanie. En Bucovine, ils choisirent comme demeure la ville de Suczawa avec ses environs ; en Transylvanie ils fondèrent eux-mêmes des nouvelles villes : Koloszvar, Arad, Maros-Vasarhély et surtout Erszébetvàros ou Elisabethstadt et Armienerstadt ou Szamos-ujvàr. Tous les habitants de cette dernière sont encore aujourd'hui des Arméniens. Par décrets spéciaux de l'empereur d'Autriche, Karl VI (1711-1740), ces deux dernières villes furent déclarées villes libres de la couronne, ayant chacune, comme jadis les Arméniens de Pologne, un conseil spécial, composé de douze juges arméniens. Le président, un Arménien également, s'appelait *Birow* (commandant), et le conseil : *Magistrat*. Ils avaient un autre conseil de hauts dignitaires, composé de quarante juges arméniens, qui s'appelait *Suta* dont le président, l'*Orator*, avait voix dans le Magistrat.

Il y a une vingtaine d'années, l'on a fondé à Szamos-ujvàr un musée arménien, pour la conservation des livres et des antiquités arméniens ; et jusqu'en 1907 le regretté Kristof Szongott publiait dans cette ville une revue mensuelle, *Armenia*, rédigée en hongrois sur l'histoire, la langue et la littérature arméniennes, spécialement pour réveiller les sentiments nationaux des Arméniens de Hongrie.

Une grande partie des Arméniens de Cilicie, avant et après la chute de ce royaume, avaient immigré dans les îles de Chypre, de Rhodes et de Crète, d'où ils passèrent en Italie pour s'installer à Venise, à Livourne, à Rome, à Milan, à Naples, à Gênes, à Pise et en d'autres endroits. D'autres émigrés de Cilicie vinrent se fixer en France, d'abord à Marseille où l'on voit jusqu'à présent la « rue d'Armény », et puis à Paris. Avant d'entrer en France, beaucoup d'entre eux s'établirent en Egypte ; ce pays était depuis longtemps habité par des Arméniens, anciens captifs emmenés en Egypte par les Arabes.

La colonie arménienne de Venise qui possédait ses églises et formait des quartiers entiers, a laissé jusqu'à nos jours le souvenir de son existence : une de ces rues habitées par les Arméniens porte encore le nom de « calle degli Armeni ». C'est à Venise qu'en 1512 fut fondée la première imprimerie arménienne. Plus tard le nom de Venise est devenu populaire et vénéré par tous les Arméniens, car la Congrégation arménienne, dite Mekhithariste, du nom de Mekhithar de Sébaste, son fondateur, s'est établie à Venise, dans l'île Saint-Lazare. Une fraction de cette Congrégation est allée se fixer d'abord à Trieste et puis à Vienne ; les Mekhitharistes de cette ville sont connus par leurs travaux philologiques.

Un ingénieur arménien de Venise, Antonio Sourian, dut sa renommée à ses inventions pour renflouer les bateaux coulés et surtout pour accrocher et immobiliser les galères turques pendant les combats navals entre la République de Venise et la Turquie.

En Hollande aussi des colons arméniens, composés des négociants venus de Djoulfa, s'étaient établis, et possédaient une église à Amsterdam dont l'inscription se trouve aujourd'hui au musée du Château Borély (Marseille). La première édition arménienne de la Bible et la Géographie de l'Arménie attribuée à Moïse de Khorène, ainsi que d'autres ouvrages importants furent imprimés à Amsterdam, par les soins de l'archevêque Oskan d'Erivan.

Aux Indes, les Arméniens furent renommés par leur commerce et par leur patriotisme. Ils y ont fondé la « Société Ararat » et avec les cotisations de celle-ci, ils ont ouvert à Calcutta une imprimerie et une grande école : *Mardacirakan Tchémaran* (Institut philanthropique), qui forme encore à présent des hommes importants. C'est à Madras qu'en 1794 fut fondée, par les soins du prêtre Harouthioun Chemavonian, la première périodique arménienne : *Azdarar* (le Moniteur). En 1844, Mesrop Thaghiadiantz commença à Calcutta la publication de son journal : *Azgacêr* (le Pa-

triote) ; Samuel Moorat, un négociant arménien de Madras, appréciant les services que les Mekhitharistes de Venise avaient rendus à la nation, leur a laissé des fonds importants pour l'éducation gratuite de jeunes Arméniens ; cet exemple fut suivi par un autre négociant arménien de l'Inde, Edouard Raphaël Gharamian. Alors les Mekhitharistes de Venise fondèrent au nom de Samuel Moorat, le *Collège Moorat*, à Padoue (Italie), en 1833, qu'ils transportèrent, plus tard à Paris, rue Prince, en 1846. D'autre part, les mêmes religieux ouvrirent le *Collège Raphaël*, à Venise, du nom du donateur Edouart Raphaël. Le premier, le Collège Moorat de Paris, fut renommé par l'éducation intellectuelle qu'il donna à ses élèves lesquels, de retour en Orient, contribuèrent à répandre la science et la civilisation françaises, et s'en firent une gloire. Il est regrettable que pendant la guerre de 1870-1871 ce collège fut fermé, transporté à Venise et fusionné avec celui de Raphaël qui depuis porte le nom de *Collège Moorat-Raphaël*.

CHAPITRE IX

Efforts faits pour la délivrance de l'Arménie

Emine Hovsépian, pour libérer les Arméniens, propose à Eréclé II, roi de Géorgie, la formation d'un royaume uni chrétien. — Catherine II. — Hakob Chahamirian reprend le projet d'Emine; Hovsep Arghouthian-Longuemain offre le trône d'Arménie à Potemkine, favori de Catherine II. — Le chah Ibrahim Khan punit les conspirateurs arméniens. — Aga-Mohammed Khan contre Ibrahim Khan. — Le premier, vainqueur de son rival, massacre les habitants du Caucase, et la Russie le châtie en lui enlevant une partie de l'Arménie persane, 1797.

Nous avons vu dans le chapitre VI l'admirable lutte soutenue par les méliks de Karabagh pour délivrer leur pays des jougs persan et turc, et nous avons dit qu'après avoir atteint leur but, ils durent assister à la fin tragique de l'indépendance du Karabagh. Malgré tous leurs malheurs, les Arméniens ne connurent pas le découragement, et le projet de reconquérir cette indépendance trouva de jour en jour plus de partisans. Le promoteur de cette idée fut Emine Hovsépian, un Arménien de Bombay (Indes), dont le père était de Hamadan (Perse). Après avoir fait ses études à Londres, ce jeune homme passa quelques

années en Prusse et y reçut, sous le règne de Frédéric II (1740-1786), une bonne instruction militaire. De Londres, où il s'était fixé, il adressa une longue lettre au roi de Géorgie, Eréclé II (1737-1797), lui proposant l'alliance des Géorgiens et des Arméniens et la formation d'un royaume uni, chrétien, devant résister aux races et aux états musulmans qui les entouraient. Emine, après avoir attendu vainement la réponse à sa requête, décida d'aller en Géorgie et en Arménie ainsi qu'il l'avait proposé à Eréclé.

Muni de recommandations d'hommes éminents anglais, il arriva à St-Pétersbourg, en 1760, et fit, pour la réalisation de sa cause, des démarches auprès des hauts fonctionnaires de l'empire. Après un entretien avec le père d'Eréclé II, Theymouraz II, il partit pour la Géorgie et pour l'Arménie, et eut de nombreuses entrevues avec les catholicos d'Etchmiadzine et d'Aghvanq, ainsi qu'avec des méliks arméniens. Comme nous le retrouvons à Londres, plus tard à Calcutta, ses démarches n'eurent probablement pas le résultat qu'il en attendait.

Catherine II monta sur le trône russe en 1762 et, lorsqu'en 1768 la guerre éclata entre les Russes et les Turcs, Catherine, pour fomenter des troubles dans toutes les parties de l'empire ottoman, fit appel à tous les sujets

chrétiens de ce gouvernement pour se soulever et proclamer leur indépendance nationale. Cet appel s'adressa aussi aux Arméniens. Quand le général Souvaroff, sur l'ordre de l'impératrice Catherine, préparait le projet d'indépendance de l'Arménie, en 1780, il invita Emine à St-Pétersbourg pour conférer avec lui ; mais Emine était mort !

Toutefois les Arméniens saluèrent l'apparition de deux autres de leurs nationaux, hommes dévoués à la libération de leur race. L'un de ces deux patriotes était Hovsep Arghouthian-Longuemain, archevêque des Arméniens de toute la Russie depuis 1773, qui travaillait avec zèle et succès pour la cause arménienne. Le second, Hakob Chahamiriantz, avait fondé une imprimerie à Madras (Indes), et publiait des livres et des brochures pour préparer les Arméniens à la liberté politique, et les inciter à lever l'étendard de la révolte pour leur indépendance ; son principal collaborateur était son père, Chamir Soultanoum Chahamiriantz, originaire de Djoulfa (Perse). De Madras, Hakob Chahamiriantz et son père, s'adressèrent aux catholicos d'Etchmiadzine et d'Aghvanq, à des méliks arméniens, à l'archevêque Hovsep Arghouthian, au roi de Géorgie, Eréclé II, et à d'autres personnages politiques. Leur projet était, avec le concours d'Eréclé, la délivrance de l'Arménie où ils voulaient former

une république démocratique, sous la présidence de ce même Eréclé, qui était issu des Bagratides, par conséquent de sang arménien ! Le projet de l'archevêque Hovsep était plus simple et plus réalisable : tout son espoir était fondé sur le prince Grigoriy Alexandrovitch Potemkine, favori de Catherine II, qui, quoique russe, serait devenu, par le concours de l'archevêque Hovsep, le futur roi de l'Arménie ; car Potemkine était non seulement un fervent arménophile, mais il était aussi chargé par l'impératrice de réaliser le projet de l'indépendance arménienne.

Catherine II se proposait la formation de deux petits Etats en Caucasie, composés de la Géorgie et de l'Arménie, qui dépendraient uniquement de la Russie.

Grigoriy Potemkine envoya d'abord un de ses parents, le général Pavel Potemkine, au Caucase pour gagner les méliks arméniens du Karabagh et pour délibérer avec les Géorgiens; le général Souvaroff vint à son tour à Astrakhan pour recueillir des renseignements sur l'Arménie et sur la Perse et principalement pour avoir des informations exactes sur les provinces de Chirvan et de Guilan. Les méliks du Karabagh qui attendaient depuis tant d'années si anxieusement l'heure du soulèvement et de la délivrance, furent saisis d'enthousiasme à l'annonce d'une proposition si

inattendue et si heureuse, et cet enthousiasme fut partagé par tous les Arméniens. Le catholicos d'Echmiadzine et celui d'Aghvanq prirent aussi part à ce mouvement.

Et pourtant les méliks eurent la douleur de voir deux des leurs, ceux du Varanda et du Khatchèn, se séparer de la cause commune et s'entendre avec le fondateur de la forteresse de Choucha, Panah Khan, qui ne rêvait que la domination sur toute la province du Karabagh. Les trois autres, ceux du Gulistan, du Djraberd et du Dizak, restés fidèles à leur cause, eurent des entrevues fréquentes et secrètes avec le catholicos de Gandzaçar (Aghvanq), Hovhannès X (1763-1786). Pavel Potemkine avait, de la part du prince Grigoriy Potemkine, annoncé aux deux catholicos et aux méliks arméniens que les Russes avaient projeté pour l'été de 1784 l'invasion de la Perse afin de délivrer les Arméniens, et Pavel invita ceux-ci à se tenir prêts.

Mais l'année de 1784 que les Arméniens avaient attendue avec tant d'impatience arriva. L'été se passa, l'hiver lui succéda ; et les Russes ne vinrent pas !

Au printemps de l'année 1785 les trois méliks susmentionnés et quelques seigneurs du Karabagh se réunirent de nouveau dans le couvent historique de Gandzaçar et y délibérèrent avec le catholicos Hovhannès X. Ils y

décidèrent de faire un nouvel appel à la cour de Russie, la priant de hâter leur délivrance du joug persan. Ibrahim Khan, fils et successeur de Panah Khan, intercepta le message. Ibrahim Khan, comme son père, voulut mettre fin au pouvoir des méliks arméniens et devenir unique maître du Karabagh ; et lorsqu'il eut des preuves des sentiments hostiles des Arméniens à l'égard de la Perse, il fit arrêter tous les « conspirateurs » et les mit aux fers ; il fit empoisonner le catholicos Hovhannès dans sa prison, les domaines des méliks furent saccagés et réduits en ruines sous les assauts barbares des hommes d'Ibrahim. De nouveau les habitants arméniens du Karabagh, à la suite de ces événements, furent obligés de quitter leur pays et de s'installer dans différentes villes de la Géorgie et de la Russie. Deux des méliks eurent la bonne fortune de s'évader de leur cachot et ils se réfugièrent à Tiflis ; voyant que leur présence dans cette ville déplaisait à Eréclé, ils partirent pour Gandja (Gandzak ou Iélisavetpol), et demandèrent asile et protection à Djavad Khan, seigneur de cette province et adversaire d'Ibrahim. Quand Ibrahim connut la retraite des deux méliks évadés, il demanda à Djavad de les lui livrer, ce que Djavad refusa énergiquement. Ibrahim, que ce refus avait offensé, fit de grands préparatifs et attaqua le camp

de Djavad ; ses troupes furent anéanties et lui-même fut obligé de se retirer de nouveau à Choucha.

Aga-Mohammed Khan, profitant des désordres intérieurs du pays, se proclama chah de Perse (1794-1797). Ibrahim Khan ne voulant pas reconnaître l'autorité d'Aga-Mohammed, la guerre ne tarda pas à éclater entre les deux, et les poursuites contre les Arméniens furent ainsi abandonnées par Ibrahim. Le chah Aga-Mohammed, au courant des tendances et des démarches des Arméniens du Karabagh, chercha à en faire ses partisans et les invita à s'unir à lui pour mettre fin à l'autorité d'Ibrahim. Il leur promit en revanche de restituer les méliks dans leur ancienne dignité. Cependant, les Arméniens comptant toujours sur le secours des Russes, non seulement repoussèrent cette proposition, mais aussi se rangèrent du côté d'Ibrahim. Pour eux, Ibrahim était le moins redoutable des deux ennemis, et ils se disaient qu'avec l'aide des Russes, il leur serait ainsi plus facile de gagner leur indépendance et d'occuper le pays du Karabagh. Mais les événements déjouèrent les calculs des Arméniens, puisque Aga-Mohammed, même sans leur aide, resta le vainqueur. Il prit d'assaut la forteresse de Choucha et massacra tous ceux qui se refusèrent à reconnaître son autorité dans le Caucase (1796).

Quand la nouvelle du massacre des habitants du Caucase, surtout celui des chrétiens, arriva à St-Pétersbourg, la mort du prince Grigoriy Potemkine remontait déjà à cinq ans (1791), et avait plongé dans le deuil tous les Arméniens, particulièrement l'archevêque Hovsep Arghoutiantz, car l'excellente idée de l'autonomie arménienne descendit dans la tombe avec celui qui avait été destiné à être le futur roi d'Arménie ! Toutes les fonctions du prince Potemkine avaient été confiées par l'impératrice Catherine II au prince Platon Alexandrovitch Zoubov. Celui-ci, à la nouvelle des massacres du Caucase, envoya le comte Valérian Zoubov, pour réprimer les désordres en Perse et pour châtier Aga-Mohammed chah (1796). Les Arméniens, à leur tête l'archevêque Hovsep, participèrent en masse à cette expédition, de sorte que les Russes, grâce à leur concours, enlevèrent l'une après l'autre les villes fortes de Derbend, de Bakou, de Couba et de Gandja, ainsi que Chamakhi et Choucha. Par conséquent, une partie de l'Arménie persane tomba entre les mains des Russes, en 1797.

Pendant que ces événements se déroulaient dans une partie du Caucase, le roi de Géorgie, Eréclé II, constamment inquiété par les Persans, entama des négociations avec Catherine II et conclut avec elle un traité (4 août/

24 juillet 1783) au terme duquel il se mit sous la protection de la Russie et reconnut sa souveraineté. Après la mort d'Eréclé, son fils Guiorgui abandonna par un traité, en 1799, la Géorgie, menacée de retomber sous le joug musulman, au tsar Paul Ier. En effet, après la mort de Guiorgui, la Géorgie fut définitivement déclarée province russe (1802), et c'est ainsi que les Russes se fixèrent au sud du Caucase et par suite près de l'Arménie.

CHAPITRE X

Les Russes en Arménie

Abbas Mirza, prince héritier de Perse, attaque les Russes qui font appel aux Arméniens. — Le général arménien Madatoff, vainqueur des Persans. — Traité de Turkmen-tchaï, 1828. — « Province arménienne ». — Lutte entre Nersès et Paskévitch. — Guerre russo-turque. — Traité d'Andrinople, 1829. — Nouvelle guerre russo-turque. — Traité de San-Stéfano, 1878.

Les Russes, maîtres d'une partie de l'Arménie persane depuis 1797, continuèrent à combattre les Persans et pénétrèrent petit à petit dans l'intérieur du pays. Mais les deux adversaires se réconcilièrent et, par le traité de Gulistan, en 1813, les Russes prirent possession des khanats de Karabagh, de Gandja, de Chaki, de Chirvan, de Derbend, de Bakou et du Talich, ainsi que du Daghestan entier, de la Géorgie, de l'Iméréthie, de la Gourie, de la Mingrélie, de l'Abkhasie, etc. Cette paix n'était qu'un piège tendu aux Russes par l'astucieux Abbas Mirza, prince héritier de Perse. Il s'agissait, en réalité, de gagner le temps nécessaire pour faire de grands préparatifs et, à l'aide d'une forte armée, de surprendre les Russes. En effet, en 1826, Abbas Mirza fit ir-

ruption dans les territoires nouvellement conquis par les Russes. Ceux-ci qui n'étaient nullement prêts à recevoir le choc de l'ennemi, eurent à combattre en même temps toutes les tribus musulmanes du Caucase qui s'étaient révoltées et s'étaient alliées à Abbas Mirza. Que faire dans des circonstances aussi graves, sinon d'aller de nouveau frapper à la porte des Arméniens ? C'est ce que firent les Russes en s'adressant à Nersès d'Achtarak, archevêque de tous les Arméniens de Russie, qui devint plus tard un des plus célèbres et des plus populaires des catholicos (1843-1857). Ce ne fut pas en vain que les Russes firent appel aux Arméniens : le général Madatoff, Arménien lui-même, et originaire du Karabagh, reçut aussitôt l'ordre de marcher avec ses troupes contre les Persans. Parmi les combattants se trouvait l'archevêque Nersès ; à la tête des volontaires arméniens, tenant la croix d'une main et l'épée de l'autre, il les conduisait et les encourageait vaillamment. Le succès couronna l'effort et les sacrifices des Arméniens : les Persans furent vaincus et après leur défaite, ils durent cette fois-ci céder aux Russes les khanats d'Erivan et de Nakhitchévan, par le traité de Turkmen-tchaï (1828). Le gouvernement russe réunit ces deux khanats en une seule province et la nomma *Armianskaïa oblast*, c'est-à-dire « Province arménienne » ;

l'administration en fut confiée à un conseil provisoire, duquel faisait partie l'archevêque Nersès. Mais quand Nersès rappela au gouvernement que la « Province arménienne » avait été constituée *pour les Arméniens* et que cette province devait former un Etat arménien autonome sous la suzeraineté des tzars de la Russie libératrice, le gouverneur militaire général du Caucase, Paskévitch, accusa Nersès de rébellion et l'éloigna du Caucase, en le faisant nommer prélat des Arméniens de Bessarabie ! Ce ne fut autre chose que l'exil pour Nersès.

Pendant que Paskévitch prenait cette attitude malveillante envers les Arméniens, les colonies arméniennes des Indes, animées par la création d'une « Province arménienne », se disposèrent à rentrer au pays d'origine et d'habiter la Nouvelle Arménie. Déjà, un des membres les plus riches de ces colonies, Hovsep Hovhannessian Amirkhaniantz, écrivit, en date du 20 octobre 1829, à l'archevêque Nersès, lui annonçant qu'il mettait toute sa fortune à la disposition du gouvernement russe « pour en *acheter* la province de Karabagh et celle de Païtakaran. » Mais lorsque ces mêmes Arméniens apprirent la mainmise russe sur la « Province arménienne » ainsi que l'exil de l'infortuné archevêque Nersès, leur déception fut grande.

La guerre russo-persane à peine terminée, la Russie se vit, la même année, dans l'obligation de déclarer la guerre aux Turcs. Pendant cette nouvelle guerre, le général Paskévitch occupa en Arménie les villes fortes de Kars, d'Akhalkalak, d'Akhaltsikhé, de Bayazid, de Diadine, d'Alachkerd, de Hassan-kalé, d'Erzeroum, de Khinis et de Baïbourt. Du côté de l'Europe, les Russes arrivèrent jusqu'à Andrinople, où fut signé le traité de paix (1829). Par ce traité, Anapa, Poti, Akhalkalak et Akhaltsikhé furent annexés par la Russie, qui devint ainsi maîtresse d'une petite partie de l'Arménie turque.

Après ces deux terribles guerres, une grande partie des Arméniens de Perse et de Turquie durent émigrer en Russie. Comment dépeindre cet exode pendant lequel d'atroces supplices, la famine et l'épidémie décimèrent les fugitifs ; la moitié d'entre eux périrent en route ! Les émigrants de Perse étaient au nombre de 40.000 ; on leur désigna comme demeure la « Province arménienne » ; ceux de Turquie, 90.000 environ, furent conduits dans les cantons d'Alexandropol, d'Akhalkalak et d'Akhaltsikhé.

En 1877, nous voyons de nouveau les Russes et les Turcs aux prises ; les premiers réoccupèrent les forteresses de Kars, d'Erzeroum, de Bayazid et de Hassan-kalé, en Arménie,

et arrivèrent par l'Europe jusqu'aux portes de Constantinople ; ils s'arrêtèrent devant San-Stéfano, où furent signés les préliminaires du traité de paix, en 1878, traité qui fut revisé ensuite au Congrès de Berlin. D'après ce traité les Russes se retirèrent d'Erzeroum et de Bayazid, mais ils gardèrent Batoum, Adjara, Artvine, Olti, Ardahan, Kars, Ani et Kaghizman.

Pendant ces guerres presque ininterrompues contre les Persans et contre les Turcs, l'armée russe comptait dans ses rangs plusieurs généraux arméniens comme le prince Madatoff, Movsès Z. Arghouthian-Longuemain, Mich. Loris-Mélikoff, B. Chelkovnikoff, H. Lazareff, A. Ter-Ghoukassoff, H. Alkhazoff, Behboutoff et d'autres qui rendirent des services inappréciables à leur gouvernement.

CHAPITRE XI

Les Arméniens de Russie

Abolition des privilèges accordés aux Arméniens par Pierre le Grand et Catherine II; le règlement dit Polojénié. — Le Catholicos; le Synode; les Consistoires. — Les six diocèses des Arméniens en Russie.

Les privilèges que les Arméniens possédaient en Russie remontent à 1708, l'année où Pierre le Grand leur accorda des concessions importantes.

En 1746, par une autorisation du Sénat russe, le code national arménien fut applicable aux Arméniens d'Astrakhan. En 1765, l'impératrice Catherine II accorda les mêmes privilèges aux Arméniens du Nouveau-Nakhitchévan. Mais après les poursuites du général Paskévitch qui envoya en exil l'archevêque Nersès, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la politique russe vis-à-vis des Arméniens changea, et les privilèges accordés par Pierre le Grand et Catherine II furent abolis les uns après les autres et remplacés par le règlement dit *Polojénié*, du 11/23 mars 1836, contrôle imposé sur les affaires intérieures, les affaires religieuses et nationales des Arméniens de Russie.

D'après le Polojénié, le chef spirituel et suprême de l'Eglise arménienne est le Catholicos de tous les Arméniens dont l'élection se fait par les délégués de tous les pays. Ces délégués se réunissent en l'église patriarcale d'Etchmiadzine, et préparent d'abord une liste composée des noms de quatre hauts dignitaires ecclésiastiques purement arméniens ; ensuite ils choisissent, parmi ces quatre noms, deux candidats, qu'ils présentent à l'approbation du tsar, qui a le droit d'y mettre son veto.

Le Catholicos n'a que le pouvoir spirituel ; il est obligé pour le règlement de toutes les questions religieuses, scolaires, foncières et autres, de s'adresser au *Synode* d'Etchmiadzine, qui est composé de huit membres religieux sous la présidence du Catholicos même. Quoique les membres du Synode soient désignés par le Catholicos, ils sont ultérieurement approuvés ou désapprouvés par le tsar. Le Synode est sous la surveillance du Ministère de l'Intérieur russe, par conséquent, ce ministre y a un représentant officiel qui s'appelle le *Procureur*. Les fonctions de Procureur consistent à surveiller étroitement tous les mouvements et toutes les opérations du Synode.

Les Arméniens de Russie étaient alors groupés dans six diocèses, gouvernés par les évêques diocésains, également approuvés par le tsar. Chaque diocèse avait son *Consistoire* qui opé-

rait sous la présidence de l'évêque diocésain. Les Consistoires étaient responsables devant le Synode d'Etchmiadzine, et ils étaient obligés de lui présenter chaque année un rapport de leurs opérations.

Les diocèses des Arméniens de Russie étaient autrefois divisés ainsi qu'il suit :

I. *Erivan*, qui comprenait administrativement les provinces d'Erivan et de Kars, ainsi que la partie Sud-Ouest de la province d'Iélisavetpol, c'est-à-dire, le canton de Zanguézour. D'après les dispositions du Polojénié, l'évêque du diocèse d'Erivan n'est autre que le Catholicos de tous les Arméniens lui-même.

II. *Tiflis* ou la Géorgie et l'Iméréthie avec les provinces de Tiflis, de Koutaïs, de la Mer Noire, ainsi que la partie Nord de la province d'Iélisavetpol.

III. *Choucha* ou Karabagh, diocèse où se trouvaient les cantons de Kariaguine, de Choucha, de Djivanchir, de Noukhi et d'Arèche de la province d'Iélisavetpol.

IV. *Chamakhi*, renfermant la province de Bakou et le canton de Daghistan.

V. *Astrakhan*, qui comprenait la province

d'Astrakhan, les provinces orientales de la Russie, ainsi que la Sibérie et le Turkestan.

VI. *Bessarabie* dont les provinces étaient celles de l'Ouest, du Nord et du Sud de la Russie.

CHAPITRE XII

Le Mouvement intellectuel chez les Arméniens de Russie

L'Institut Lazareff. — Le Séminaire Nersissian. — L'Ecole Khalibian. — L'Institut Guéorguian. — Les écoles supérieures des diocèses. — Ecoles de Jeunes Filles. — La Presse arménienne. — Les principaux journaux et les revues.

Le mouvement intellectuel chez les Arméniens de Russie commença avec l'ouverture de l'*Institut Lazareff* de Moscou, fondé en 1818 par Hovakim Lazareff. Cet Institut a donné jusqu'à nos jours, de nombreux jeunes gens instruits, à la nation arménienne.

En 1825, l'archevêque Nersès d'Achtarak, suivant l'exemple de Lazareff, fonda à Tiflis, une autre école, qui, du nom de son fondateur, s'appelle actuellement *Séminaire Nersissian*. Les élèves de cet établissement sont plus nombreux que ceux de l'Institut Lazareff et ils se destinent plutôt à la carrière de l'enseignement qu'à l'état ecclésiastique. Presque tous les instituteurs des écoles arméniennes communales du Caucase sortent de ce Séminaire.

En 1858, le P. Gabriel Aïvazian, avec l'aide

pécuniaire de Harouthioun Khalibian, créa, en Théodosie, l'*Ecole Khalibian*, qui fut très en vogue dans son temps.

En 1874, le catholicos Guéorg IV (1866-1882) fonda, dans l'enceinte du couvent d'Etchmiadzine, un séminaire supérieur qui s'appelle *Institut Guéorguian*. Cet Institut rend, comme le Séminaire Nersissian, de grands services à la nation arménienne, car il augmente chaque année le nombre des membres du clergé instruit et celui des instituteurs qui s'adonnent consciencieusement à leur tâche.

A part ces écoles supérieures, il existe dans chaque diocèse un Séminaire arménien, comme à Erivan, à Choucha, à Astrakhan et à Nouveau-Nakhitchévan, qui sont, comme les précédents, des foyers d'études pour les jeunes gens du diocèse.

A côté de ces institutions destinées à l'éducation des jeunes gens, l'instruction des jeunes filles arméniennes n'est pas négligée en Russie. En effet, il existe depuis longtemps à Tiflis l'*Ecole Gaïanian* et l'*Ecole Mariamian-Hovnanian*, qui se vouent à l'éducation des femmes et qui préparent les institutrices pour les milliers d'écoles communales arméniennes.

Et le renom de la presse arménienne de Russie n'est pas moindre que celui de ses écoles ; c'est à 1846 que remonte la création du jour-

nalisme, date à laquelle sont attachés les noms de Hakob Arzanian et de Hakob Karinian qui fondèrent à Tiflis le premier journal arménien : *Kovkas* (le Caucase). Quand celui-ci cessa sa publication, le prêtre Gabriel Patkanian fit paraître pour la première fois son journal *Ararat*, en 1850. Ce journal ne vécut pas plus longtemps que son prédécesseur, et en 1858 le prêtre Stépanos Mandinian créa, toujours à Tiflis, un autre organe, *Méghou Haïastani* (l'Abeille de l'Arménie), qui jouit de la faveur publique, à cause de ses idées inédites et surtout à cause des collaborateurs les plus en vue du Caucase. Pendant la vogue du journal *Méghou Haïastani* l'attention du monde arménien fut attirée sur la publication de deux revues mensuelles à Moscou : *Tchraqagh* (le Grapillon), fondée par Msère Msérian, et, *Hussissapaïl* (l'Eclat du Nord), par Stépanos Nazariantz. Cette dernière dut son grand succès à ses articles sérieux, traitant les sujets les plus divers. Et dans le sillon tracé par ces premiers organes, l'on vit apparaître l'un après l'autre, les journaux suivants : *Krounk Haïotz Achkharhi* (la Grue du pays des Arméniens), de Markos Aghabéguian, *Haïkakan Achkharh* (le Pays arménien), de Stépan Stépané (plus tard évêque Khorène Stépané), *Pordz* (l'Epreuve) et *Ardzagang* (l'Echo), d'Abgar Hovhannissian, l'admirable *Araxe*, de Si-

méon Goulamiriantz, *Nor-Dar* (le Nouveau-Siècle), de Spandar Spandarian, *Mourtch* (le Marteau), d'Avétik Araskhaniantz et de Léon Sargsiantz, *Hambavaber* (le Nouvelliste), organe de la Société de Bienfaisance des Arméniens du Caucase, *Louma* (l'Obole) de Güt Aghaniantz, le journal quotidien des Daschnakistes *Horizon*, publié à Tiflis, *Arèv* (Soleil), de Simon Hakobian, le *Haïastan* (l'Arménie), d'Andranik, le *Kaïtz* (l'Etincelle) et le *Gortzavor* (l'Ouvrier), des Hentchakistes, l'*Achkhatavor* (le Travailleur) des Daschnakistes, et le *Hovit* (la Vallée), journal hebdomadaire d'Eznik Erznkian ; quant aux journaux actuels, je me borne à citer l'*Ararat*, organe officiel d'Etchmiadzine, l'*Azgagrakan Handès* (la Revue Ethnographique), d'Ervand Lalayantz, le *Mschak* (le Cultivateur), journal quotidien fondé par Grigor Artzrouni, l'*Aghbur* (la Fontaine), et le *Taraz* (le Costume), de Tigran Nazariantz.

CHAPITRE XIII

Les Arméniens de Perse

Répartition des Arméniens en Perse. — Leurs écoles à Tabriz et à Nouveau-Djoulfa. — La Société de Conférence à Tabriz; Société Bienfaisante Unie des Femmes de Tabriz. — Leur sort heureux depuis la Constitution Persane. — Ephrem Khan.

Nous avons vu maintes fois dans cette esquisse quelle a été la situation politique des Arméniens en Perse dans le courant des siècles de leur histoire. Jetons maintenant un coup d'œil sur leur état présent.

Il y a dans toute la Perse 140.000 Arméniens répartis dans le diocèse d'Azerbaïdjan et dans celui d'Indo-Perse ; c'est-à-dire, dans la ville de Tabriz et ses villages environnants, dans les villes de Maragha et d'Ardabil, dans les cantons de Karadagh, de Salmast, d'Ourmia et de Khoï, dans le khanat de Makou, dans les cantons de Souldouz, de Soouk-boulaq et de Mian-do-ab, tous ressortissant du diocèse d'Azerbaïdjan ; tandis que les Arméniens habitant la partie persane du diocèse d'Indo-Perse sont fixés dans la ville de Téhéran et les villages voisins, les villes de Nouveau-Djoulfa et de Kazvine, la ville de Hamadan et le vil-

lage contigu, Chavarine, les villes de Recht, d'Enzéli, de Chiraz, de Bouchir, de Barfrouch et de Méchéd-i-sar, ainsi que dans les cantons de Péria, de Tchehar-mehal, de Pourvari, de Kiamar, de Guiapcha et de Kiaghaz.

Dans les localités où la population arménienne est importante, il existe des écoles arméniennes fondées et entretenues par les Arméniens. Parmi les collèges *Aramian*, *Haïkazian*, *Central* et *Tamarian*, tous les quatre à Tabriz même, les trois premiers sont destinés aux garçons et le dernier aux jeunes filles ; à Nouveau-Djoulfa il y a également un collège de garçons, *Ecole Centrale Nationale*, et deux de jeunes filles : *Ecole Sainte-Catherine* et *Ecole G. Kananian*.

La *Société de Conférences* à Tabriz, ainsi qu'une *Salle de Conférences*, sont dues aux soins du regretté Dr G. H. Paschayan ; le but de cette Société est d'organiser des conférences publiques à la portée des Arméniens de la ville. Il faut citer aussi la *Société Bienfaisante Unie des Femmes de Tabriz* qui, outre ses œuvres philanthropiques, a ouvert plusieurs écoles communales dans les villages arméniens d'Azerbaïdjan.

Les Arméniens de Perse n'ont joui jusqu'à présent d'aucun privilège ; au contraire, ils ont toujours été persécutés par des Persans fanatiques, et contraints par les tortures et

par les menaces de mort d'embrasser l'islamisme. Mais leur sort est incomparablement plus heureux aujourd'hui, surtout depuis la Constitution Persane, pour l'établissement de laquelle les Arméniens ont versé généreusement leur sang sous le commandement du héros arménien Ephrem Khan, nommé *Serdar* (généralissime). Celui-ci fut le leader et le soutien de la Constitution persane et jouit de la confiance de tous les partis par son désintéressement et son dévouement à la chose publique; il combattit l'anarchie politique, qui allait succéder à la suppression de la royauté absolue ; créa de toutes pièces une administration de police et tint en échec les partis politiques qui tendaient à copier les pires excès de la Révolution Française sans en posséder le véritable esprit. Il soumit les rébellions des tribus nomades, partisans du pouvoir absolu, et battit les troupes de Mohammed Ali et de Salar-ed-Dowleh. Dans toutes ces expéditions Ephrem Khan se montra un génie militaire de premier ordre et tomba vaillamment sur le champ de bataille pour le maintien de la Constitution, qu'une réaction fanatique cherchait à abolir.

CHAPITRE XIV

Les Arméniens de Turquie, ou plutôt les Arméniens de Constantinople

Les Arméniens durant l'empire byzantin. — Empereurs et impératrices arméniens sur le trône de Byzance. — Soldats et dignitaires arméniens. — Narsès, vainqueur des Goths. — Gourguène. — Méhemmed II, le conquérant de Constantinople, attire les Arméniens d'Asie-Mineure dans sa capitale; il nomme le premier patriarche arménien de Constantinople. — Sélim Ier emmène les artisans arméniens de Tabriz à Constantinople. — Les amiras ou seigneurs, conseillers du patriarcat arménien. — Lutte entre les seigneurs et le peuple.

La date de la colonisation arménienne dans la Péninsule Balkanique et la région occidentale de Turquie d'Asie est antérieure à l'occupation de l'Arménie par les Turcs. Cette date remonte jusqu'à l'époque de l'empire byzantin et même jusqu'à l'époque des Romains.

Au VIe siècle de notre ère, il y avait, à Constantinople, une riche et florissante colonie arménienne.

Pendant l'empire byzantin, les Arméniens ont joué un grand rôle dans le gouvernement de Byzance. Ils ont été élevés aux plus hautes dignités de l'Etat ; ils ont même occupé, à

plusieurs reprises, le trône de cet empire ! L'histoire enregistre vingt-quatre empereurs, dix associés à leurs pères ou leurs frères, et dix impératrices, d'origine arménienne, sur le trône de Byzance (1). L'époque de la dynastie arménienne fut la plus brillante et la plus glorieuse de l'empire byzantin. Au xe siècle, nous rencontrons un autre Arménien, Samuel, originaire de Terdjan, occupant le trône de Bulgarie (976-1026) ! Tous ces empereurs disposaient d'armées composées de soldats arméniens, avaient des ministres arméniens, des aides de camp arméniens, et d'autres fonctionnaires arméniens, grands ou petits. « L'histoire de l'armée byzantine fourmille de noms d'illustres chefs de cette même race », comme dit fièrement le savant historien et numismate M. Gustave Schlumberger (2).

Du vie au viiie siècle de notre ère, Ravenne était la résidence d'un exarchat byzantin où nous rencontrons non seulement des exarques arméniens de naissance, comme Narsès, Grégoire et Isaac, mais aussi une troupe de soldats arméniens, *Numerus Armeniorum*, chargés de la protection de l'Italie. Le quartier maritime de la ville où campait cette troupe, s'appelait *Armenia*.

(1) Voir dans l'Appendice VI : *Liste des empereurs arméniens de Constantinople.*

(2) Voir son précieux article sur « Les Arméniens au Moyen Age », publié dans le *Journal des Débats*, 10 mars 1916.

En 550, l'empereur Justinien confia à Narsès (472-568) le commandement suprême de son armée contre les Goths qui furent chassés d'Italie par ce valeureux chef ; la réorganisation du pays libéré fut ensuite commise à l'habileté de ce dernier (1).

De 932 à 935, sous l'empereur Romain Ier Lécapène (919-944), un général arménien, Gourguène, à la tête de 50.000 soldats grecs, investit Mélitène (Malatia), au nom de l'empereur byzantin.

Après avoir occupé la capitale de l'empire byzantin (1453), Méhemmed II, le sultan conquérant de Constantinople, connaissant bien la valeur des Arméniens, invita ceux d'Asie Mineure à venir s'installer à Constantinople. Ainsi fut augmentée l'ancienne colonie arménienne de cette ville. Méhemmed II, peu de temps après, pour accomplir sa promesse amicale, invita le prélat des Arméniens de Brousse, l'évêque Hovakim, à Constantinople, et le nomma patriarche de tous les Arméniens de Turquie (1461) ; il lui accorda les mêmes privilèges qu'au patriarche des Grecs. Sélim Ier (1512-1520), après la victoire de Tchaldiran sur les Perses, emmena de Tabriz à Constantinople de nombreux artisans arméniens, pour

(1) Il est à noter qu'il existe à ce sujet un remarquable poème épique intitulé : *L'Italia liberata dai Goti*, écrit par l'illustre Giovan Giorgio Trissino, en 1547.

développer et perfectionner l'industrie du pays (1514).

Aussitôt que les Arméniens de Turquie eurent un patriarche général à Constantinople, ils s'adressèrent à leur patriarcat pour le règlement des questions nationales et religieuses. Ce règlement dépendait, au début, de la volonté absolue du patriarche et de ses conseillers, qui se recrutaient uniquement parmi les *amiras* (seigneurs) arméniens ; les uns étaient des fonctionnaires du gouvernement turc, les autres, — les plus redoutables pour leurs compatriotes, — étaient les banquiers de hauts dignitaires et des pachas de ce même gouvernement. Un grand nombre de successeurs de Hovakim achetaient leur dignité à prix d'argent au gouvernement ; d'autres, grâce à la corruption des pachas influents, faisaient destituer le patriarche du jour et prenaient sa place, pour écorcher le malheureux peuple ! tandis que les seigneurs, ces *amiras* sans cœur, ayant comme soutiens les pachas turcs, étaient devenus de vrais despotes pour la population.

Plus d'une fois le peuple arménien de Constantinople laissa entendre d'énergiques protestations, se souleva contre le despotisme de ses patriarches et de ses seigneurs, et renversa tel ou tel patriarche à l'aide de son concurrent qui dans l'ombre travaillait avec les mécontents. Ainsi, par exemple, Hovhannès III et

Grigor II, deux patriarches rivaux, ont occupé alternativement trois ou quatre fois le trône patriarcal, intriguant l'un contre l'autre ! Ces menées sourdes se renouvelèrent à l'époque de la rivalité de David et celle de Thomas II, ainsi que pendant le patriarcat de Karapet II, d'Ephrem, de Melchisédech II et d'autres. L'ère des intrigues cessa pendant un laps de temps, lorsque Hovhannès Kolot monta sur le trône ; lui et ses dignes élèves et successeurs surent imposer le respect aux ambitieux et faire honorer la dignité du patriarcat arménien. Mais après une trève de courte durée les cabales des compétiteurs reprirent et les patriarches devinrent des despotes pires que ceux des premières époques. Le mouvement populaire prit alors une telle proportion que les artisans et toutes leurs corporations se révoltèrent et que les manifestations bruyantes contre le patriarche et contre les seigneurs despotes amenèrent la fâcheuse intervention du gouvernement. La plupart des manifestants furent conduits en prison ; quelques-uns des instigateurs prirent la fuite, d'autres furent arrêtés et envoyés en exil. Le *Tchémaran*, collège arménien de Scutari d'Asie, fondé par Hovhannès Servérian et Karapet Balian, fut accusé d'avoir été un foyer de révolution, et fermé par le gouvernement (1841). Ces oppressions et ces violences augmentèrent encore la

colère de la foule contre les seigneurs, et le gouvernement fut obligé de reconnaître le droit du peuple arménien et de lui donner l'autorisation de gérer ses affaires nationales, mettant ainsi fin au pouvoir arbitraire des seigneurs.

CHAPITRE XV

La Constitution Nationale Arménienne

Les Conseils du Patriarcat. — Conseil Spirituel et Conseil Supérieur. — Le Logothète. — Nicoghos Balian. Dr Nahapet Roussinian et Grigor Odian posent la première pierre de la *Constitution Nationale Arménienne*. — Le premier Conseil d'Instruction. — En 1855 une Commission officielle est formée pour préparer un Règlement National. — Division des Arméniens : leur réconciliation. — L'Assemblée Générale Nationale propose un Nouveau Règlement, qui ne vécut qu'un an et demi. — Les deux camps hostiles : Loussavorial et Khavarial. — Le gouvernement turc intervient et suspend la Constitution Arménienne ou le Nouveau Règlement. — La foule se révolte, la Porte ratifie cette Constitution. — Les six Principes Fondamentaux de la Constitution Nationale Arménienne.

Le gouvernement turc, après avoir donné satisfaction aux justes revendications du public arménien, constitua, par un décret du 12/24 décembre 1841, un Conseil, composé de vingt-sept artisans, lui donnant le droit de gérer les affaires nationales, avec interdiction aux seigneurs de participer aux règlements des affaires de patriarcat. Cet acte du gouvernement était donc la sanction officielle

du droit du peuple. Mais ce triomphe fut de courte durée ; car, les puissants et les seigneurs ne contribuant plus aux frais généraux de la nation, les revenus diminuèrent, et les vingt-sept conseillers durent démissionner et remettre le patriarcat de nouveau entre les mains des seigneurs, la souveraineté du peuple n'ayant même pas duré un an. Après avoir repris la direction du patriarcat, le 13/25 novembre 1842, les seigneurs destituèrent, peu de temps après, le patriarche Astvatzatour II, l'incriminant d'avoir été le partisan des artisans ou bourgeois hostiles, et la principale cause des désordres nationaux. Le lendemain même de cette disgrâce, les seigneurs invitèrent le prélat des Arméniens de Smyrne, l'évêque Mathéos Tchoukhadjian, et le nommèrent patriarche de Constantinople (1844). Le nouveau patriarche, Mathéos II, homme juste et impartial, se montra digne du poste d'honneur qu'on lui avait confié, et par sa direction intelligente réussit à réconcilier les seigneurs et les artisans. C'est ainsi qu'il réunit ces deux éléments jadis hostiles et en forma un nouveau Conseil. De son côté, il travaillait inlassablement pour le bien de son peuple ; mais les seigneurs ne tolérant pas l'indépendance de leur patriarche, constituèrent, par un iradé du sultan, deux conseils : toutes les dispositions prises en dehors de

ces deux conseils ne pouvaient être valables (9/21 mai 1847). L'un de ces conseils, composé de quatorze ecclésiastiques, s'appelait *Conseil Spirituel ;* l'autre, composé de vingt membres laïques, — moitié seigneurs et moitié artisans, — s'appelait *Conseil Supérieur.* Le patriarche présidait ces deux conseils. L'exécution des décisions pour les affaires séculières était confiée au secrétaire du Conseil qui s'appelait *Logothète.*

Depuis 1841, c'est-à-dire, depuis l'époque où la classe bourgeoise était devenue maîtresse de la situation et où la direction des affaires nationales avait été confiée aux membres élus par le peuple même, mettant ainsi fin au despotisme des patriarches et des seigneurs, un petit groupe d'intellectuels, rentrés de l'Europe, et imbus des idées démocratiques de la France où ils avaient fait leurs études, se consacrèrent à la cause publique et cherchèrent à attribuer au peuple la plus large part dans la participation des affaires nationales. C'est ainsi que, grâce aux efforts de Nicoghos Balian (fils d'un seigneur), du Dr Nahapet Roussinian et de Grigor Odian, la première pierre de la *Constitution Nationale Arménienne* fut posée. D'abord, en 1853, fut formé le premier *Conseil d'Instruction ;* puis, considérant que le Conseil Spirituel et le Conseil Supérieur étaient sans statuts, le Logo-

thète, Hakob Kertchikian, qui était avec le parti populaire, conseilla, dans l'intimité, aux membres du Conseil d'Instruction les plus démocratiques et les plus influents, c'est-à-dire, à Servicen, à Roussinian, à Odian et à Nicoghos Balian, de préparer un Règlement National. A cet effet, fut formée, en 1855, une Commission officielle, composée de vingt et un membres, avec la participation d'Odian et de Roussinian. Mais les travaux de cette commission rencontrèrent de nouveaux obstacles : l'intrigue des nobles amena, l'année suivante, la chute du Conseil Supérieur et, par conséquent, des élections nouvelles. Cette fois-ci le peuple, — armée du Hatti-Humayoun proclamé tout récemment par le sultan Abdul-Medjid, lequel, entre autres, ordonnait aux différentes nationalités de gérer eux-mêmes leurs affaires intérieures, — se prononça ouvertement contre les seigneurs, et l'Assemblée Générale Nationale arménienne, siégeant au patriarcat, vota uniquement pour les artisans et pour les intellectuels, à l'exclusion des seigneurs. Ce nouveau Conseil Supérieur après avoir examiné et retouché le dernier Règlement rédigé par Roussinian et ses collègues, le présenta à l'Assemblée Générale Nationale demandant son approbation et sa sanction. L'Assemblée Générale que présidait le patriarche Hakobos Sérobian, l'approuva à l'unani-

mité et le sanctionna (22 mars/3 avril 1857). Mais lorsque ce Règlement fut présenté au gouvernement turc pour avoir son agrément, celui-ci refusa de donner la confirmation à ce Règlement et répondit qu' « Un Etat ne pouvait exister dans un autre Etat ». C'est ainsi que la Constitution Nationale Arménienne fut condamnée à mort aussitôt qu'elle avait vu le jour ! Les Arméniens comprirent que cet échec était dû à leurs querelles intestines, et après maints projets élaborés de 1857 jusqu'à 1860, seigneurs et bourgeois se réconcilièrent. Le nouveau groupement mixte prépara un nouveau Règlement qui fut présenté à l'Assemblée Générale Nationale, le 24 mai/5 juin 1860, présidée de nouveau par le patriarche — quoique démissionnaire — Hakobos Sérobian. Ce Règlement fut adopté à l'unanimité avec grande joie et mis immédiatement en vigueur, sans avoir été préalablement soumis à l'approbation du gouvernement turc.

Le Règlement ou, comme les Arméniens se plaisent à dire, la Constitution Nationale de 1860, n'a vécu qu'un an et demi ; car, après la mort de Hovhannès X, patriarche arménien de Jérusalem, le mode d'élection du successeur du patriarche, fit surgir un grave désaccord entre la Congrégation arménienne de Jérusalem et le Conseil d'Administration du

Patriarcat de Constantinople ; ce dernier n'était autre qu'un Conseil mixte formé par la réunion du Conseil Spirituel et du Conseil Supérieur. Ce désaccord divisa les Arméniens en deux camps hostiles : *Loussavorial* (les éclairés) et *Khavarial* (les rétrogrades). Les premiers se déclaraient pour le maintien des droits du Conseil d'Administration, désireux d'exercer un contrôle général ; les seconds étaient, comme par le passé, pour l'indépendance de la Congrégation de Jérusalem.

Lorsque le patriarche de Constantinople, Sarguis IV Couyoumdjian, prit le parti des Rétrogrades, la colère du peuple se déchaîna contre lui. Le Conseil Supérieur ou, d'après son appellation moderne, le Conseil Laïque, s'indigna et protesta à son tour devant l'Assemblée Générale Nationale, contre les agissements anticonstitutionnels du patriarche. L'indignation du peuple prit des proportions encore plus considérables, lorsque le catholicos d'Etchmiadzinc, Mathéos Ier, adressa au patriarcat de Constantinople une bulle soutenant les Rétrogrades. La lutte des deux partis fut sauvage et sanglante ; de la rue, elle se transporta dans les maisons et même dans l'église. Alors le sang coula !

Le gouvernement turc, qui jusque-là était resté simple spectateur, fut obligé d'intervenir ; il supendit, comme ayant été la source

principale des désordres, la Constitution arménienne, interdit la réunion de l'Assemblée Nationale, ordonna la dissolution du Conseil d'Administration et exigea la démission de Sargius IV (17/29 octobre 1861). Deux jours après la promulgation de ces ordres inattendus pour les Arméniens, la Sublime-Porte forma, de son côté, un nouveau Conseil Mixte, c'est-à-dire, un Conseil d'Administration ; elle désigna comme *locum tenens* du patriarcat l'évêque de Nicomédie, Stépanos Maghakian et entreprit la revision de la Constitution arménienne. L'examen de cette Constitution fut confié à deux commissions différentes, choisies par le gouvernement ottoman et par la nation arménienne. Les membres de ces deux commissions étaient exclusivement des Arméniens. Mais lorsque le résultat de l'examen fut présenté au gouvernement, la Sublime-Porte retarda son approbation, ce qui exaspéra encore une fois le peuple, et le 1/13 août 1862, une délégation populaire se présenta devant le Conseil Mixte demandant des nouvelles. Sur la réponse évasive du Conseil, la foule, impatiente et exaltée, fit irruption, au nombre de quelques milliers, dans les locaux du patriarcat, mit à la porte le *locum tenens* ainsi que les membres du dit Conseil, chassa tous les employés et ferma à clef les portes du bâtiment. Une semaine plus tard, le préfet de

police, Sélim Pacha, vint au patriarcat avec une compagnie de soldats et quelques membres du Conseil Mixte, en rouvrit les portes et le laissa sous la garde de 60 soldats (9/21 août 1862). Sept mois après cet événement, le 17/29 mars 1863, pour donner satisfaction au peuple arménien, la Sublime-Porte envoya au patriarcat un exemplaire ratifié de la Constitution en question.

C'est ce Règlement de la Constitution de 1863 qui a donné jusqu'aujourd'hui la direction au patriarcat arménien. Ce Règlement est officiel et fait partie du Recueil des Lois ou *Dustour* de l'empire ottoman.

La Constitution Nationale arménienne est basée sur six *Principes Fondamentaux* qui sont :

I. « Chaque individu de la nation a des obligations envers la Nation ; la Nation, de son côté, a des obligations envers chaque individu national ; de même que chaque individu a des droits par la Nation, ainsi la Nation en a par les individus.

« Donc la Nation ainsi que les nationaux se sont liés par des devoirs réciproques, de sorte que les devoirs de l'un sont les droits de l'autre.

II. « L'obligation des nationaux est de participer, chacun selon ses moyens, aux frais

des besoins de la Nation ; d'accepter volontiers les services que la Nation lui demande, et d'obéir à ses mesures avec plaisir.

« Ces devoirs des nationaux sont les droits de la Nation.

III. « L'obligation de la Nation est d'avoir soin des besoins moraux, intellectuels et matériels des nationaux ; de garder intactes la profession et les traditions de l'Eglise arménienne ; de répartir avec la même égalité aux garçons et aux filles de toutes classes, l'enseignement des connaissances nécessaires à l'humanité ; de garder prospères les établissements nationaux, d'augmenter loyalement leurs revenus et d'en économiser sagement les frais ; d'améliorer la position et d'alléger l'avenir des gens qui se sont consacrés à perpétuité au service de la Nation ; de s'occuper paternellement des nécessiteux ; de calmer équitablement les différends surgis entre les nationaux ; en un mot de travailler par dévouement au progrès national.

« Ces devoirs de la Nation sont les droits des nationaux.

IV. « Le pouvoir qui représente la Nation et qui est nommé pour administrer et surveiller l'exécution de ces obligations mutuelles, s'appelle *Administration Nationale*, à la-

quelle est confiée par l'autorisation spéciale du gouvernement ottoman et par la Constitution, l'administration des affaires intérieures des Arméniens de Turquie.

V. « L'Administration pour être nationale, doit être représentative.

VI. « La base de l'Administration représentative est le principe des *droits* et des *devoirs*, ce qui est le principe de la *justice* ; sa force consiste dans la majorité des voix, ce qui est le principe de la *légalité* ».

CHAPITRE XVI

Les différentes Confessions Arméniennes

Les Arméniens de l'Eglise Nationale. — Les Arméniens de l'Eglise catholique romaine ou Arméniens Unis. — Les Arméniens de l'Eglise réformée. — Les Arméniens de l'Eglise grecque ou Haï-Horom. — Les Arméniens musulmans. — Les Tziganes arméniens. — Les Pauliciens.

Les Arméniens se divisent en trois grandes et deux petites fractions, différant entre elles par leur croyance ; quatre appartiennent à l'église chrétienne et la cinquième à la religion musulmane. Ces cinq fractions sont réparties ainsi qu'il suit :

I. Les Arméniens appartenant à l'*Eglise Nationale* ou à l'Eglise Arménienne qui forment la majorité et qui sont nommés à tort par les autres les « Grégoriens ».

II. Les Arméniens appartenant à l'*Eglise catholique romaine* ou les Arméniens Unis qui sont par leur nationalité des Arméniens comme les autres, mais qui ont comme chef

religieux le Saint-Père, c'est-à-dire, le Pape de Rome.

III. Les Arméniens de l'*Eglise réformée* sont également de même nationalité que les deux premières fractions, mais ils ont embrassé le protestantisme.

IV. Les Arméniens appartenant à l'*Eglise grecque* ou Haï-Horom, ce qui signifie Arméniens-Grecs, sont d'origine arménienne et remontent à des siècles reculés ; ils parlent l'arménien, mais leur profession de foi est l'orthodoxie (1). Les Haï-Horom habitent en général les parages d'Eghin, sur l'Euphrate, et ceux de Gueyvé, sur la route du chemin de fer d'Angora, tandis que les trois embranchements précédents sont dispersés.

V. La cinquième fraction est celle des Arméniens musulmans qui comprend les malheureux sans défense auxquels l'islamisme a été imposé par la force pendant les persécutions et les massacres qui depuis deux siècles désolent l'Arménie turque. La plus grande

---

(1) A mon avis les empereurs et les impératrices arméniens du trône de Byzance n'étaient que des Haï-Horom ; comme leurs prédécesseurs, ils se virent dans l'obligation, lors de leur avènement, de prêter serment de fidélité à la religion orthodoxe. Ce fait, me semble-t-il, est une preuve suffisante pour soutenir ma thèse.

partie d'entre eux ne parle plus l'arménien mais a toujours gardé la plupart des traditions et des coutumes arméniennes. Ils habitent généralement les vilayets d'Erzeroum, de Trébizonde et de Sivas, les montagnes de Dersim, ainsi que les différents villages de l'ancien Outi (Caucase), sans compter ceux soumis aux toutes récentes conversions forcées en Turquie d'Asie. D'après Tavernier, en 1655, « depuis Tokat jusqu'à Tauris (Tabriz) le païs n'est presque habité que par des Chrétiens, et comme ce large espace de terre est ce que les anciens appelaient la Province d'Arménie, il ne faut pas s'étonner si dans les villes et la campagne on trouve cinquante Arméniens pour un Mahométan » (1). Où sont ces Arméniens ? Aujourd'hui la majorité de ce pays est musulmane, car à force de persécutions et sous les menaces de mort, ces Arméniens sont tombés dans l'apostasie malgré eux. Rien que pendant les événements de 1894-1896 il y eut 40.950 « conversions forcées » ! d'après les *Documents Diplomatiques* (2).

Mentionnons pour mémoire un certain nombre de *Tziganes arméniens* ou de *Pocha*, dispersés en Asie Mineure et dans les différentes

---

(1) J. B. Tavernier, *Les six Voyages*, pages 47-48. t. I, Paris 1724.

(2) *Livre Jaune*, Affaires Arméniennes, 1893-1897, page 238.

parties d'Arménie. Ces Tziganes parlent bien l'arménien, mais entre eux ils se servent d'un idiome qui se rapproche du prâcrit, étant originaires de l'Inde.

L'origine des Arméniens catholiques romains remonte selon ces derniers, à l'origine du christianisme en Arménie ; selon les autres, à la dynastie des Rubéniens, époque à laquelle un certain nombre d'Arméniens se détachèrent de leurs frères et s'unirent à l'Eglise romaine. Lorsque plus tard les Dominicains allèrent prêcher la doctrine catholique romaine en Arménie, la nombre des Arméniens Unis augmenta et dès lors la diversité des intérêts religieux créa des dissensions continuelles jusqu'à 1820 ; à cette date apparut une brochure *Hravêr Siro* (Invitation à l'union) qui fit appel aux sentiments nationaux des deux partis et qui mit fin à ces discordes regrettables. Malheureusement la paix ainsi rétablie fut de courte durée ; de nouveaux sujets de divisions s'élevèrent, et un abîme profond aurait peut-être pour toujours séparé ces frères de même race, si, en 1846, un mouvement de tolérance, parti du sein de la jeunesse éclairée chez les Arméniens Unis, n'avait enrayé ces dissentiments en fondant à Constantinople une *Société Nationale* ayant pour but de réconcilier les deux partis, de mettre l'ins-

truction primaire au service des Arméniens de Turquie et de leur enseigner l'art si utile de l'agriculture.

Je dois hautement rendre justice dans ces pages aux efforts si louables des Arméniens Unis qui par leurs revues tant appréciées, celle de *Bazmavèp* (Polyhistor) des Mekhitharistes de Venise, et celles de l'*Europa* et de *Handès Amsoreay* (Revue Mensuelle) des Mekhitharistes de Vienne, augmentèrent dans la nation arménienne les sentiments de patriotisme et l'amour de la philologie.

Les Arméniens Unis formant pour ainsi dire une communauté à part et n'ayant été officiellement reconnus par le gouvernement turc qu'en 1831, ont leur catholicos-patriarche spécial. Le premier catholicos catholique fut élu par cette communauté en 1740 ; il siégeait primitivement en Cilicie et peu de temps après au couvent Ste-Marie de Bzemmar, au Liban. Plus tard sous le patriarcat d'Antoine Hassoun de Constantinople et par ses ordres mêmes, le siège du catholicosat de Bzemmar fut abandonné et transporté sur les rives du Bosphore, et ainsi s'opéra la fusion de la dignité de patriarche et de celle de catholicos ; Monseigneur Hassoun devint ainsi le catholicos-patriarche des Arméniens Unis (1866).

Quant à la secte des Arméniens protestants, elle ne fait son apparition qu'au com-

mencement du XIXe siècle. Je ne prends ici en considération que les Arméniens protestants formant une communauté officielle, sans remonter aux Pauliciens du VIIe siècle, qui étaient non seulement les premiers Arméniens protestants, mais les premiers protestants du monde, c'est-à-dire, les vrais fondateurs du protestantisme.

La communauté arménienne protestante a été créée par les missionnaires envoyés d'Amérique à Smyrne et à Constantinople. Ces missionnaires ouvrirent des écoles, épurèrent la langue corrompue de l'arménien vulgaire de ce siècle, traduisirent la Bible en arménien vulgaire et la distribuèrent gratuitement dans le peuple ; ils contribuèrent dans une large mesure à l'instruction des Arméniens, en publiant des livres classiques d'après la méthode anglaise.

Les Arméniens protestants ont comme les Arméniens Unis, leur organisation intérieure. Ils ont un chef laïque appelé *Azgapet* (ethnarque), qui est officiellement reconnu par le gouvernement turc depuis 1850.

CHAPITRE XVII

Le Mouvement intellectuel chez les Arméniens de Turquie

Les premières écoles communales des Arméniens en Turquie : à Constantinople en 1790, à Smyrne en 1798. — Ecole des Métiers, Ecole Sahakian à Constantinople. — Collège Tchémaran à Scutari d'Asie. — D'autres écoles à Smyrne, Van, Sivas. — Collège Arakel-Nubar-Chahnazarian et Ecole Centrale de Constantinople. — Les journaux arméniens. — Sociétés arméniennes : Miatzial, Azganevère, Debrotzacère, Union Générale Arménienne.

Les principaux foyers du mouvement intellectuel chez les Arméniens furent, dès le commencement du ve siècle, leurs couvents religieux disséminés sur toute l'étendue de l'Arménie ancienne. Le plus renommé de ces couvents fut celui d'Amrtol en Turquie, près de Bitlis, qui a doté la nation de deux grands patriarches : Hovhannès IX Kolot (1715-1741) et Hakob II Nalian (1741-1749 et 1752-1764) ; le premier a fondé, en 1719, un séminaire de prêtres à Scutari d'Asie ; c'est lui qui est le premier promoteur de la Renaissance de l'enseignement arménien en Turquie.

Jusqu'en 1790, le système des écoles communales faisait défaut aux Arméniens de Tur-

quie, le droit de l'enseignement public étant refusé aux chrétiens de ce pays. En l'an 1790, l'*amira* Chnorhk Mkrtitch prit l'initiative de fonder à Constantinople les premières écoles communales arméniennes ; en 1798, une école arménienne fut ouverte à Smyrne et dirigée par Hovhan Mirza de Vanand. La première école de jeunes filles dans le quartier de Péra, à Constantinople, date de 1830 ; c'est dans ce même quartier que le célèbre confident du sultan Mahmoud Ier, Harouthioun Bezdjian ou Kazaz Artine a ouvert la première *Ecole des Métiers* pour les jeunes filles. Ce début heureux fut le signal pour toutes sortes de fondations. Dans le quartier de Samatia, à Constantinople, l'*Ecole Sahakian* fut créée en 1843 et subventionnée par la « Société Sahakian ». C'est à Samatia qu'a pris naissance la « Société Haïkaznian », société de lecture, qui monta une riche bibliothèque. Une autre société de même genre, le *Vertzanouthian Thangaran* (Cabinet de lecture) fut fondée, en 1846, dans le quartier d'Ortakeuy, à Constantinople. En 1850, le fameux *Tchémaran*, collège arménien de Scutari d'Asie, fut transféré au couvent Saint-Sauveur de Yédi-Koulé, extra muros de Constantinople et prit le nom de Sourb-Prktchi-Tchémaran (Collège de Saint-Sauveur). Quelques années plus tard, en 1854, on établit dans ce couvent une *Ecole d'Agricul-*

ture. En 1852, une « Société de Lecture » fut fondée à Koum-Kapou, possédant une riche bibliothèque.

En 1850, les Arméniens de Smyrne fondèrent une école spéciale pour les jeunes filles, l'*Ecole Hripsimiantz*. C'est dans cette ville que Lucas Baltazarian publia, en 1840, le premier numéro de son journal arménien *Archalouyce Araratian* (L'Aurore d'Ararat), et qu'en 1871, Mathéos Mamourian fonda sa revue si estimée l'*Arévélian Mamoul* (La Presse orientale).

Vers 1870, le couvent arménien de St-Jacques à Jérusalem, fondé au IVe siècle, possédait non seulement son séminaire, mais aussi son imprimerie et son journal, le *Sion*.

Dans les provinces arméniennes, Van surtout fut renommé par son couvent de Varag qui, par les soins de Mkrtitch Khrimian s'enrichit d'une imprimerie et publia un journal, l'*Artzoui Vaspourakan* (Aigle de Vaspourakan), journal fondé en 1855 à Constantinople par Mkrtitch Khrimian même.

Un des élèves de Khrimian, le P. Garéguine Srouandztiantz, fonda à Mouch, en 1864, le journal *Artzouik Tarono* (Aiglon de Taron).

En 1851, les frères Hovsep et Guéorg Odabachian, érigèrent à leurs frais une école à Sivas pour l'entretien de laquelle ils fondèrent une société, la « Société Sénéchérimian ».

C'est tout près de Sivas, dans le couvent de Sourb-Nichan, qu'actuellement se trouve le *Collège Sanassarian*, fondé auparavant à Erzeroum par la générosité de Mkrtitch Sanassarian.

En nous reportant à Constantinople, nous y trouvons, en 1866, dans le quartier de Haskeuy, la première école secondaire arménienne, le Collège Arakel-Nubar-Chahnazarian qui fut le berceau des intellectuels de la génération passée. Plus tard, les anciens élèves de ce collège publièrent une revue littéraire et scientifique, l'*Erkragount* (Globe terrestre). Plusieurs années après la fermeture de ce collège, en 1886, le patriarche Nersès Varjapétian prit l'initiative de fonder un collège analogue dans le quartier de Galata, c'est l'*Ecole Centrale* des Arméniens. Des particuliers, comme Hakob Gourguène, Mkrtitch Mezbourian, Réthéos Berbérian, etc., pour donner de l'extension à l'instruction de leurs co-nationaux, fondèrent dans les différents grands quartiers de Constantinople des écoles secondaires portant chacune le nom de son fondateur. Tous ces foyers d'éducation ont élevé la nouvelle génération arménienne d'après la méthode française et ont inculqué à leur esprit la grandeur et les bienfaits de la civilisation française.

Donnons aussi une mention au rôle que le couvent arménien d'Armache, près d'Izmidt,

a joué dans la formation du nouveau clergé et dont l'âme fut l'archevêque Eghiché Dourian. Armache publia, dans sa propre imprimerie, un journal, le *Houys* (Espoir).

Le journalisme arménien fut un des facteurs les plus essentiels de l'instruction nationale.

Dans ce domaine aussi, Constantinople fut le centre du mouvement. Hambardzoum Aladjadjian y a publié son *Poundj* (Bouquet) ; Mkrtitch Mélikian y fit paraître son *Haïrénik* (la Patrie) ; Karapet Panossian y fonda son *Münadii Erdjias* (le Crieur public d'Argée) et son *Manzouméi Efkiar* (la Collection des opinions), etc. ; mais le plus en vue et le plus recherché fut le journal de Karapet Utudjian, le *Massis* fondé en 1851, qui, par son style noble et élevé et la diversité de ses articles était considéré le *Temps* des Arméniens. L'*Arévelk* (l'Orient), fondé par les rédacteurs du *Massis* et par une société, eut le même succès, comme le *Puzantion* (le Byzance), de Puzant Kétchian.

Ont été publiés, jusqu'en 1920, dans la capitale ottomane, les principaux journaux arméniens suivants : l'*Azatamart* (le Combat pour la liberté) ou le *Tchakatamart* (le Combat), du Comité Daschnaktzouthioun ; le *Jamanak* (le Temps), de Missak Kotchounian, ainsi que le

Joghovourdi Dzaïne (la Voix du peuple), du parti Ramkavar ; l'*Erkir* (la Terre) et le *Haï Achkharh* (le Pays arménien) du Comité des Hentchakistes ; le *Haï Guine* (la Femme arménienne) de Mme H. Mark ; l'*Avétabère* (le Messager) de la communauté protestante ; le *Verdjine Lour* (la dernière Nouvelle) de H. Der Nersessian ; le *Vostan* (la Capitale) de Chamdandjian-Tcheugurian ; le *Chanth* (le Tonnerre) de Méroujan Barsamian.

Ont aussi apporté leur obole au mouvement intellectuel des Arméniens de Turquie, les nombreux journaux ou périodiques fondés en Europe et en Amérique, publications dont les rédacteurs sont des Arméniens de Turquie, par exemple, le *Banasêr* (Philologue), l'*Anahit*, le *Hamalsaran* (Université), l'*Artzakank Parisi* (Echo de Paris) et l'*Abaka* (Avenir), à Paris ; le *Houssaper* (Messager d'Espoir) et l'*Arev* (Soleil), en Egypte ; l'*Asbarez* (Arène), l'*Azk* (Nation), l'*Eritassard Haïastan* (la Jeune Arménie), le *Gotchnag* (Crécelle), le *Hayrénik* (Patrie), la *Tavros* (Taurus), *Nor Kianq* (Vie nouvelle) et le *Sissouan*, aux Etats-Unis d'Amérique.

A la tête des sociétés qui ont pour but le développement et la propagation de l'instruction, se place la « Société Miatzial » (unie) ; une foule d'écoles de garçons, dans les provinces turques habitées par des Arméniens, lui

doivent leur création. La « Société Azganevère » (dévouée à la nation) et celle de « Debrotzacère » (qui aime les écoles), dirigent et entretiennent en Arménie les nombreuses écoles de jeunes filles fondées par elles.

On voit, par ce qui précède, que ce sont les Arméniens qui subviennent aux besoins de leurs établissements enseignants, et malgré les impôts que le peuple arménien est tenu à verser à l'Etat turc, celui-ci n'accorde aucun secours d'argent à ce peuple pour ses fondations scolaires et leur entretien ; bien au contraire, depuis 1879, il entrave son enseignement par son intolérance pour tout ouvrage traitant de l'histoire ou du patriotisme de ce petit peuple.

Je termine ce chapitre avec une mention spéciale de l' « Union Générale Arménienne » qui doit son existence à Boghos Nubar Pacha, dont l'inlassable dévouement à la cause arménienne est au-dessus de tout éloge et qui avec un zèle intelligent travaille à la réalisation des aspirations légitimes du peuple arménien. Cette « Union » compte plusieurs milliers d'adhérents et subventionne de nombreuses écoles.

CHAPITRE XVIII

La Littérature Arménienne depuis la chute du royaume d'Arménie

Après la chute du royaume d'Arménie, la latinisation de la littérature amène une seconde décadence. — Ecrivains notoires de cette époque. — Renaissance due au P. Mekhkithar de Sébaste et à ses élèves des couvents de Venise et de Vienne. — Autres auteurs. — L'Epoque Moderne ; langue ancienne et langue moderne. — Ecrivains de cette époque : Abovian, Bagratouni, Hurmuz, Béchiktachlian, Dourian, Catergian, Alishan, Aïdinian, etc., etc.

La chute du royaume d'Arménie a imprimé un nouveau caractère à la littérature arménienne, ainsi qu'elle a modifié la vie intérieure et extérieure de la nation. Cette littérature subit, sous l'influence du latin, un changement regrettable ; elle perd son originalité, et la nouvelle décadence qui en découle est encore plus sensible que celle qui eut lieu pendant la durée du royaume de la Petite Arménie. Les missionnaires dominicains ou Frères Prêcheurs avaient entrepris la conversion de l'Arménie en lui prêchant le catholicisme. Voulant doter les Arméniens de leurs écrits religieux, ils firent la traduction de plusieurs ouvrages latins en arménien ; en modifiant,

c'est-à-dire, en latinisant la littérature arménienne, ils lui donnèrent une forme dégradée ; l'action du latin se marque sur le style, sur la grammaire et souvent même sur le vocabulaire. Et les Arméniens, en se faisant les imitateurs de ce nouveau mouvement, le firent au détriment de la littérature nationale. Cette décadence dura jusqu'en 1740.

Malgré l'état anormal dans lequel se trouvaient les lettres arméniennes de cette période, celle-ci fut marquée par l'apparition d'écrivains notoires, tels : l'historien de la province de Siuniq, l'archevêque Stépanos Orbélian ; le prince Haython ou Hétoum, mort en France en 1310, qui a laissé outre son *Histoire du grand empereur de Tartarie*, une *Chronologie* de 1076 jusqu'à l'an 1307 ; Malachias-le-Moine, auteur d'une *Histoire des Tatars ;* Mkhithar d'Aïrivanq, qui a écrit une *Chronologie*, depuis la création de l'homme jusqu'à l'an 1328; Thomas de Métzob nous a légué l'*Histoire de Timour et de ses successeurs ;* Araqel de Tabriz a écrit une intéressante histoire chronologique de son époque, de 1602 à 1662 ; Zacharia de Diacre et le catholicos Abraham de Crète, historiens de leur temps ; Frik et Araqel de Siuniq, poètes populaires ; Stépanos Rochkian, Stépanos de Pologne, Khatchatour d'Erzeroum et bien d'autres. Khatchatour, mort en 1740, fut le dernier auteur de cette

période de décadence. Et, en cette année de 1740, tous les Arméniens saluèrent l'apparition d'un grand homme, le P. Mekhithar de Sébaste ; c'est à lui qu'est due l'éclosion de la Renaissance dans la littérature arménienne. Les dignes élèves des deux couvents fondés par lui et portant son nom, les couvents de Venise et de Vienne, ont contribué largement à enrichir la littérature nationale. Parmi les disciples qui se sont formés à son école, les suivants ont acquis de la célébrité : les PP. Michaël Tchamitchian, auteur d'une grande *Histoire d'Arménie* en trois volumes ; Lucas Indjidjian, auteur d'ouvrages de valeur, comme l'*Archéologie Arménienne*, la *Description de l'Arménie ancienne*, *l'Arménie moderne*, etc. ; Stépanos Agontz Guver, géographe ; Mkrtitch Avkérian (Aucher) publia avec la collaboration de Gabriel Avétikian et Khatchatour Surmélian, le grand *Dictionnaire arménien*, travail prodigieux et plein de mérite ; Manuel Tchaktchakian, auteur des grands dictionnaires arménien-italien et italien-arménien ; Vrdanès Tchalekian, grammairien ; Raphaël Ouzounian, polyglotte et poète, etc. En dehors de ces deux couvents, d'autres noms célèbres ornent la littérature arménienne, comme les patriarches Hovhannès Kolot et Hakob Nalian, le catholicos d'Etchmiadzine, Siméon d'Erivan, et le catholicos d'Aghvanq,

Essaï ; Grigor Pechdimaldjian, auteur d'un grand *Dictionnaire arménien* ; Guéorg de Balat, auteur d'un magnifique *Dictionnaire persan-arménien*, etc.

La littérature arménienne atteint son apogée à l'Epoque Moderne, qui fut une période très féconde. Les auteurs qui jusqu'ici n'écrivaient qu'en langue ancienne, *grabar*, commencent peu à peu à écrire en langue populaire, et de leurs œuvres sortira la langue moderne, *achkharhabar*. Les représentants les plus éminents de cette époque sont : d'abord les troubadours Qoutchak, Hovnathan, Sayath-Nova et Kéchich-oghli ; ensuite Khatchatour Abovian, renommé par son *Verq Haïastani* (Plaies d'Arménie) ; Mesrop Thaghiadiantz, connu par son *Voyage en Arménie* et ses œuvres poétiques ; le P. Karapet Chahnazarian, par ses publications historiques ; le P. Arsène Bagratouni, le plus grand de nos poètes, par son magnifique poème sur Haïk, ainsi que par ses traductions en vers de Milton, d'Homère et de Virgile, et par sa volumineuse *Grammaire Supérieure* ; l'archevêque Edouard Hurmuz, par ses poésies et ses traductions ; Michaël Nalbandian, par son *Erkragortzouthioun* (Agriculture), ouvrage sociologique ; Mkrtitch Béchiktachlian et Pétros Dourian, par leurs poésies recherchées et délicieuses ; Dr Nahapet Roussinian, grand orateur, réputé par ses tra-

vaux pour épurer la langue vulgaire et le P. Clément Sibilian, par ses ouvrages numismatiques, le P. Sérobé Dervichian, par ses travaux linguistiques et le P. Kérobé Spénian, par ses études philologiques ; Stépanos Nazariantz et M. Hissarian, publicistes; l'évêque Gabriel Aïvazian, qui fit des travaux sur l'enseignement ; le P. Hovsep Catergian, historien de grand talent, s'est rendu célèbre par son *Histoire Universelle* et par son grand ouvrage sur les *Liturgies arméniennes* ; le P. Garéguine Zarbhanélian, par son *Histoire de la Littérature arménienne*, par son *Catalogue des Anciennes Traductions arméniennes* ; le P. Léonce Alishan, poète, historien et géographe, par ses travaux étonnants tels *Chirak*, *Sissouan*, *Aïrarat*, *Sissakan*, *Haïapatoum*, etc. ; le P. Léonce Hovnanian, auteur d'un ouvrage savant, intitulé *Recherches sur la langue vulgaire des Ancêtres arméniens* ; l'archevêque Arsène Aïdinian, philologue et grammairien, dont la *Grammaire critique de l'arménien moderne* restera éternellement un monument commémoratif en l'honneur de son illustre auteur. A cette série d'écrivains à jamais célèbres, se rattachent les noms d'auteurs qui tiennent un rang honorable dans notre littérature contemporaine. Ce sont : Mkrtitch Emine, K. Patkanian, Grigor Odian, Grigor Artzrouni, le catholicos Mkrtitch Khrimian, Ré-

théos Berbérian, Eghia Démirdjibachian, Kamar Katiba, Raffi, Tzerentz, Pertch Prochiantz, Siméon Félékian, Alexandre Eritziantz, Matathia Karakachian, N. Zoraïan, l'archevêque Melchisédech Mouratiantz, les archevêques Khorène Narbey-Lusignan et M. Ormanian, l'évêque Garéguine Srouandztiantz, Grigor Khalathian, Katchatour Missakian, Sukias Baronian, Norayr de Byzance, Guy de Lusignan, Hakob Gourguène, Hakob Baronian, M. Tchéraz, Mme S. Dussap, H. Mermerian, T. Yelkendjian, Dr Sévian Pacha, M. Adjémian, le troubadour Djivani, le dramaturge Gabriel Soundoukiantz, etc., etc.

La littérature actuelle compte de grands talents, comme les Pères Mekhitharistes J. Daschian, N. Akinian et B. Sarguissian, Galoust Ter Mhrtchian et K. Kostaniantz, historiens ; Mmes Victoria Aghanour, Serbouhi Minassian, Sibil (Z. Assatour), Haïkanouche Mark, Euphimé Odian, Marie Sevadjian, Zarouhi Kalemkiarian, Chouchanik Kourghinian, Anaïs (Euphimé Avétissian), Zabèle Essaïan, poétesses et nouvellistes, Avétis Aharonian, Rouben Zardarian, Artachès Harouthiounian, Telkatintsine et Léon Chanth, prosateurs ; l'archevêque Eghiché Dourian, le Père Arsène Ghazikian, Daniel Varoujan, Hovannès Hovhannessian, Hovhannès Thoumanian, Alexandre Tzatouriantz, Siamanto (Atom Yardjanian), le

Prof. Hovhannès Kayayan, Thomas Tersian, Alexandre Panossian, Harouthioun Toumanian, Archak Tchobanian, Avétiq Isahakian, Léon Manouélian, Rouben Vorbérian, Lérentz, Vahan Malézian, Vahan Tékéian, Mihran Damadian et Mihran Ohannessian, poètes ; Simon Hakobian, Nicol Agbalian et A. Tertérian, critiques littéraires ; Atrpet, Chirvanzadé, Grigor Zohrab, Tigrane Kamsarakan et Verthanès Papazian, romanciers ; l'archevêque Babkène Gulessérian, le Père Siméon Erémian, H. Arakélian, Khatchatour Maloumian, Léo, G. Djanchian, M. Varandian, Puzant Kétchian, Léon Pachalian, Arpiar Arpiarian, H. Chahnazar, Hrant Assatour, Tiran Kélékian, Tigrane Hovhannessian, Sourène Parthévian, Abraham Séklémian, le Prof. G. Thoumaïan, Yervand Sermakechkhanlian, Vahan Kurkdjian, Yervand A. Moubahiadjian, S. Sapah-Gulian, T. Zavène, Hakob Ter Hakobian, Markos Nathanian, Théotig, Hratch Yervand, publicistes, et bien d'autres noms encore pourraient en allonger la liste.

CHAPITRE XIX

La Question Arménienne

Après les massacres des Grecs de 1821 et de 1822, l'Europe exige des réformes en Turquie. — Abdul Medjid proclame des réformes (Tanzimat) par un décret nommé Hatti-Chérif de Gulhané, 1839. — Massacres du Liban, 1845. — Le Hatti-Humayoun, nouvelle promesse de réformes, 1856. — Nouveaux massacres à Djeddah, 1858; au Liban et en Syrie, 1860. — Evénements à Zeïtoun. — En 1875, insurrection en Bosnie et Herzégovine; 1876, en Bulgarie. — Persécutions en Arménie; protestations des Patriarches, Mgr Khrimian et Mgr Varjapétian. — Conférence de Constantinople, 1876. — L'Article 16 de la Conférence de San-Stéfano, qui devint la base de la Question Arménienne, 1878. — Congrès de Berlin en 1878. — Convention de Chypre. — L'article 61 du Traité de Berlin. — La Porte promet toujours des réformes, mais ne les exécute pas; protestations réitérées des Puissances. — Texte de la Note collective du 7 septembre que les ambassadeurs des grandes Puissances présentent à la Porte. — Comment celle-ci y répond. — Les sociétés secrètes des Arméniens : le Parti Hentchakiste et le Parti Daschnaktzouthioun. — Massacres de Sassoun, 1894. — L'Europe fait accepter des réformes, en 1895. — Massacre des Arméniens en 1895 et 1896. — Massacres de 1909. — Massacres de 1915.

« Les souverains mahométans, dès l'origine, ont toujours évité de se rencontrer avec le christianisme sur le pied d'égalité. Ils n'en

appellent pas à la raison, mais à l'épée. Craignant l'égalité, ils ont toujours désarmé les chrétiens, leur déniant des droits égaux, on pourrait dire un droit quelconque devant la loi ; et toutes les fois que les chrétiens, même réduits à cette impuissance, ont dépassé hors de proportion la population musulmane sous le rapport du nombre, de l'éducation ou de la prospérité, les souverains mahométans, continuant la politique des Pharaons envers les Israélites esclaves, ont diminué la population par les méthodes employées en Bulgarie (1876) et à Sassoun (1894) pour aboutir à frapper d'incapacité les survivants, en les accablant d'impôts » (1).

Après les massacres des Grecs à Constantinople, en 1821, et dans l'île de Chios, en 1822, l'Europe exigea du sultan Mahmoud II (1808-1839) la promesse formelle d'appliquer des réformes en Turquie. Pour éviter l'intervention européenne, Abdul Medjid (1839-1861), fils de Mahmoud, proclama dès son avènement, par un décret désormais historique et nommé Hatti-Chérif de Gulhané, les réformes (Tanzimat) nécessaires. Mais la proclamation solennelle des Tanzimat resta lettre morte ! En 1843, un citoyen chrétien de

(1) Mac Coll Malcolm, *L'Arménie devant l'Europe*, p. 44, Paris, 1897.

Constantinople, Hovakim, qui depuis quatre ans avait embrassé l'islamisme, voulait rentrer dans le giron de sa religion maternelle. Alors, malgré l'intervention et la protestation de l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, Lord Canning, le malheureux fut pendu. Mais le supplice de la pendaison ne suffit pas aux persécuteurs des chrétiens, il fallait ajouter l'injure envers l'Europe qui protégeait ses sujets et avait protesté en leur faveur. Les bourreaux du supplicié prirent donc le chapeau du martyr (1) et au lieu de le placer sur sa tête ils le placèrent de façon à insulter grossièrement les représentants de l'Europe (2) ; ceux-ci, indignés de cet acte odieux ne cessèrent de réclamer des réformes immédiates pour les chrétiens de Turquie. Cependant, en 1845, commencèrent les premiers massacres du Liban. L'Europe sut arracher alors au sultan une nouvelle promesse de réformes, le Hatti-Humayoun, promulgué en 1856 et confirmant celles déjà promises en 1839. Les événements démontrèrent clairement la mauvaise foi de la Porte pour l'application de ces réformes, car, en 1858, de nouveaux massacres éclatè-

---

(1) Le Turc porte le fez, la coiffure de l'Européen est le chapeau.

(2) A. Berbérian, *Histoire d'Arménie*, pages 276-278, Constantinople 1871, dit : « Ils placèrent son chapeau sur la partie postérieure ;... ceci je l'ai vu de mes propres yeux ».

rent à Djeddah, ainsi qu'au Liban et en Syrie, en 1860. Sous le règne d'Abdul-Aziz (1861-(1876), eurent lieu les événements de Zeïtoun.

« Les Arméniens de Zéïtoun forment une confédération placée vis-à-vis des Turcs dans une situation analogue à celle des Monténégrins. Retranchés dans les montagnes d'un accès difficile, ils ont toujours vécu en dehors de l'autorité du sultan. A aucune époque, ils n'ont été conquis, et ils veulent que le gouvernement ottoman respecte leur indépendance, ne fût-ce qu'en vertu du droit de possession d'état » (1).

Le gouvernement ottoman essaya maintes fois d'abolir l'autonomie de Zéïtoun, mais il se heurta chaque fois à une résistance vigoureuse de la part des montagnards arméniens et se vit forcé de retirer ses troupes. Toutefois, en 1862, le gouverneur turc de Marach, Aziz pacha, sur un nouvel ordre impérial, marcha sur Zéïtoun. Après avoir tué 70 rebelles arméniens qui s'opposaient à sa marche en avant, il mit le feu à Alabach et à Mikhal, villages habités par des Arméniens ; mais son armée ne tarda pas à subir une défaite et lui-même prit la fuite pour échapper aux rebelles. Après ces événements, les Zéïtouniotes se réconcilièrent avec le gouvernement turc et con-

(1) VICTOR LANGLOIS, *Les Arméniens de la Turquie et les Massacres du Taurus*, p. 4, Paris, 1863.

sentirent à laisser ériger une caserne sur les hauteurs de Zéïtoun, à la demande de la Porte.

Malgré toutes les manifestations de mécontentement de la part des chrétiens de Turquie, le gouvernement fit la sourde oreille et s'opposa à toute réforme. Cette opiniâtreté malveillante des dirigeants de la Turquie amena la ruine du pays. Deux provinces de l'empire, la Bosnie et l'Herzégovine s'insurgèrent en 1875, et en 1876, la Bulgarie suivit cet exemple. En Arménie, les persécutions plus que jamais barbares, les conversions forcées, le brigandage impuni, les massacres partiels, étaient des actes perpétuels commis à l'instigation du gouvernement même dans ce beau pays. Le patriarche arménien de Constantinople, Mkrtitch Khrimian (1869-1873), protesta, mais en vain, contre les excès dont son peuple était l'objet. Pour condamner à l'inaction les démarches de Khrimian, la Porte souleva contre lui ses propres fonctionnaires, membres des divers Conseils et de l'Assemblée Générale du patriarcat. Indigné de ces intrigues, Khrimian démissionna et fut remplacé par Nersès Varjapétian (1874-1884).

Mgr Varjapétian, à l'occasion de la Conférence de Constantinople qui devait régler la question bulgare (décembre 1876) présenta à Lord Salisbury, premier délégué de l'Angleterre, un rapport, rédigé par Khrimian même,

sur les oppressions et les persécutions des Arméniens en Turquie. Le but de la Conférence n'étant pas le règlement des affaires arméniennes, aucune suite ne fut donnée à la démarche de Varjapétian. En 1878, ce même rapport, accompagné de sollicitations arméniennes, fut présenté à San-Stéfano, au grand-duc Nicolas qui créa l'article 16 du traité de la Conférence de cette localité, article qui à la suite devint la base de la *Question Arménienne*.

Voici l'article dans son texte primitif rédigé par les Russes :

« Comme l'évacuation par les troupes russes des territoires qu'elles occupent en Arménie et qui doivent être restitués à la Turquie, pourrait y donner lieu à des conflits et à des complications préjudiciables aux bonnes relations des deux pays, la Sublime-Porte s'engage à réaliser, sans plus de retard, l'autonomie administrative exigée par les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Kurdes et les Circassiens ».

Au cours des négociations de paix qui eurent lieu à San-Stéfano, la Turquie, soutenue par l'Angleterre, repoussa le texte proposé par les plénipotentiaires russes et rédigé à la suite

des sollicitations arméniennes. Dans la rédaction définitive de l'article 16 du traité de San-Stéfano, la formule « autonomie administrative » fut remplacée par celle de « réformes et améliorations » avec, pour garantie, l'occupation russe (1). De plus, pour garantir ses intérêts en Egypte, c'est-à-dire, pour empêcher l'avance russe vers la Méditerranée et vers Constantinople, l'Angleterre, après des signes précurseurs d'orage et des démonstrations navales contre la Russie, s'entendit avec elle pour remanier le traité de San-Stéfano. Ce remaniement fut le Congrès de Berlin, qui siégea du 13 juin au 13 juillet de l'année 1878.

Au Congrès de Berlin, « en obtenant que la frontière de la Bulgarie fût reculée jusqu'aux Balkans, le cabinet anglais avait déjà ôté à la Russie la possibilité d'inquiéter la route du canal de Suez ; il restait à protéger la route de la vallée de l'Euphrate vers laquelle les Russes faisaient un grand pas en occupant Batoum, Ardahan et Kars ; pour assurer cette protection, Lord Beaconsfield conçut un coup d'audace qui devait surprendre l'Europe... Ce qu'il voulait, c'est que le nouveau pas en avant que les Russes venaient de faire dans la Turquie fût à tout jamais le dernier. Pour cela,

(1) Marcel Léart, *La Question Arménienne à la lueur des Documents*, page 6, Paris, 1913.

il fallait clore leurs nouvelles frontières d'une barrière insurmontable, et quelle barrière pouvait-on trouver plus solide que l'Angleterre elle-même, l'empire britannique tout entier ? Voilà ce qu'il osa : mettre l'Angleterre face à face avec la Russie en Asie » (1). Pour atteindre son but, l'Angleterre contracta avec la Turquie une convention secrète, la convention du 4 juin 1878, appelée aussi la *Convention de Chypre*, par laquelle l'Angleterre non seulement barrait le chemin aux Russes, mais prenait aussi en ses mains la question des réformes arméniennes.

Voilà l'article unique de cette convention :

« Dans le cas où Batoum, Ardahan et Kars, ou aucune de ces places seront retenues par la Russie, et si aucune tentative était faite à une époque quelconque par la Russie de s'emparer d'aucune autre portion des territoires de S. M. I. le sultan en Asie, fixé par le traité définitif de paix, l'Angleterre s'engage de s'unir à Sa Majesté Impériale pour la défense des territoires en question par la force des armes ;

« En revanche, S. M. I. le sultan promet à l'Angleterre d'introduire les réformes nécessaires (à être arrêtées plus tard par les deux puissances) ayant trait à la bonne adminis-

---

(1) *Russes et Turcs, La guerre d'Orient*, t. II, p. 1072, Paris, 1878.

tration et à la protection des sujets chrétiens et autres de la Sublime-Porte qui se trouvent sur les territoires en question ; et afin de mettre l'Angleterre en mesure d'assurer les moyens nécessaires pour l'exécution de son engagement, S. M. I. le sultan consent, en outre, à assigner l'île de Chypre, pour être occupée et administrée par elle ».

Aussitôt que Nersès Varjapétian eut connaissance du Congrès de revision du traité de San-Stéfano qui devait avoir lieu à Berlin, il envoya une délégation arménienne en Europe, qui se composa de Mkrtitch Khrimian, ex-patriarche de Constantinople, et de Khorène Narbey de Lusignan, archevêque de Béchiktach (Constantinople) ; deux secrétaires, Stépan Papazian et Minas Tchéraz, les accompagnaient. Cette délégation frappa en vain aux portes des grandes puissances ; cependant ses revendications étaient bien modestes. Elle « sollicitait pour l'Arménie, la nomination d'un gouverneur général chrétien, la création d'une milice chrétienne et la réorganisation du système financier, de la justice et de la gendarmerie. Ces revendications montrent clairement quelles étaient les sources des maux dont les Arméniens avaient à se plaindre. A vrai dire, les impôts qu'ils étaient tenus de payer eussent été supportables sous une administration honnête et intelligente. Mais leur poids était lour-

dement accru par les exactions supplémentaires que pratiquaient les fonctionnaires de tout ordre et qui sont longuement énumérées dans les livres bleus (anglais) de 1880 et de 1881 » (1).

Pendant les délibérations du Congrès de Berlin et dans la douzième séance, lorsque les congressistes s'occupaient de l'article 16 du traité de San-Stéfano, « Lord Salisbury dit qu'il était prêt à accepter les trois dernières lignes de cet article qui visaient les améliorations et les réformes à accorder aux Arméniens, si le Congrès prononçait la suppression des trois premières lignes, qui semblaient subordonner l'évacuation des troupes russes à la concession de ces réformes par la Sublime-Porte. Autrement Lord Salisbury proposerait ultérieurement un article spécial sur les Arméniens. Le comte Schouvalof n'étant pas préparé à la discussion, elle fut remise à une séance suivante.

« Dans la quatorzième séance, le Congrès discuta une proposition de Lord Salisbury demandant la suppression des premières lignes de l'article jusqu'au mot « pays » et l'adjonction à la fin de la phrase : « Elle s'entendra « ultérieurement avec les six autres puissan-

(1) Albéric Cahuet, *La Question d'Orient dans l'histoire contemporaine*, p. 454-455, Paris, 1905.

« ces signataires sur la portée de cet engage-
« ment et les mesures nécessaires pour le
« mettre en exécution ». Lord Salisbury ajouta que les intérêts des Arméniens devaient être sauvegardés, et que le but de la proposition était de leur donner des espérances d'améliorations immédiates en même temps que de progrès à venir.

« Caratheodory Pacha ayant demandé qu'il fût tenu compte à la Porte des dispositions qu'elle avait déjà adoptées, la question fut remise à la séance suivante où Lord Salisbury soumit à l'approbation du Congrès la rédaction suivante concertée entre les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne et de la Turquie : « La Sublime-Porte s'engage à réaliser, sans
« plus de retard, les améliorations et les ré-
« formes exigées par les besoins locaux dans
« les provinces habitées par les Arméniens,
« et à garantir leur sécurité contre les Kurdes
« et les Circassiens. Elle donnera connaissance
« périodiquement des mesures prises dans ce
« but aux puissances, qui y veilleront ». Le Congrès donna son assentiment à cet article » (1).

Ce fut l'article 61 du traité de Berlin, dont la seconde partie est ainsi remaniée : « Elle donnera connaissance périodiquement des me-

(1) *Russes et Turcs*, t. II, p. 1124.

sures prises à cet effet aux puissances qui en surveilleront l'application ».

« L'Arménie se trouva donc encore une fois à la merci de la bonne volonté de la Turquie. Or, on sait par le traité de 1856 ce que deviennent et les promesses de la Porte et le contrôle de l'Europe » (1).

Cette prédiction fut malheureusement justifiée. « Toute l'histoire politique de l'Empire ottoman depuis quatre-vingts ans tient dans ces quelques mots : promettre des réformes aux chrétiens et ne pas les exécuter » (2). En effet, les promesses pour les « améliorations » du sort des Arméniens et les « réformes » pour l'Arménie ne sont pas « réalisées », de sorte que les représentants des grandes Puissances à Constantinople furent obligés, deux ans après le Congrès, le 11 juin 1880, d'adresser à la Porte une *note identique* dont voici les passages concernant les Arméniens :

« Par l'article 61 du traité du 13 juillet 1878, la Sublime-Porte s'est engagée à exécuter, sans plus de délais, les améliorations et les réformes administratives que réclament les intérêts locaux dans les provinces habitées par les Arméniens, à garantir la sécurité de ces populations contre les agressions et les violences des Circassiens et des Kurdes, et à faire

(1) Le même, *loc. cit.*
(2) Marcel Léart, *La Question Arménienne*, p. 16.

connaître périodiquement les mesures prises à cet effet, aux puissances chargées d'en surveiller l'application.

« Autant que le gouvernement de.... en est informé, la Sublime-Porte n'a rien fait pour donner connaissance des mesures qu'elle aurait pu prendre pour se conformer aux stipulations de l'article 61 du traité de Berlin. Aucune disposition n'a été prise par elle relativement à la surveillance que doivent exercer les puissances.

« Tous les rapports émanés des agents des puissances prouvent que la situation de ces provinces est déplorable, et le gouvernement de..... ne saurait admettre que les clauses du traité de Berlin, relatives à l'amélioration de cet état de choses, restent plus longtemps à l'état de lettre morte. Convaincu, d'ailleurs, que l'action commune et incessante des puissances peut seule amener la Sublime-Porte à s'acquitter des devoirs qui lui incombent à cet égard, le gouvernement de..., en tant que signataire du traité de Berlin, se voit dans l'obligation de réclamer l'entière et immédiate exécution de l'article 61 de cet Acte, et d'inviter le gouvernement de Sa Majesté Impériale le Sultan à exposer explicitement les mesures qu'il a prises pour se conformer aux dispositions de ce même acte ».

La longue réponse de la Porte, en date du

5 juillet, signée par Abédine Pacha, ministre des Affaires Etrangères, n'était point satisfaisante, mais elle était plutôt mensongère ; de sorte que les ambassadeurs des grandes puissances répliquèrent par une *note collective* datée du 7 septembre et remise le 11 septembre 1880. En voici le texte intégral :

« *Constantinople, le 7 septembre* 1880.

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« Les soussignés ont reçu la note, en date du 5 juillet dernier, par laquelle la Sublime-Porte a répondu au paragraphe de leur communication du 11 juin, relatif aux améliorations et aux réformes administratives que le gouvernement ottoman s'est engagé, par l'article 61 du traité de Berlin, à introduire dans les provinces habitées par les Arméniens. Une étude attentive de ce document leur a prouvé que les propositions formulées par le gouvernement ottoman ne répondent ni à l'esprit ni à la lettre de cet article. Les puissances représentées par les soussignés n'ignorent pas que le gouvernement ottoman a envoyé deux Commissions dans les provinces habitées par les Arméniens ; mais elles ont des raisons de penser que ces missions n'ont abouti à aucun

résultat, et la Porte, contrairement aux obligations résultant pour elle de l'article 61, s'est abstenue de les porter à leur connaissance.

« Rien ne prouve qu'une amélioration quelconque ait été introduite dans l'administration de la justice. De nombreux rapports consulaires établissent, au contraire, que la situation actuelle, au point de vue de l'indépendance des tribunaux civils ou criminels est aussi peu satisfaisante, sinon pire que par le passé.

« En ce qui concerne la gendarmerie et la police, la note du 5 juillet affirme que la Porte a invité plusieurs officiers spéciaux à présenter des projets de réforme de ces deux services. Les puissances n'ont pas eu connaissance de ces projets, et le gouvernement ottoman n'est pas même en état d'affirmer qu'ils lui aient été présentés.

« Les soussignés ne sauraient donc admettre que la réponse de Votre Excellence ait donné la moindre satisfaction aux plaintes formulées dans leur note du 11 juin. Ils se croient d'ailleurs d'autant plus autorisés à réduire à leur juste valeur les efforts tentés sur ce point par le gouvernement ottoman, que la Porte, à en juger par cette même réponse, se rend un compte moins exact de la situation et des obligations que lui impose le traité de Berlin.

« Les termes mêmes dans lesquels la Sublime-Porte a cru pouvoir s'expliquer sur les

crimes commis, ou signalés comme ayant été commis, dans les provinces habitées par les Arméniens, prouvent qu'elle se refuse à reconnaître le degré d'anarchie qui règne dans ces provinces, et la gravité d'un état de choses dont la prolongation entraînerait, selon toute vraisemblance, l'anéantissement des populations chrétiennes dans de vastes districts.

« La note du 5 juillet ne formule aucune proposition sérieuse tendant à mettre fin aux excès des Circassiens et des Kurdes. Il est cependant à craindre que ces excès ne puissent être prévenus par l'application des lois communes. Des mesures de rigueur exceptionnelles peuvent seules mettre un terme à des violences qui, sur plusieurs points des provinces désignées par l'article 61, sont un perpétuel danger pour les biens, l'honneur et la vie des Arméniens.

« Par l'article 61 du traité de Berlin, la Porte s'est engagée « à réaliser sans plus de « retard les améliorations et les réformes « qu'exigent les besoins locaux dans les pro- « vinces habitées par les Arméniens ». Les soussignés ont le regret de constater que les réformes générales indiquées par la note du 5 juillet ne tiennent aucun compte des « besoins locaux » que signale l'article précité. Les puissances accueilleront sans doute avec satisfaction l'introduction de larges réformes dans

toutes les parties de l'empire ottoman ; mais elles tiennent avant tout à l'entière exécution du traité de Berlin, et elles ne peuvent admettre que la Porte se considère comme libérée des engagements qu'elle a contractés de ce chef, en proposant une réorganisation dans laquelle ne figure aucune des réformes spéciales stipulées au profit des provinces spécifiées par ce même traité. Le caractère particulier de ces provinces étant, d'ailleurs, la prédominance de l'élément chrétien dans des districts d'une grande étendue, toute réforme qui ne tiendrait pas compte de ce fait ne saurait aboutir à un résultat satisfaisant.

« Les soussignés estiment qu'il est également indispensable de tenir compte d'une autre particularité que présentent ces mêmes provinces. La Porte paraît vouloir appliquer un même règlement aux Arméniens et aux Kurdes. Il convient, avant tout, de les séparer administrativement, autant que cela est pratiquement possible, vu l'impossibilité de régir de la même manière les populations sédentaires et des tribus à demi nomades. La distribution des communes et des groupes administratifs en général, devrait, par suite, se faire de façon à réunir le plus d'éléments homogènes possible ; elle devrait tendre à grouper les Arméniens ou, au besoin, les Arméniens et les Turcs, en excluant les Kurdes,

Par suite encore, l'élément kurde nomade, vivant dans les montagnes et ne descendant dans les plaines habitées par les chrétiens que pour y porter le désordre, ne devrait pas être compris dans les relevés statistiques qui détermineront la majorité des habitants dans chaque commune.

« On peut supposer que la Sublime-Porte a vu dans l'organisation communale proposée par la note du 5 juillet, le moyen de créer des groupes administratifs du premier degré dans lesquels la grande majorité des habitants appartiendrait à la même religion. Rien n'indique toutefois dans ce document que la Porte s'engage à appliquer ce principe.

« Les soussignés constatent avec satisfaction que le chef d'une commune, dans l'organisation projetée, doit appartenir à la communauté religieuse prépondérante ; mais l'absence d'une disposition analogue s'appliquant aux fonctionnaires d'un rang plus élevé, prouve jusqu'à l'évidence que les réformes proposées ne tiennent pas un compte suffisant des « besoins locaux » des provinces désignées par l'article 61.

« Le gouvernement ottoman déclare « qu'il « a déjà admis aux fonctions publiques des « personnes honnêtes et capables, sans dis- « tinction de culte, et que désormais ce fait « recevra une application plus large encore ».

Cette déclaration est extrêmement vague, et les soussignés pensent qu'il est d'autant plus nécessaire d'insister sur ce point que les Arméniens affirment que, dans les provinces où ils se trouvent en très grand nombre, il n'y a presque pas d'Arméniens dans les fonctions publiques. Leurs réclamations à cet égard paraissent d'autant plus légitimes qu'il pourrait se faire que la Sublime-Porte plaçât à la tête de ces provinces des gouverneurs chrétiens sans qu'il en résultât une plus grande certitude, pour les Arméniens, de rencontrer plus d'équité et de justice dans l'administration.

« Des mesures d'un caractère beaucoup plus large que celles qu'indique la note du gouvernement ottoman sont donc nécessaires pour que la Porte s'acquitte des engagements qu'elle a contractés à Berlin.

« L'insuffisance des réformes proposées est telle, en général, qu'il semble inutile de discuter les défauts du projet de la Porte. Les observations suivantes, toutefois, s'imposent en quelque sorte à l'esprit.

« En déclarant, en premier lieu, que les administrateurs des communes devront être des fonctionnaires du gouvernement, choisis par le pouvoir central parmi les membres élus du Conseil communal, au lieu d'être élus par le Conseil communal lui-même, la Porte affir-

me le principe de la centralisation presque au dernier degré de la hiérarchie administrative.

« La Porte a d'ailleurs omis de dire, en ce qui concerne les administrateurs et les membres des Conseils de commune, s'ils seront nommés à titre viager ou seulement pour un temps. Elle ne dit pas davantage à qui incombera le droit de les révoquer de leurs fonctions en cas d'incapacité. Ce droit appartiendra-t-il au Conseil de préfecture qui les nomme ou à une autre autorité ?

« La note ottomane, d'autre part, n'établit de distinction entre la gendarmerie provinciale ni quant au mode de recrutement, ni à d'autres points de vue. La gendarmerie communale ne diffère de l'autre qu'en ce sens qu'elle est placée sous les ordres du chef de la commune. Elle ne se recrute pas dans la commune même, parmi les habitants appartenant au culte prépondérant, et rien ne garantit qu'elle soit spécialement ce qu'elle doit être, c'est-à-dire une force défensive locale.

« L'organisation de la gendarmerie provinciale ne répond pas davantage aux besoins locaux des provinces spécialement désignées par l'article 61 ; la clause d'après laquelle elle doit se recruter, en officiers comme en soldats, « dans toutes les classes des sujets de l'em- « pire », est encore du caractère les plus vague. Il serait à désirer que les officiers et les

soldats de la gendarmerie provinciale fussent recrutés dans la gendarmerie communale, c'est-à-dire parmi les gardes champêtres qui auront été choisis par les communes elles-mêmes. Ces gardes champêtres, chargés de la défense des villages contre les incursions des Kurdes, fourniraient à la gendarmerie provinciale un contingent proportionnel à la population de chaque commune. Substitué à l'arbitraire de l'administration provinciale, le principe de l'élection constituerait une garantie sérieuse pour la bonne organisation des forces destinées à assurer la sécurité publique.

« La valeur des propositions relatives à la constitution d'une cour d'assises dépend avant tout des conditions dans lesquelles cette cour sera constituée, et la note du 5 juillet garde le silence à cet égard. Il paraît nécessaire de tenir compte de la prédominance de l'élément arménien dans certaines provinces, et de faire à cet élément une part proportionnelle dans l'organisation de la justice.

« Ici encore, d'ailleurs, se posent un certain nombre de questions dont la note ottomane ne laisse pas même entrevoir la solution. Les juges seront-ils inamovibles ou désignés pour un temps déterminé ? D'après quelle loi jugeront-ils ? Sera-ce d'après le Chéri ? Sera-ce d'après un autre code ? Comment les cours d'assises feront-elles respecter leurs arrêts par

les tribus kurdes semi-indépendantes et tout à fait sauvages ? Cette dernière question prouve surabondamment combien il est nécessaire d'exclure les Kurdes de l'ensemble des réformes destinées aux populations de l'Arménie, et de leur donner une administration séparée conforme à leurs mœurs guerrières et primitives. A l'occasion de cette même question des rapports des deux éléments sédentaires et nomades, les soussignés expriment la conviction que toutes les servitudes ou corvées imposées par les Kurdes aux Arméniens, et qui dérivent, non pas d'un principe de droit, mais d'un abus invétéré, doivent être abolies.

« Ils pensent également que le bénéfice de toutes les réformes stipulées au profit des Arméniens devrait équitablement être acquis aux nombreux Nestoriens qui peuplent le centre et le midi du Kurdistan (caza de Djoûlamerk).

« Il est regrettable que le paragraphe relatif au prélèvement d'une certaine somme destinée à subvenir à des besoins locaux, tels que l'entretien des écoles et l'exécution des travaux publics, ne soit pas rédigé en termes plus clairs. On peut admettre cependant qu'il renferme l'idée d'un principe financier d'une certaine valeur, et ce principe, dans la pensée des puissances, se poserait dans les termes suivants. Les taxes se diviseraient en deux caté-

gories : la première, comprenant le produit des droits de douane et de l'impôt sur le sel, serait appliquée aux besoins de l'empire ; la seconde, provenant des revenus généraux du vilayet, serait affectée en premier lieu aux services administratifs de la province. Une partie du surplus serait réservée pour les besoins locaux, et le reste renvoyé à Constantinople. Si cette interprétation est exacte, la proposition de la note du 5 juillet correspondrait plus ou moins à l'article 19 du projet de réorganisation administrative des provinces de la Turquie d'Europe, présenté par la Sublime-Porte à l'examen de la commission européenne de la Roumélie orientale. Elle constitue assurément une réforme sérieuse, en tant qu'elle consacre le principe qu'il doit être tout d'abord pourvu aux dépenses de la province au moyen d'un prélèvement opéré sur une partie du produit des impôts, mais il est essentiel que ce principe soit entouré de garanties identiques à celles adoptées par la commission des réformes administratives.

« Les soussignés doivent faire observer en outre qu'on ne peut pas affecter à tel ou tel autre usage des revenus qui sont déjà hypothéqués.

« Le principe de la décentralisation, si nécessaire dans les provinces habitées par une population professant un culte différent de

celui de l'autorité centrale, est traité d'une manière peu satisfaisante dans la note de Votre Excellence. Il est impossible de compter sur des réformes efficaces aussi longtemps que la position des gouverneurs généraux ne sera pas complètement modifiée. La note laisse bien entrevoir que leurs pouvoirs seront étendus et leurs fonctions garanties, mais des assurances d'un caractère aussi général ne sont pas de nature à résoudre le problème. Tant que l'extension des pouvoirs d'un gouverneur général, et de la responsabilité qui semble absolument nécessaire à l'accomplissement de ses devoirs, n'aura pas été nettement stipulée, tant que des garanties formelles n'auront pas été accordées à ce haut fonctionnaire quant à la durée de sa mission, il sera impossible de formuler une opinion sur l'efficacité des réformes proposées. Il est clair, en effet, que les gouverneurs généraux doivent avoir certaines données sur la durée de leurs fonctions, et être affranchis de l'intervention constante qui se produit, sous le régime actuel, dans les moindres détails de leur gestion administrative, et a paralysé jusqu'à présent leur action. Il est inutile d'ajouter que, si cette plus grande indépendance des valis est partout désirable, elle est absolument nécessaire dans les provinces habitées par les Arméniens. Les puissances, en un mot, convaincues de l'insuf-

fisance des propositions du gouvernement ottoman, pensent qu'il y a lieu de tenir un compte plus sérieux des besoins locaux constatés dans ces mêmes provinces, de donner une plus grande extension aux deux grands principes d'égalité et de décentralisation, de prendre des mesures plus efficaces pour l'organisation de la police et la protection des populations molestées par les Circassiens et les Kurdes, de définir enfin la durée et l'étendue des pouvoirs des gouverneurs généraux. A ce prix, mais à ce prix seulement, pleine satisfaction peut être donnée aux droits et aux espérances créés par l'article 61 du traité de Berlin.

« La Porte cherche, il est vrai, à diminuer la portée de cet article, en s'appuyant sur le chiffre de la population arménienne, et en général de la population chrétienne, comparé à celui de la population totale. La proportion indiquée par la note diffère tellement de celle que donnent d'autres renseignements que les puissances ne sauraient l'accepter comme exacte.

« Le tableau ci-joint de la population arménienne, dressé par les soins du patriarcat, montre l'écart énorme qui existe entre ces différentes appréciations. La note du 5 juillet n'indique d'ailleurs que la proportion des musulmans aux chrétiens. Les puissances désire-

raient avoir communication des données sur lesquelles est basé ce calcul, et elles croient indispensable de faire prendre dans le plus bref délai, par une commission impartiale, dont la formation sera ultérieurement déterminée, le chiffre approximatif des musulmans et des chrétiens habitant les provinces désignées par l'article 61.

« Il faut qu'il soit bien entendu que la Porte acceptera les résultats de ce recensement opéré dans les conditions incontestables d'impartialité, et qu'elle en tiendra compte dans l'organisation desdites provinces.

« Il est très probable, du reste, qu'en procédant sur cette base, la nécessité de donner satisfaction à toutes les exigences locales entraînera le remaniement des limites géographiques actuelles des différents vilayets.

« La Porte ne saurait d'ailleurs s'autoriser des délais qu'entraîneront les opérations du recensement projeté pour ajourner l'exécution des mesures présentant un caractère d'urgence.

« Il est de toute nécessité de réaliser, sans perte de temps, les réformes destinées à garantir la vie et la propriété des Arméniens ; de prendre immédiatement des mesures contre les incursions des Kurdes ; d'appliquer sans délai la nouvelle combinaison financière ; de mettre provisoirement la gendarmerie sur un

pied plus satisfaisant ; de donner surtout aux gouverneurs généraux un pouvoir plus stable et une responsabilité plus étendue.

« Les soussignés, à titre de conclusion, appellent une fois de plus l'attention de la Porte sur ce fait essentiel, que les réformes à introduire dans les provinces habitées par les Arméniens doivent, aux termes des engagements qu'elle a contractés par un acte international, être conformes aux besoins locaux et s'accomplir sous la surveillance des puissances.

« Les soussignés, etc...

(*Signé*) HATZFELDT
NOVIKOV
GOSCHEN
CORTI
TISSOT
CALICE ».

La Porte, en date du 3 octobre 1880, notifia aux Puissances ce qu'elle comptait faire par elle-même et à sa manière ; pas une allusion à la note collective que nous venons de lire, elle eut même l'air de l'ignorer complètement. Déjà les responsabilités de l'Allemagne commencent, car elle refusa d'exercer une pression sur la Turquie pour l'application des réformes en Arménie ; les autres puissances,

découragées par la mauvaise volonté de la Porte appuyée indirectement par l'Allemagne, abandonnèrent les Arméniens ! Comme écrivait avec juste raison, il y a plus de trente ans, un éminent homme d'Etat belge, le regretté G. Rolin-Jaequemyns : « Se berçait-on de l'espoir qu'en refusant d'écouter la plainte, on adoucirait la souffrance ? Que le gouvernement turc, faisant violence à ses goûts et à ses habitudes, opérerait spontanément et sincèrement ces réformes que des démarches diplomatiques pressantes et unanimes n'avaient pu lui arracher ? L'examen de quelques faits connus et saillants de la dernière période, celle qui s'étend de 1881 au moment actuel, montrera combien cet espoir, s'il a pu exister, était vain » (1).

« L'inaction de la Porte a découragé les bonnes volontés des Arméniens. Les réformes promises n'ont pas été exécutées. Les exactions des fonctionnaires sont restées scandaleuses ; la justice n'a pas été améliorée, la création de régiments Kurdes Hamidiés, soi-disant destinés à surveiller les frontières, n'a pas été autre chose que l'organisation officielle du pillage aux dépens des chrétiens arméniens...

« A force de dire aux Arméniens qu'ils

(1) *Revue de Droit International et de Législation Comparée*, t. XXI, p. 353, Bruxelles, 1889.

complotaient, les Arméniens ont fini par comploter ; à force de leur dire que l'Arménie n'existait pas, les Arméniens ont fini par croire à la réalité de son existence, et ainsi, en quelques années, des sociétés secrètes se sont organisées, qui ont exploité, en faveur de leur propagande, les vices et les fautes de l'Administration turque, et qui ont répandu, à travers toute l'Arménie, l'idée du réveil national et d'indépendance » (1).

Ce fut d'abord Mkrtitch Portoukalian qui, réfugié à Marseille, y fonda, en 1885, un journal national, l'*Arménia*. Puis, en 1888, Jean Broussali et Mihran Sivasli, sous les auspices du Comité Anglo-Arménien, publièrent à Londres un journal franco-arménien, le *Haïastan* (l'Arménie).

En attendant, la situation des Arméniens ne s'améliora point, les persécutions, au lieu de cesser, se multiplièrent de jour en jour, et le désespoir de ce malheureux peuple fut indicible. Alors une étudiante arménienne, Maro, fonda à Genève, en 1887, avec le concours de quelques étudiants, ses compatriotes — Avétis Nazarbeg, Khan-Azat, Hakob Méghavorian, Chemavon, G. Gharadjian, etc. —

---

(1) *Documents Diplomatiques, Affaires Arméniennes*, 1893-1897, n° 6, Lettre de M. P. Cambon, ambassadeur de la République Française à Constantinople, à M. Casimir-Périer, Président du Codseil, Ministre des Affaires Etrangères.

un comité révolutionnaire, le *Parti Révolutionnaire Hentchakiste* ; pour préparer le peuple arménien à la révolte, il commença la publication d'un journal, le *Hentchak* (Sonnette), comme organe du parti. D'autres, — Simon Zavarian, Khatchatour Maloumian, Sarguis Koukounian, etc., — voulant donner une extension plus vaste à la propagande révolutionnaire arménienne, fondèrent, en 1890, à Tiflis, sur l'initiative de Christaphor Michaélian et du Dr Jean Loris-Mélicof, un nouveau parti, le *Parti Daschnaktzouthioun* (Fédération), ayant aussi son organe officiel, le *Droschak* (Drapeau). Le premier de ces deux partis fut fondé sur les bases de « centralisation » du pouvoir, tandis que le second eut en vue la « décentralisation ».

Pendant ce temps, un certain chef de bande kurde, Moussa bey, incendiait impunément les villages arméniens, enlevait les jeunes filles, pillait les commerçants. Après les protestations des paysans et du Patriarcat arménien de Constantinople, le gouvernement turc joua la comédie de procès et acquitta le chef de bande, malgré les témoins oculaires et les preuves accablantes à sa charge. Ensuite ce même gouvernement répondit à ces protestations... *à la turque*, c'est-à-dire, par les massacres de Sassoun (21 août au 4 septembre 1894). L'Europe, une fois de plus, le 11 mai 1895, fit

accepter au sultan un nouveau projet de réformes, sur papier, pour six vilayets arméniens : Erzeroun, Van, Bitlis, Diarbékir, Sivas et Kharpout. Le « Sultan Rouge » signa ce projet, puis aussitôt il ordonna les grands massacres de 1895 et 1896 ! Abdul-Hamid frappa, mais ce sont les Puissances européennes qui l'ont encouragé par leur politique de laisser-faire pour exploiter ensuite le sang innocent des Arméniens à leur profit !

Zéïtoun qui, jusqu'en 1895, était resté calme, en apprenant la nouvelle des massacres, s'insurgea de nouveau et pendant 45 jours tint tête aux 70.000 réguliers de Moustafa Remzi Pacha et d'Edhem Pacha et les 150.000 bachibouzouks ; les rebelles ne déposèrent les armes qu'après l'intervention des puissances.

Enfin, en 1909, les Jeunes-Turcs, aussi sanguinaires que le despote qu'ils ont détrôné, organisèrent les massacres d'Adana. Et aujourd'hui encore, depuis le 11/24 avril 1915, les massacreurs turcs, soutenus et encouragés par l'Europe, sont à l'œuvre ; un carnage horrible se poursuit méthodiquement, et la déportation en masse des Arméniens en Mésopotamie est une atrocité que la plume se refuse à décrire. Si vous avez le courage, écoutez un instant René Pinon :

« D'abord, c'est le massacre des soldats arméniens sans armes par leurs camarades

armés : par centaines, par milliers, ces malheureux sont conduits en quelque endroit désert et fusillés. Ceux qu'on épargne sont astreints aux plus durs travaux, et, peu à peu, décimés. Dans les villes et les villages, l'ordre de déportation arrive : on l'affiche, aucun délai n'est en général accordé ; les Arméniens ne peuvent pas emporter leurs biens, rarement les vendre à vil prix ; ceux qui parviennent à sauver quelque argent, ne l'emportent pas loin ; soldats, gendarmes turcs, Kurdes, se jettent sur les tristes convois comme une bande de loups sur leur proie ; ils pillent tout ce qui peut avoir une valeur ; les vieillards sont tués ou périssent de faim et de fatigue ; les jeunes femmes et les jeunes filles sont entraînées de force dans le harem des Turcs ou servent aux plaisirs des soldats ; les enfants en bas âge sont arrachés à leurs mères et donnés à des Musulmans. Les Kurdes pillent et tuent ce qui a échappé à la rapacité féroce des soldats et des gendarmes. La plupart du temps, les tristes caravanes ne vont pas loin ; le fusil, la baïonnette, la faim, la fatigue éclaircissent les rangs à mesure qu'elles s'avancent. Toutes les passions les plus hideuses de la bête humaine s'assouvissent aux dépens du lamentable troupeau. Il fond et disparaît. Si quelques débris parviennent jusqu'en Mésopotamie, ils y sont laissés sans abris

et sans vivres dans des pays désertiques ou marécageux ; la chaleur, l'humidité tuent à coup sûr les malheureux habitués au climat rude et sain des montagnes. Toute colonisation est impossible sans ressources, sans instruments, sans aide, sans hommes valides : les derniers restes des caravanes arméniennes achèvent de mourir de fièvre et de misère » (1).

Et le révérend Harold Buxton, président du Comité de Secours aux réfugiés arméniens, qui vient de rentrer à Londres d'un voyage de trois mois dans les vilayets détruits de l'Arménie, a déclaré aux journalistes anglais :

« Le gouvernement allemand n'a rien fait pour arrêter les massacres ; pendant tout l'hiver, l'influence allemande était prédominante à Constantinople et les consuls allemands étaient à leur poste dans les centres importants d'Asie Mineure. De plus, la population était massacrée avec une méthode que les Turcs ne sauraient avoir.

« Je ne crois pas que le nombre des victimes soit inférieur au chiffre déjà donné en Angleterre : la race arménienne compte 4 millions d'âmes, dont 2 millions sont Arméniens-Turcs. Un million ont été déportés, 500.000, ont été massacrés ; 200.000 seulement ont pu fuir dans les montagnes et passer en territoire

(1) René Pinon, *La Suppression des Arméniens*, pages 29-30. Paris, 1916.

russe. Il y a plusieurs centaines de mille d'Arméniens dans les camps de concentration entre Alep et Mosoul et dans les districts voisins de la Mésopotamie ».

Mais, comme dit Ludovic de Contenson : « Il faut avouer que l'Europe porte sa part de responsabilité dans ces événements, car ils furent la conséquence directe de la non-application de l'article 61 du traité de Berlin de 1878, dont les puissances elles-mêmes avaient solennellement assumé la garantie » (1).

Il faut avouer aussi que la France, l'Angleterre et la Russie, après de longs et patients efforts contre la mauvaise volonté des gouvernements austro-allemands et turcs et grâce aux démarches assidues de l'infatigable Boghos Nubar Pacha, firent accepter à la Porte, le 26 janvier/5 février 1914, un autre projet de réformes pour l'Arménie avec l'envoi de deux inspecteurs généraux. Ces deux inspecteurs, M. Westenenk, de nationalité hollandaise, et le colonel norvégien Hoff, arrivèrent à Constantinople le 3 mai 1914 ; mais l'horrible guerre que l'Allemagne a déchaînée sur le monde éclata avant leur entrée en fonctions.

---

(1) Ludovic de Contenson, *Les Réformes en Turquie d'Asie*, pages 21-22, Paris, 1913.

CHAPITRE XX

Le rôle de la Turquie et des Arméniens dans la guerre mondiale

Comment la Turquie entra en guerre. — Ses menées en Russie pour s'assurer le concours des Arméniens qui le lui refusent. — Comment les Turcs se vengent de ce refus. — Les Arméniens se défendent vaillamment et luttent aux côtés des Alliés en Russie, en Turquie et en France.

La guerre mondiale qui a éclaté en 1914 sera considérée comme l'aurore d'une ère nouvelle dans l'histoire des nations.

La Turquie décida d'y participer le jour même de la déclaration de guerre par l'Allemagne à la Russie et à la France, le 2 août 1914, en signant un traité secret avec l'empire allemand, après avoir, quelques heures auparavant, déclaré sa neutralité à l'ambassadeur de France (1).

Son premier acte d'hostilité eut lieu le 9 août de la même année, lorsqu'elle donna

---

(1) Voir l'intéressante étude de Bompard, dans la *Revue de Paris*, du 15 juillet 1921.

asile, dans les Dardanelles, aux deux croiseurs allemand : le *Gœben* et le *Breslau ;* le 2 novembre, elle attaqua la Russie, en bombardant les ports russes de la mer Noire.

Pour fomenter une révolution dans le Caucase, le gouvernement turc voulut s'assurer le concours des Arméniens et, à cette fin, s'adressa aux comités révolutionnaires arméniens, en faisant mirer à leurs yeux l'autonomie de l'Arménie ; mais ceux-là refusèrent toute participation à la guerre et conseillèrent même aux Turcs de s'en abstenir. Déçus dans leur espoir, ces derniers résolurent de se venger de ce refus et de *supprimer la Question Arménienne en supprimant les Arméniens.* Assurés de ne pas être inquiétés par l'Europe, ils ne reculèrent point devant l'unique moyen, celui de l'extermination de la population.

Le premier signal fut donné le 11/24 avril 1915 !

Ce jour-là, le gouvernement fit réunir tous les intellectuels arméniens de Constantinople et les envoya en exil sous la conduite de tueurs attitrés qui, en route vers la terre d'exil, les massacrèrent. La même année, le 15/28 juin, 20 autres Arméniens furent pendus sur la place de Bayazid. Les autorités turques donnèrent ensuite l'ordre de déportation pour les Arméniens de province. La majeure partie fut exterminée durant ce douloureux

pèlerinage, et les survivants, relégués dans les déserts de la Mésopotamie, où ils périrent de faim et de soif (1).

« Tel est le bilan des crimes commis par les Turcs pendant la Grande Guerre contre les races non turques que l'histoire avait confiées à leur tutelle. En présence de ces méfaits, une seule sanction s'impose au nom du droit de la Société des Nations : la déchéance immédiate de l'Empire ottoman de cette tutelle.

« Cette déchéance a déjà été prononcée maintes fois au cours de la guerre par les différents organes officiels de l'Entente. La note des Alliés du 10 janvier 1917 dit que leurs buts de guerre impliquaient : « l'affranchisse-« ment des populations soumises à la san-« glante tyrannie des Turcs ; le rejet hors de « l'Europe de l'Empire ottoman, décidément « étranger à la civilisation occidentale ». M. Milioukoff, ministre des Affaires étrangères de Russie, a déclaré, en avril 1917, que la carte de l'Europe sud-orientale que les Alliés tendent à établir, prévoit entre autres : « la liquidation des possessions turques en « Europe, la libération des peuples habitant « l'Asie Mineure, la libération de l'Arabie, de « l'Arménie, de la Syrie... » Le 20 juin 1917,

(1) Voir pages 143-145 et 192-206.

M. Sonnino s'élève contre « une infâme tolé-
« rance ultérieure de l'extermination progres-
« sive des Arméniens ». Le 29 juin 1917,
M. Lloyd George déclare que « la Mésopotamie
« ne sera jamais restituée à la tyrannie dévas-
« tatrice du Turc... Il a menti à son *trust*,
« et la tutelle doit être confiée à des mains
« plus compétentes et plus équitables choisies
« par le Congrès qui arrangera les affaires
« du monde. La même observation s'applique
« à l'Arménie, pays trempé dans le sang des
« innocents, massacrés par le peuple qui était
« tenu de les protéger » (1).

« ... La réponse de la Conférence, datée du 25 juin 1919, est certainement le plus terrible, mais aussi le plus juste jugement qui ait été jamais porté sur l'Empire ottoman » (2).

La besogne honteuse du bourreau turc ne fut pas toujours si facile. Les Arméniens de Mouch et de Sassoun résistèrent, à Chabine-Karahissar, les Arméniens chassèrent leurs concitoyens turcs et se défendirent vaillamment pendant quelques semaines ; les Arméniens d'Edesse, de Van et surtout les héros de Djébel-Moussa opposèrent une résistance

---

(1) Voir d'autres déclarations dans l'Appendice V.
(2) A. Mandelstamm, dans la revue : *La Vie des Peuples*, 20 mai 1920. — Voir la réponse de la conférence, dans l'Appendice VII.

acharnée. Grâce à leurs efforts, Van échappa aux massacres et à la déportation ; et, à la suite des combats qui eurent lieu en avril 1915, la ville fut déclarée libre le 6/19 mai.

Pendant que ces événements se déroulaient en Turquie, sept bataillons de volontaires arméniens s'étaient déjà formés dans le Caucase, en Russie, sous les commandements d'Andranik, le héros national, de Hamazasp, de Dro, de Khétcho, de Kéri, de Pandoukht et du prince Hovsep Arghouthian.

Ces bataillons arméniens ont concentré, de 1914 à 1916, 10.000 volontaires; ils ont joué un rôle important sur le front oriental du Caucase, où, à chaque assaut, ils ont formé la première ligne de combat et la dernière pendant la retraite, défendant ainsi le flanc.

D'après les statistiques officielles, il y avait dans l'armée russe, suivant la loi du service militaire, 180.000 soldats réguliers arméniens, dont 150.000 dans l'armée du grand-duc Nicolas, au Caueasc ; et sur le front de Palestine, on a compté 4.000 volontaires arméniens dont plus de la moitié étaient venus d'Amérique pour combattre le Turc à côté des Français et des Anglais. L'armée des Etats-Unis, en Europe, comprenait parmi ses propres combattants des milliers de soldats réguliers d'origine arménienne ; et, en France, la petite colonie arménienne a envoyé à l'armée française plus

de 900 de ses enfants dont il ne reste que 80 survivants ; tous les autres sont morts héroïquement sur le champ de bataille (1).

---

(1) Voir dans l'Appendice IV : *Les soldats arméniens*, et l'intéressante étude de A. Poidebard, *Rôle militaire des Arméniens sur le front du Caucase*, publiée dans la « Revue des Etudes arméniennes », tome I, fascicule 2, 1920. Voir aussi Turabian Aram, *Les Volontaires Arméniens Sous les Drapeaux Français*, Marseille, 1917.

CHAPITRE XXI

Fondation de la République Arménienne

Dès 1917, la Transcaucasie formée par les Arméniens, les Géorgiens et les Tatars, se séparent de la Russie. — Un conflit éclate entre les trois nationalités : les Tatars se déclarent pour la Turquie, la Géorgie pour l'Allemagne ; seuls, les Arméniens restent fidèles aux Alliés. — Lutte entre les Arméniens et la Turquie. — Celle-ci reconnaît l'indépendance de l'Arménie. — Reconnaissance de l'Etat arménien par la Conférence de la Paix. — Traité de Sèvres. — Opinion d'un savant allemand.

En mars 1917, après que la Révolution russe eut éclaté, le gouvernement provisoire de Kérensky créa pour la Transcaucasie un conseil administratif spécial, appelé « Comité spécial pour la Transcaucasie ».

En novembre 1917, lorsque les *Bolchéviks* renversèrent le gouvernement de Kérensky et établirent le régime des *Soviets* en Russie, la Transcaucasie se refusa à reconnaître l'autorité des Bolcheviks et constitua le « Commissariat de Transcaucasie », lequel déclara, le 28 novembre 1917, son autorité suprême en Transcaucasie.

En février 1918, le *Seïm* (Assemblée législative) de Transcaucasie se réunit dans la ville de Tiflis, accepta la démission du « Commissariat », et institua à sa place un gouvernement temporaire composé de plusieurs ministres.

Ainsi, sans avoir fait de déclaration, la Transcaucasie se sépara effectivement de la Russie ; toutefois, elle était toujours considérée comme une province russe. Mais la situation politique intérieure et extérieure prit une tournure telle qu'elle rendit nécessaire la substitution de la séparation « de droit » à la séparation « de fait », et le 22 avril 1918, le *Seïm* déclarait la Transcaucasie indépendante de la Russie, et un Etat indépendant sous le nom de « République Démocratique Fédérale de Transcaucasie » se constitua.

Les trois principaux peuples de la Transcaucasie — les Arméniens, les Géorgiens et les Tatars — firent partie de la Fédération, ayant chacun ses territoires respectifs. Le *Seïm* et le gouvernement se composaient des représentants des partis politiques choisis parmi les trois nationalités, presque en proportions égales.

Cette « République Fédérale de Transcaucasie » dura à peine cinq semaines. Son instabilité était due au fait que les tendances politiques des trois nations qui la constituaient

étaient différentes et entraient même en conflit.

Ces conflits intérieurs devenant de jour en jour plus aigus, il devint impossible aux Arméniens, aux Géorgiens et aux Tatars de travailler en harmonie dans un Etat unique.

Le 26 mai 1918, le *Seïm* déclara que la « République Fédérale de Transcaucasie » avait vécu, et renonça à son autorité. Le même jour, la Géorgie prononça son indépendance ; deux jours plus tard, le 28 mai 1918, l'Arménie et l'Azerbaidjan (1) déclarèrent également leur indépendance respective.

Voilà les raisons des conflits qui motivèrent la séparation de ces trois nationalités.

La guerre avait été engagée en Transcaucasie non seulement sur le front contre les Turcs, mais aussi à l'arrière et à l'intérieur, contre les Tatars indigènes. Sous les lois russes, les Tatars de la Transcaucasie étaient exempts de service militaire ; par conséquent, la jeunesse tatare, capable de porter les armes, demeura à l'arrière, chez elle ou chez les Arméniens, tandis que la jeunesse arménienne se

---

(1) Je ne sais pourquoi les Tatars du Caucase donnent à leur pays le nom d'Azerbaidjan; cette province est située historiquement à une distance considérable au sud du Caucase, aux alentours du lac d'Ourmia, en Perse, et elle formait naguère la Médie d'Atropatène. Aujourd'hui encore elle porte le nom d'Azerbaidjan qui correspond à peu près au khanat de Makou.

battait partout. Les Tatars, soulevés par les émissaires secrets de la Turquie, tenaient l'arrière dans un état d'agitation et de crainte constantes, afin d'empêcher les opérations du front. Ils accomplissaient des raids dans les villages arméniens, tuaient les habitants et pillaient leurs maisons. De sorte que ceux des Arméniens restés dans leurs foyers furent obligés, au lieu de se consacrer au travail, de se défendre contre ces attaques et de poursuivre une guerre de guérillas contre les Tatars.

En novembre 1917, lorsque les forces russes abandonnèrent le front du Caucase et retournèrent en Russie, les Tatars, ouvertement, firent cause commune avec la Turquie ; les Géorgiens engagèrent des négociations avec l'Allemagne et restèrent dans une position neutre vis-à-vis des belligérants ; seuls les Arméniens demeurèrent fidèles à la cause de l'Entente et des Puissances associées et continuèrent à tenir le front contre la Turquie jusqu'au bout, lors de l'effondrement de l'armée russe, sous le régime des Soviets ; c'est ainsi que, pendant quatre ans, la jeunesse arménienne a été constamment engagée dans des combats.

De novembre 1917 à mars 1918, pendant six mois sans arrêt, les forces arméniennes, réunies hâtivement et organisées dans des conditions difficiles, parmi l'anarchie et la confu-

sion, combattirent les Turcs au front et les Tatars à l'arrière. Se retirant devant des forces supérieures, les Arméniens battirent en retraite pas à pas, gardant une arrière-garde de combat d'Erzindjian et Mamakhatoun, à travers Erzeroun et Van, jusqu'à l'ancienne frontière russo-turque, et protégeant en même temps les populations arméniennes civiles qui fuyaient vers le Nord, sous la menace des massacres turcs.

L'armée victorieuse turque, fortifiée par deux divisions du front syrien, ne s'arrêta point à la frontière, mais se rua vers le Caucase. Les forces arméniennes battirent en retraite et se fortifièrent à Kars, lorsqu'elles reçurent l'ordre du Gouvernement Transcaucasien, à la tête duquel se trouvaient les Géorgiens, de rendre Kars aux Turcs et se conformant au traité de Brest-Litovsk, d'établir la ligne à Alexandropol.

Avec l'armée en retraite des Arméniens, il y avait les réfugiés de l'Arménie turque et de Kars qui surpeuplèrent le district d'Alexandropol. Mais la Turquie, sans tenir compte des termes du traité de Brest-Litovsk, ne s'arrêta pas à la frontière assignée dans ce traité, et, par Alexandropol, se lança dans deux directions : à l'est, vers la plaine de l'Ararat, et au nord, vers Bambak et Lori.

Les forces arméniennes et le peuple arménien, hommes et femmes, résistèrent sans dé-

faillance à la poussée des Turcs. En mai 1918, deux batailles sanglantes furent livrées à Karakilissé (Bambak) et à Sardarabad (Ararat) où l'avance des Turcs fut arrêtée d'une façon décisive, en conséquence de quoi le Gouvernement turc *reconnut* l'indépendance de l'Arménie sur un territoire très restreint.

La Turquie fut obligée d'agir ainsi à cause de la résistance organisée par les Arméniens au delà des limites de l'Arménie, principalement dans la province de Bakou. Au début de 1918, 10.000 Arméniens, officiers et soldats, qui avaient quitté les armées russes après la révolution et qui voulaient retourner dans leur patrie, furent réunis à Bakou. Mais, les Tatars ayant coupé les lignes de communication, ces 10.000 se virent obligés de rester à Bakou en état de siège.

En mars, lorsque les forces turques commencèrent leur avance vers le sud, les Tatars, à l'instigation des Turcs, essayèrent de désarmer les soldats arméniens ainsi que la garnison russe à Bakou. Les Arméniens, unis aux Russes, se soulevèrent, détruisirent les forces tatares et conquirent la ville de Bakou ainsi que la région pétrolifère. Les Tatars armés, quoique de beaucoup supérieurs en nombre aux forces russo-arméniennes, furent tenus en échec et obligés d'implorer l'aide de l'armée turque. Les Turcs, d'autre part, étaient

impatients d'occuper Bakou et la région pétrolifère, et y étaient poussés par l'Allemagne qui avait un grand besoin de combustible. La résistance opiniâtre et désespérée des Arméniens en Arménie avait empêché l'avance de l'armée turque à Bakou. La Turquie fut obligée de protéger l'arrière de son armée afin de pouvoir atteindre Bakou.

Incapable de briser la résistance de l'Arménie, la Turquie fut ainsi amenée à signer un armistice avec elle et à reconnaître son indépendance, afin de pouvoir concentrer ses forces à Bakou. Bakou résista jusqu'à mi-septembre 1918, lorsqu'une armée turque de 24.000 hommes, sous le commandement de Khalil Pacha, aidée par les Tatars, occupa la ville et la région pétrolifère ; 10.000 Arméniens furent alors massacrés.

Voici la situation, lorsque le Gouvernement Arménien s'installa à Erivan, en mai 1918 :

L'armée turque avait occupé la plus grande partie de l'Arménie du Caucase et avait placé ses canons à tir rapide à 7 kilomètres d'Erivan.

L'Azerbaidjan, comptant sur la présence de l'armée turque, pressait les frontières est et nord de l'Arménie et menaçait de passer le peuple arménien au fil de l'épée.

La Géorgie avait accepté la protection allemande ; elle avait bien accueilli les troupes

allemandes, et, avec leur aide, occupé au nord-ouest de l'Arménie deux provinces exclusivement arméniennes : Akhalkalak et Lori.

L'Arménie demeurait seule, entourée d'armées hostiles, sans aide et sans soutien de l'extérieur.

En décembre 1918, en conformité avec les conditions de l'armistice signé avec les Puissances Alliées, l'armée turque fut obligée d'évacuer la Transcaucasie, y compris les territoires de l'Arménie russe. Les Turcs se retirèrent, mais auparavant, ils achevèrent de dévaster le pays qui n'avait été ruiné qu'en partie.

Ils emportèrent tout ce qu'ils purent (wagons, grain, fourrages, coton, cuir, animaux domestiques, automobiles, instruments télégraphiques et téléphoniques, outils et machines des usines et des ateliers, jusqu'aux portes et châssis des fenêtres), et ce qu'ils ne purent enlever, ils le détruisirent.

Avec le départ des Turcs, le territoire de la République Arménienne s'agrandit.

C'est dans ces conditions que la République vécut la première année de sa vie.

Puis, le 28 janvier 1920, la Délégation de la République Arménienne à la Conférence de la Paix a reçu, du Secrétariat Général de la Conférence, la notification suivante :

« Le Secrétariat Général de la Conférence de la Paix a l'honneur de faire connaître à

M. le Président de la Délégation de la République Arménienne que, dans sa séance du 19 janvier 1920, les chefs des Gouvernements de France, de Grande-Bretagne et d'Italie, ont pris la résolution suivante :

« Il est décidé :

« 1° Que le gouvernement de l'Etat arménien sera reconnu comme Gouvernement de fait ;

« 2° Que cette reconnaissance ne préjugera pas la question des frontières éventuelles de cet Etat. »

Cette reconnaissance officielle de l'Etat arménien « comme Gouvernement *de fait* » est reconnu par les Alliés, comme Gouvernement *de jure*, sept mois après, puisque, le 10 août 1920, les représentants de l'Arménie sont invités à signer le Traité de Sèvres dont voici les clauses essentielles concernant l'Arménie :

« Article 88. — La Turquie déclare reconnaître, comme l'ont déjà fait les Puissances alliées, l'Arménie comme un état libre et indépendant.

« Article 89. — La Turquie et l'Arménie ainsi que les autres Hautes Parties contractantes conviennent de soumettre à l'arbitrage

du Président des Etats-Unis d'Amérique la détermination de la frontière entre la Turquie et l'Arménie dans les vilayets d'Erzeroum, Trébizonde, Van et Bitlis et d'accepter sa décision ainsi que toutes dispositions qu'il pourra prescrire relativement à l'accès de l'Arménie à la mer et relativement à la démilitarisation de tout territoire ottoman adjacent à ladite frontière.

« Article 90. — Au cas où la fixation de la frontière, en vertu de l'article 89, impliquera le transfert à l'Arménie de tout ou partie du territoire desdits vilayets, la Turquie déclare dès à présent renoncer, à dater de la décision, à tous droits et titres sur le territoire transféré. Les dispositions du présent traité, applicables aux territoires détachés de la Turquie, seront, dès ce moment, applicables à ce territoire. »

Un éminent historien et philologue allemand, homme de cœur, loyal et courageux, le Prof. Dr J. Marquart, a élevé plus d'une fois la voix en faveur de la nation arménienne, même au cours de la guerre. Après avoir eu le courage de blâmer les fautes des dirigeants de sa nation et d'accuser leur politique, il écrit les lignes suivantes :

« Nous estimons qu'il est inévitable et naturel d'incorporer à la République arménienne les parties de la Grande Arménie turque qui

ont été conquises par les Russes, alliés de l'Entente. Mais les pays à l'Ouest de l'Euphrate, c'est-à-dire la Petite Arménie et la Cataonie (le vilayet de Sivas et le Sandjak de Malatia), que les Arméniens ont fertilisés de leur sueur et de leur sang, qu'ils ont essayé sans cesse avec un inlassable zèle et malgré toutes les catastrophes, de faire refleurir sur les ruines ; la Cilicie que les chevaliers arméniens et leurs descendants, les vaillants paysans arméniens, ont de nouveau transformée en jardin riant, en région riche et si fréquentée, après qu'elle eut été pendant des siècles dévastée par les guerres de frontières entre Arabes et Byzantins ; la Cilicie par où l'Arménie a été en rapports actifs avec l'Europe chrétienne et la Syrie des Croisés, faut-il qu'elle soit définitivement livrée à l'arbitraire des Turcs paresseux et barbares ? Faut-il que l'inaction de cimetière, que les Ottomans, dociles élèves de leurs cousins les Mongols, ont fait régner sur ces pays, soit pour eux le jugement définitif de l'histoire ? Non, il faut que l'aréopage des peuples qui, à Paris, s'apprête en ce moment à réorganiser le monde, en prétendant se fonder sur les principes du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de l'indépendance des petites nations, il faut que cet aréopage garantisse solennellement l'inaliénable et *imprescriptible droit de la nation arménienne sur*

tout son territoire historique, y compris la Petite Arménie (Arménie I et II) et la Cilicie et qu'il s'en porte garant. Ce n'est qu'à la condition que la Cilicie et la Petite Arménie redeviennent des pays arméniens, que l'Arménie pourra, grâce à ses relations directes et actives avec l'Europe, grâce au bienveillant appui de celle-ci, rassembler sa population dispersée et développer rapidement ses propres forces. Ce n'est qu'alors qu'elle pourra remplir avec succès le rôle qui lui est assigné par son histoire et sa position géographique, et qu'elle a déjà joué à plusieurs reprises dans l'antiquité et au moyen-âge, c'est-à-dire, être l'intermédiaire entre les pays d'Occident et les pays d'Orient (1). L'ouvrage très important et très significatif de Jos. Strzygowski, « l'Architecture des Arméniens et l'Europe », montre maintenant très à propos que les Arméniens ont joué un rôle utile non seulement dans la civilisation bourgeoise, mais aussi dans la civilisation supérieure et dans l'art, et qu'ils méritent pleinement la sympathie du monde civilisé et particulièrement celle du monde chrétien. Que l'on n'objecte point que la nation arménienne ne sera plus en état, après

---

(1) *Cf.* W. Heyd : *Histoire du commerce du Levant au Moyen-Age*, II, Leipzig 1886, p. 83 et suiv.

les terribles saignées des vingt-cinq dernières années, de peupler ce grand territoire. Les Arméniens ne sont pas encore malthusiens et on peut rappeler que déjà au Moyen Age, du VIe au XIIe siècle, ils ont fourni d'importants excédents de population, dans des circonstances qui pourtant n'étaient rien moins que brillantes. » (1).

---

(1) J. MARQUART, *L'Origine et la Reconstitution de la Nation Arménienne*, traduction française par Mme K. J. Basmadjian, pages 23-24, Paris, 1919.

CHAPITRE XXII

La Situation économique de l'Arménie

Agriculture. — Elevage du Bétail. — Produits minéraux. — Chutes d'Eau. — Voies de communication.

La grande majorité de la population arménienne (85 o/o) s'occupe principalement d'agriculture. Les grandes villes et les importants établissements industriels, à quelques exceptions près, n'existent pas en Arménie. Les grandes maisons de commerce et les manufactures arméniennes se trouvent en dehors de l'Arménie.

D'autre part, toutes les branches de l'agriculture et de l'industrie agricole, telles que la culture du grain, des produits potagers, du coton et du tabac, l'élevage du gros bétail et d'autres animaux, l'industrie vinicole et laitière ainsi que l'industrie du cuir, sont très développées. La fabrication d'articles manufacturés se fait aussi en Arménie, mais sur une petite échelle.

L'Arménie est le pays d'origine de l'abricotier (*prunus Armeniaca*), de la garance (*Althénie*), de l'hermine (*Armenius*) et de la cochenille.

Les Arméniens, étant surtout agriculteurs, sont attachés à leur terre dès leur enfance ; pendant l'été, les enfants quittent l'école pour aider leurs parents aux travaux agricoles, toute la famille cultive. De plus, les Arméniens travaillent aussi pour leurs voisins, les seigneurs kurdes et les profiteurs turcs, qui les exploitent en leur faisant labourer et cultiver leurs propres champs !

La variété du sol et les conditions climatériques de l'Arménie permettent les exploitations agricoles en tous genres, depuis le coton et le riz de la vallée de l'Arax jusqu'aux riches pâturages situés sur les hauteurs des montagnes couvertes de neige.

En plus du blé et de l'orge, les principaux produits de l'Arménie sont le riz, le coton et le raisin.

Avant la guerre la production annuelle des fermes en Arménie était de 10.600 tonnes en riz, d'environ 8.100 tonnes en coton ensemencé, et de 69.000 tonnes en raisins.

Les meilleures qualités de vin et d'alcool sont fabriquées avec du raisin. La production annuelle est d'environ 315.000 hectolitres en vin et d'environ 1.880.000 hectolitres en alcool.

L'élevage est une branche importante de la vie économique en Arménie, qui suit immédiatement celle de l'agriculture. Avant la

guerre, il y avait en Arménie 106.700 chevaux, 42.800 mulets et ânes, 1.243.000 têtes de bétail et 1.859.000 moutons.

Ces chiffres indiquent l'extension de l'industrie agricole et les têtes de bétail en Arménie avant la guerre, en temps normal. Durant la guerre, le pays a été presque ruiné et toute industrie détruite. Un grand nombre de villages ont été dévastés, les jardins fruitiers détruits, les fermes ont dû être abandonnées. Le bétail a presque complètement disparu, soit qu'il ait été emmené en Turquie par les Turcs, soit qu'il ait été décimé faute de fourrage, soit qu'il ait été abattu par les Turcs pour se nourrir.

L'Arménie possède un sous-sol très riche en toutes sortes de minéraux, mais qui n'a pas été exploité, par suite de l'absence de capitaux et du manque d'initiative. Pourtant des mines de cuivre ont été exploitées jusqu'à un certain point, la production annuelle se montant à environ 6.500 tonnes de cuivre purifié. Au second rang, viennent les minerais de sel, en très grande quantité dans les montagnes de Kaghizman et de Koulp, mais leur exploitation a été limitée à une production annuelle de 18.000 à 20.000 tonnes, à cause du manque des moyens de transport.

L'extraction des pyrites de fer a été commencée durant la guerre, mais elle dut être

abandonnée à cause du retrait de l'armée russe. Durant l'année 1917, près de 57.000 tonnes de pyrites de fer ont été extraites.

Voici la liste des gisements de minéraux et des sources minérales de l'Arménie : plomb argentifère et plomb (49 gisements), or (30 gis.), platine (1 gis.), cuivre (207 gis.), zinc (12 gis.), étain (1 gis.), molybdène (3 gis.), antimoine (1 gis.), cobalt (5 gis.), manganèse (12 gis.), fer (63 gis.), chrome (2 gis.), arsenic (12 gis.), pyrite de fer (31 gis.), soufre natif (19 gis.), graphite (8 gis.), houille et lignite (69 gis.), jais (1 gis.), schistes combustibles (3 gis.), tourbe (24 gis.), naphte (16 gis.), ozokérite (1 gis.), bitume (1 gis.), chlorure de sodium (78 gis.), carbonate de soude (2 gis.), sel de Glauber (2 gis.), borax (1 gis.), salpêtre (1 gis.), alun, alunite et schistes alunifères (13 gis.), amiante (12 gis.), Kieselguhr (1 gis.), sources minérales (95 gis.).

L'Arménie, principalement dans sa partie centrale, ne produit que de très faibles quantités de bois nécessaire au chauffage et à la construction. Elle possède de grandes ressources en chutes d'eau pour l'industrie. Les principaux cours d'eau et chutes peuvent déjà fournir une force motrice d'environ 9 millions de HP, quantité de beaucoup supérieure à celle qui est nécessaire aux besoins du pays.

L'Arménie a très peu de moyens de commu-

nication. L'étendue totale des voies ferrées est de 564 kilomètres. Les transports sont presque inexistants, à cause du manque de locomotives et de wagons nécessaires.

La longueur totale des routes macadamisées est de 1.463 kilomètres. Les communications à travers ces routes sont également très peu développées en raison du manque d'animaux de trait et de voitures automobiles.

Pour plus de détails, voir : « L'Arménie au point de vue économique », publié par la Délégation de la République arménienne, 1922.

CHAPITRE XXIII

Le Mouvement artistique et scientifique chez les Arméniens contemporains

Les Arméniens : artisans, artistes, hommes d'Etat, médecins, avocats, généraux, savants. — Peinture, musique et théâtre.

On reproche souvent aux Arméniens d'être « commerçants » et même « *trop* commerçants » ! Mais il ne faut pas juger une nation d'après quelques commissionnaires ou d'après quelques agents d'affaires et assimiler tous les Arméniens aux spécimens peu édifiants qu'on rencontre un peu partout, dans chaque pays et chez chaque nation. Tout comme la littérature, l'industrie, les arts et les sciences comptent leurs adeptes parmi les Arméniens. Dans tout l'Orient, l'orfèvrerie est entre les mains des Arméniens ; les tailleurs, les forgerons, les serruriers, les menuisiers, les charpentiers, les maçons, les fondeurs de métaux et de caractères d'imprimerie, les boulangers, les cuisiniers et encore bien d'autres artisans sont des Arméniens ; par exemple, Mkrtitch Melconian fut un artiste monteur d'orfèvre-

rie ; Mkrtitch Bendérian, un graveur sur pierres précieuses. Depuis des siècles, les ouvriers de la Monnaie Ottomane se composaient d'Arméniens ; les directeurs de cet établissement étaient des Arméniens, la famille Duzian, par exemple. De même, les ouvriers de la Poudrerie Ottomane se recrutaient parmi les Arméniens ; la direction de cet établissement était remise aux soins de la famille Dadian ; la construction des luxueux palais impériaux de Constantinople était confiée à la famille Balian ; Vordik Kemhadjian, le maître ébéniste de ces palais, était un Arménien, ainsi que le dessinateur, Sopon Bézirdjian.

L'Egypte doit son organisation à un homme de grand talent, N. Nubar Pacha, premier ministre et ministre des Affaires Etrangères ; la Turquie, l'organisation de son Trésor à Harouthioun Bezdjian, à Hakob Pacha Kazazian, ministre des Finances, à Michaël Pacha Portoukalian, à Hovhannès Pacha Sakizian et à d'autres ; Grigor Odian, Harouthioun Pacha Dadian, Hovhannès Nourian avaient entre leurs mains la direction intérieure et extérieure de la Turquie, sans parler d'éminents médecins du palais impérial, comme le Dr Tigran Pacha Pechdimaldjian, le Dr Sévian Pacha, le Prof. Andranik Pacha Krtchikian, le Prof. Michaël Khorassandjian, le Prof. Stépan Pacha Aslanian, le Dr Kiatibian, le Dr Na-

filian Pacha, les oculistes Tiran Pacha Papazian et le Prof. Adjémian, le Prof. Hakop Khandanian, le Prof. J. Ananian, le Prof. Sarguis Arzouian ; les vétérinaires Prof. Minas Bey, Prof. Arménak Berbérian, Prof. H. Fesdjian et Prof. T. Kévorkian, etc. ; les plus éminents avocats en Turquie sont encore des Arméniens, comme Simon Tinghir, Grigor Zohrab, etc. ; la science agricole fut introduite en Turquie par un Arménien, Grigor Agathon ; le directeur de l'Ecole des Beaux-Arts fut un Arménien, Yervand Oskan, qui y était en même temps professeur de sculpture, ainsi que ses compatriotes, Hovhannès Sakizian, professeur d'histoire des Beaux-Arts, et Yetvart Tersian, professeur d'architecture ; Hakob Boyadjian, un autre Arménien, directeur de l'Université Ottomane. Joseph Zanni fut le chimiste du palais impérial ; Guéorg Torkomian, directeur de l'Ecole de sériciculture ; Nichan Ghoukassian et Djélalian, professeurs de chimie ; Léon Tersian, professeur à la section dentaire de la Faculté de Médecine ; Nichan Calfayan, directeur de l'Ecole d'agriculture de Halkali. Et de nos jours, Gabriel Noradounghian a été nommé ministre des Affaires Etrangères, Pétros Haladjian, ministre des Travaux Publics, Hakob Stamboulian et Oskan Mardikian, ministres des Postes et Télégraphes, Missak Effendi, ministre de

Turquie à la Haye, Hovhannès Kouyoumdjian, gouverneur du Liban, Abraham Pacha Eramian, ministre d'Etat, Sarguis Hamamdjian, ambassadeur de Turquie à Rome, G. Sinapian, ministre du Commerce et des Travaux Publics.

En Russie, le général comte Michaël Loris-Mélikoff fut le bras droit du tsar Alexandre II et président du Conseil Suprême de toute la Russie ; cette fonction de haute confiance de son souverain qui fut sans précédent, a été supprimée après lui ; c'est Loris-Mélikoff qui avait préparé le premier projet de Constitution pour la Russie, déjà agréé par Alexandre II, mais l'attentat contre la vie de ce dernier mit fin à ce projet. Hovhannès Délianian était ministre de l'Instruction Publique ; Karapet Ezoff, membre du Conseil de l'Instruction Publique ; Kérobé Patkanian, professeur de philologie à l'Université de St-Pétersbourg ; Ghambaroff, professeur de droit à l'Université de Moscou, Nicoghos Karakach, professeur de minéralogie et de géologie ; N. Adontz, professeur d'histoire ; Léon Msériantz, professeur de linguistique ; V. Totomiantz, professeur d'économie politique ; Dr Aghadjanian, professeur à l'Université de Don. L'éminent peintre « russe » Aïvazovski, était un Arménien et frère de l'évêque Gabriel Aïvazian. Le célèbre amiral Makaroff, qui se distingua du-

rant la guerre russo-japonaise, est arménien, ainsi que le général Bagratouni qui fut chef d'état-major russe sous le ministère Kérenski; c'est le général arménien Samsonoff, qui, pendant la Grande Guerre, a tenu en échec l'armée allemande sur le front oriental. Trois Arméniens, Saghathélian, Adjémian et Babadjanian, furent nommés membres de la Douma.

On compte en Perse d'autres fonctionnaires arméniens, comme Manoutchéhr Khan, Motémed-ed-Dowleh, gouverneur d'Ispahan, de Khorassan, etc. ; le neveu de ce dernier, le général Suleyman Khan Enikolophiantz, Saham-ed-Dowleh, gouverneur de Chiraz, de Bactriane et de Louristan ; un des fils de Suleyman Khan, Djihanguir Khan, qui fut ministre des Arts et Métiers de Perse et le fondateur de l'arsenal persan ; l'autre fils, Nériman Khan, occupa longtemps le poste d'ambassadeur de Perse à Vienne ; le prince Malcom Khan, ministre de Perse à la cour St-James, l'initiateur du mouvement libéral en Perse et qui, pour soutenir cette cause, a publié à Londres un journal : le *Kanoun* (Loi) ; Hovhannès Khan Masséhiantz, Mossaed-es-Saltaneh, le traducteur arménien de Shakespeare, fut ministre de Perse à Berlin jusqu'en 1915 ; le Dr H. Tiryakian Khan, médecin du palais du chah, littérateur et linguiste renommé ; le

général Archak Khan Coroyantz, le prince Vahram Dadian, le général Socrate Khan Guélofiantz, etc.

Sans parler des ministres arméniens en Egypte au moyen âge, comme Badr-el-Djémali (1065-1094), son fils, el-Afdal (+ 1121), Behram (1134-1140), etc., je passe aux temps modernes pour nommer Arakel Bey, gouverneur du Soudan et frère de N. Nubar Pacha ; Boghos Nubar Pacha, directeur général des chemins de fer, en Egypte.

Un autre Arménien très distingué, Yacoub Artin Pacha, a été pendant longtemps Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Instruction Publique, en Egypte, et Léon Nafilian fut professeur d'histoire de l'Art arabe à l'Ecole des Beaux-Arts du Caire. En Egypte nous nommerons encore Tigrane Abro Pacha, Boghos Bey Youssoufian et Artin Bey Tchrakian.

Dans presque toutes les Universités des Etats-Unis d'Amérique, on rencontre des professeurs arméniens qui se distinguent dans les diverses branches : Le Dr M. Kassabian, victime de la science et du dévouement, est universellement connu par ses travaux sur les rayons Rœntgen ; le Dr Minas Gregory s'est distingué par ses connaissances approfondies dans les maladies mentales à l'hôpital Bellevue ; le Dr Serobian a trouvé la coloration verte du papier-monnaie américain ; le labora-

toire d'Etat à Washington fait appel au concours de Vahram Babassinian, professeur de chimie à l'Université de Lehi ; le professeur de physique à l'Université de Yale, Dr H. M. Dadourian, est arménien, ainsi que le professeur Grigoris Bohdjelian de l'Université de Pensylvanie ; pendant la guerre, Mouchegh Vaïkouni a trouvé, par synthèse, le moyen de convertir la glucose du raisin en acide tartrique ; le plus grand photographe d'Amérique est un Arménien, Mkrtitch Karo ; Arshak Mahtessian et Mihran Sivasli sont membres de l'Académie des sciences politiques de New-York. En outre, Thomas Karwin fut gouverneur aux Etats-Unis et ministre du Trésor ; durant la guerre hispano-américaine, le soldat américain qui le premier mit le pied sur la terre de Manille est encore un Arménien. Citons aussi le Prof. Ananikian de l'Université de Hartford, et le Prof. Medzadoorian de celle de Columbia.

En Italie, le sénateur Ciamician qui, le 16 février 1920, fut nommé membre associé étranger à l'Académie des Sciences à Paris, était professeur à l'Université de Bologne ; et à l'Université de Padoue nous rencontrons le Prof. Dr Y. Arslan, ainsi qu'à Rome le Prof. Léon Kuréghian.

En Hongrie, les Arméniens occupaient de hautes situations ; ainsi Korové faisait partie

du ministère Diak ; Simai Güla était président du Sénat ; Yacabfi Pol, président de la Haute Cour de Cassation ; Dr Garo Daniel Tibor, préfet ; Dr Kopoza L., conseiller du ministère de l'Instruction Publique ; Drs Abramowicz et Lucacz, tous deux présidents du Conseil des ministres ; le baron Erno Daniel, ministre des Finances ; Dr Avétik Félix, ministre du Commerce ; Erno Kis et Wilmos Lazar, deux généraux, morts pour la Hongrie à Golgotha (Arad), en 1849.

En Roumanie, Grigor Buiclu était conseiller à la Cour de Cassation ; un avocat de Bucarest, M. Tchoubar, était le premier ministre du Travail de la Roumanie actuelle ; Pierre Missir, jurisconsulte, fut délégué juridique à la paix de Bucarest.

Aux professeurs déjà mentionnés, ajoutons encore les noms suivants : Andréas Artzrouni, professeur de minéralogie à l'Ecole Polytechnique d'Aix-la-Chapelle ; actuellement F. C. Andreas est professeur de langues iraniennes à l'Université de Gœttingue ; Lucas von Patrubany, professeur d'Arménien à l'Université de Budapest ; Harouthioun Abélian, professeur de Chimie à l'Ecole Polytechnique de Zurich.

Ce sont deux Arméniens qui, sous le règne de Henri IV, ont apporté en France l'élevage du ver à soie. Ce sont encore des Arméniens qui ont introduit la magnanerie en Amérique.

Un Arménien nommé Pascal, ouvrit, en 1672, la première salle de café public en France, à la foire de St-Germain, à Paris. Depuis il s'établit sur le quai de l'Ecole, au coin de la rue de la Monnaie.

Sur le rocher de Notre-Dame des Dômes à Avignon, s'élève la statue de Jean Althen, mort en 1774, l'Arménien qui apporta aux Français la garance et leur en fit connaître la culture et les propriétés colorantes ; dans le Midi de la France, on plante encore aujourd'hui une variété de garance connue sous le nom d'*Althénie* ; le village Althen-les-Paludes, à 10 kilomètres de Carpentras, dans le département de Vaucluse, doit son nom à Jean Althen.

Aujourd'hui, les Arméniens ont leur représentant à l'Institut Pasteur de Paris, en la personne d'un savant compatriote, Yervand Manouélian ; et au Ministère des Affaires Etrangères, le sympathique Nichan Kalebdjian, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Les Arméniens sont aussi musiciens et ont leurs compositeurs dont voici les plus notoires : Baba Hambardzoum, Tiratsou Aris, Nicoghos Tachdjian, le Père Arsène Aïdinian, Kara-Mourza, Makar Ekmalian, Eghia Tntessian, Léon Tchilinguirian, pour la musique religieuse : le célèbre Tigrane Tchouhadjian, Diran Alexanian, Mmes L. Laloy-Babaïan et

M. G. Ferahian, Mlles L. Démirdjian et M. Babaïan, Vahram Sevadjian, K. Yacoubian, Haïk Gudénian, Davidoff, Sinanian, pour la musique profane ; le Père Komitas, K. Proff-Kalfayan, Léon Eghiazarian, Boyadjian, pour la musique religieuse et les chansons populaires.

Le théâtre non plus n'est étranger aux Arméniens. Hakob Vardovian a introduit le théâtre chez les Turcs. Péfros Adamian, Mnakian, Benglian, Thriantz, Tolayan Frères, Maghakian, Tchaprastdjian, Ekchian, Fassouliadjian, Abélian, Avétian, Maxudian (de l'Odéon), Chah-Mouradian (de l'Opéra), de Bagratide (de la Comédie-Française), Archak Kostanian, Oskanian, Zarifian, Mmes Héranouch, Astghik, Aroussiak, Fassouliadjian, Siranouch, Binnémédjian, Hratchia, Maïsourian, etc., forment la pléiade arménienne du théâtre, dans laquelle il faut donner une place à la charmante danseuse, Armène Ohanian.

Dans la peinture aussi, les Arméniens sont fiers de nommer : Vardgûès Souréniantz, Ch. Adamian, G. Bachindjaghian, Z. Zacharian, Arsène Chabanian, Archak Fetvadjian, Hovhannès Alkhazian, Vardan Mahohian, Hovsep Pushmanian, Panos Terlémézian, Edgar Chahine, Mme Marguerite Alexanian, Mlle Zabèle Boyadjian, L. Kurkdjian, Thadéossian et S.

Agaïan, le miniaturiste ; et dans la sculpture : Gurdjian, Haïk Patiguian, A. Ter-Maroukian et Herant Bendérian, etc.

Le « diplomate suédois », le baron d'Ohsson Mouradgea, auteur de l'*Histoire des Mongols* et d'autres ouvrages, est un Arménien.

Parmi les mameluks de la garde impériale de Napoléon Ier, il y avait une vingtaine d'Arméniens, tels que Roustam, le colonel Chahine, Mir David, Pierre Abressoff, aide de camp du prince Eugène de Beauharnais, le maréchal des logis Jean de Chouchi, et d'autres encore. Chahine et Jean de Chouchi se sont distingués dans la bataille d'Austerlitz, où Chahine prit d'assaut un canon à l'ennemi et sauva la vie au général Rapp.

Voilà donc un petit peuple ignoré, auquel le profane ne connaît qu'une âme mercantile et qui malgré les intimidations, les persécutions et les massacres a produit durant sa longue et glorieuse histoire des artistes, des hommes de lettres et des savants, qui en Orient est le champion du christianisme et de la civilisation occidentale.

« L'attitude de l'Arménie au cours de la guerre a prouvé qu'elle était, de cœur comme de fait, profondément alliée à la cause de l'Entente. Son attitude présente démontre que si l'Europe ou l'Amérique veut leur accorder la moindre assistance, les Arméniens sont par-

faitement capables de reconquérir eux-mêmes la liberté à laquelle ils ont droit, de l'aveu de toutes les nations civilisées.

« Il serait inexplicable que l'on replaçât sous le joug les Arméniens qui, malgré le long servage qui leur a été imposé, l'emportent dans toutes les branches de l'activité humaine et même par la valeur militaire. On ne voit plus désormais aucune raison valable, théorique ou pratique, qui puisse empêcher la reconstitution d'une Arménie qui sera incontestablement l'alliée inébranlable de l'Entente dans le proche Orient et l'auxiliaire de tous les peuples de travail et de progrès. » (1).

---

(1) *Le Temps*, 9 janvier 1920.

APPENDICE

I

Le nombre d'Arméniens

Pour compléter mon étude sur les Arméniens modernes, quelques mots sur le nombre de la population arménienne me semblent indispensables. Ces quelques indications sont tirées de mon étude publiée dans le journal arménien de Paris, *Artzakank Parisi*, le 10 juin 1916, avec quelques modifications

La question est compliquée ; car, il n'existe pas en Turquie une statistique dans le sens du mot comme on l'entend en Europe. Tous les tableaux publiés jusqu'à présent ne sauraient être pris au sérieux ; ce sont des travaux superficiels qui ne sont basés sur aucune donnée, ou bien ce sont des tableaux intentionnellement entachés d'erreurs, préparés d'avance et variant selon le but qu'on vise, bref, ils sont sans méthode scientifique.

J'ai, devant moi, une vingtaine de tableaux

de ce genre, différant tous les uns des autres, dressés à diverses époques et par des hommes et des corps variés, depuis le *Salnamé* (Almanach) du gouvernement turc et les tableaux officiels du Patriarcat arménien de Constantinople, jusqu'aux tableaux comparatifs du « Livre Jaune » (1893-1897) du gouvernement français. Pour aboutir à un résultat approximativement exact, j'ai d'abord fait remarquer les erreurs de ces tableaux, puis, j'ai choisi comme base pour mon étude les plus sérieux, ceux qui me semblaient le plus se rapprocher de la réalité, et en vérifiant, en groupant et en fusionnant tous ces éléments, j'ai dressé une nouvelle statistique de la population arménienne. Naturellement, mon évaluation numérique n'est plus fondée depuis la date du 11/24 avril 1915, c'est-à-dire, depuis le début de l'exécution du décret monstrueux qui ordonna les déportations et les nouveaux massacres arméniens.

Le document n° 1 du « Livre Jaune » de 1893-1897 présente sous le titre de « Ethnographie de l'Asie Mineure, spécialement au point de vue de l'élément arménien », une vingtaine de tableaux représentant les diverses nationalités qui habitent les vilayets de la Turquie d'Asie. A la page 8, ces tableaux sont ainsi résumés :

Sur une population totale de..... 14.856.118 habitants

On compte :

Musulmans	11.801.485	
Chrétiens	2.760.864	
Dont	1.475.011	Arméniens
Israélites	123.947	
Etrangers et divers....	170.822	

1.475.011 Arméniens seulement ?

Mais parmi les 11.801.485 de « Musulmans » il y a 10.000.000 d'Arabes (race sémite) et de Kurdes (race indo-européenne) ; il y a aussi d'autres éléments non-turcs comme des Circassiens, des Lazes, etc. ; tandis que le nombre des Turcs (race touranienne) n'est que de 2.000.000, en chiffres ronds !

Le nombre d'Arméniens en Asie Mineure, suivant d'autres sources, est beaucoup plus considérable que ne l'indiquent les *Documents Diplomatiques !*

D'où vient cette différence ?

Dans son ouvrage de 1892, *La Turquie d'Asie*, Vital Cuinet donne plusieurs statistiques et de nombreux tableaux concernant les différentes races de la Turquie d'Asie, bien entendu d'après les données officielles du gouvernement ottoman. Or, un coup d'œil jeté

sur ce travail permet d'établir qu'il a servi de source au « Livre Jaune » du gouvernement de la République.

En voici les preuves :

Les chiffres du dénombrement du peuple arménien concordent en tout point dans l'ouvrage de V. Cuinet et dans le « Livre Jaune », quant à la population des vilayets de Bitlis, d'Erzeroum, de Mamouret-ul-Aziz, de Sivas, de Trébizonde, d'Adana, de Konia, etc. Par conséquent, les chiffres indiqués dans une publication officielle comme le « Livre Jaune » sont de *source turque*...

Et pour prouver que V. Cuinet s'est bien basé pour son ouvrage sur les statistiques officielles et truquées du gouvernement ottoman, je cite un autre auteur distingué, un Albanais, Ch. Samy Fraschery. Ce dernier, dans son volumineux *Dictionnaire Universel d'Histoire et de Géographie*, six volumes en turc (Constantinople, 1889-1898), donne les mêmes chiffres que V. Cuinet pour les vilayets de Van, de Mamouret-ul-Aziz et de Sivas, mais pas un mot sur la population arménienne des vilayets de Bitlis et de Diarbékir ; ceci s'explique par le fait que la censure du gouvernement turc s'est opposée à la divulgation du nombre exact d'Arméniens au début de l'impression pour les lettres B et D des premiers volumes. Plus tard, il consentit à laisser pu-

blier cette statistique, mais d'après ses propres chiffres, les mêmes que ceux cités par V. Cuinet et le « Livre Jaune ».

Malgré les assertions de Cuinet, un pasteur protestant allemand, le Dr Lepsius, dans une étude sur les différentes nationalités de la Turquie, étude publiée en 1913 dans le *Reichspost*, organe officieux de Franz Ferdinand, archiduc d'Autriche, nous démontre absolument qu'après la publication de l'ouvrage de V. Cuinet et même depuis les massacres de Sassoun (1894), jusqu'aux grands massacres de 1895-1896, et aussi après les massacres d'Adana en 1909, le nombre des Arméniens en Turquie d'Asie seulement était, en 1913, je souligne, 1.468.000, sans compter les 300.000 victimes de 1894-1896, les 20.000 victimes de 1909, et les quelques centaines de mille malheureux qui ont pu échapper à cet enfer qui porte le nom de Turquie ! Le nombre des martyrs arméniens sera ajouté plus tard à la liste des vivants, disaient si justement Lord Bryce et M. Emile Doumergue ; mais la diplomatie de l'Entente ne semble pas vouloir entendre la voix de ceux qui sont morts pour sa cause !

Même les chiffres donnés par Lepsius sont encore loin de la réalité ; un autre ecclésiastique, Mgr Ormanlan, dans un ouvrage intitulé *L'Eglise Arménienne* (Paris, 1910) donne pour la Turquie d'Asie, d'après les rapports des

prélats de tous les diocèses arméniens, 1 million 651.900 âmes.

Et le total n'est pas encore atteint !

Prenons un autre auteur, Marcel Léart, dont j'ai déjà cité l'ouvrage si intéressant, *La Question Arménienne à la lumière des Documents*. Se basant sur le total annuel des impôts perçus par le gouvernement turc, il conclut qu'en 1882 l'ensemble des Arméniens établis dans toute la Turquie était plus de 3 millions. En déduisant de ce nombre celui des victimes de 1894-1896 et de 1909, soit 320.000, il reste 2.680.000 ; et en supposant que durant les persécutions et les massacres des Arméniens en Turquie, à peu près 300.000 aient pu se réfugier à l'étranger, il en resterait pour toute la Turquie 2.380.000. Si l'on prend encore en considération la loi de la natalité d'après laquelle l'espèce humaine se multiplie tous les ans, les Arméniens, subissant cette loi, ont dû se multiplier numériquement depuis 1882.

Quant aux Arméniens de Russie, selon des statistiques officielles russes de 1917, on en a compté dans le Caucase du Sud et du Nord, ainsi que dans les autres parties du territoire russe : 1.987.000.

Après avoir établi ainsi le nombre des deux grandes fractions arméniennes, nous pouvons calculer sans difficulté le nombre des Arméniens en général, dont voici la liste :

I. Turquie	2.380.000
II. Russie	1.987.000
III. Amérique	100.000
IV. Perse	140.000
V. Inde et Archipel Indien	20.000
VI. Egypte	40.000
VII. Autriche et Hongrie	20.000
VIII. Bulgarie	40.000
IX. Roumanie	30.000
X. Chypre, Grèce ancienne (1) et Europe occidentale	8.000
Total	4.765.000

Il y avait donc, en 1915, *quatre millions et sept cent soixante cinq mille* Arméniens.

Comparons maintenant ce chiffre à celui de quelques Etats Balkaniques :

D'après le Gotha de 1916 et les statistiques de 1913, la population de la Bulgarie est de 4.337.500 ; celle de la Serbie de 2.957.200 ; celle du Monténégro de 285.000 ; la Grèce, qui aujourd'hui a 2.433.800 habitants, comptait au début de son indépendance, en 1828, 300.000 âmes dans l'Hellade même qui n'avait alors que 17.000 kilomètres carrés, c'est-à-dire, la partie occupée par les Français et les Anglais. Et la Bulgarie, le jour de sa libération du joug turc, en 1878, n'avait pas un soldat, pas même le nombre suffisant d'hommes instruits pour former son Cabinet ; c'est

(1) La Nouvelle Grèce — Salonique, etc — est comprise dans la Turquie d'Europe.

la Russie qui lui a fourni quelques centaines d'officiers.

Quant à l'Arménie, elle possède plus de 10.000 intellectuels ayant fait leurs études dans les diverses Universités d'Europe, des officiers supérieurs et même une dizaine de généraux, comme Hacob Bagratouni, Hovhannès Akhverdian, Gabriel Gorganoff, Léon Tigranian, Thomas Nazarbékian, Silikian, Kamsara-Kan, Piroumian, Araratian, Gamazian et Cholkovnikian ; les quatre premiers possèdent le brevet supérieur militaire de Saint-Cyr de Pétrograd.

« D'après les statistiques, il y avait dans les Universités russes, en 1916, dix mille étudiants arméniens ; en Europe et en Amérique, on en comptait près de deux mille, ce qui fait annuellement un total de douze mille », dit l'ouvrage du Dr Loris-Mélicof (p. 146).

II

Deux témoignages allemands

Voici donc en quelques traits l'histoire de ce petit peuple qui a toujours vaillamment lutté pour son indépendance et qui, aujourd'hui, serait sur le point de périr, si le monde civilisé ne venait à son secours. Tant de choses ont été dites et publiées sur les récents massacres, et je ne voudrais pas allonger la liste de ces détails si lugubres. Cependant un mot sur deux documents ne sera pas superflu ; ces documents sont extrêmement intéressants, pusqu'ils proviennent de la plume de deux Allemands établis en Turquie, qui ont été les témoins oculaires des persécutions arméniennes. Ces deux documents ont été imprimés en allemand, par les soins du Comité Suisse de Secours aux Arméniens, à Bâle, *Buchdruckerei zum Basler Berichthaus*, 1916. Le document I a été imprimé d'abord à Berlin, *Druckerei und Verlag des Reichsboten*, 1916. L'un d'eux a été

adressé par son auteur, le Dr Martin Niepage, maître supérieur à l'Ecole réale allemande d'Alep (Syrie), aux représentants du peuple allemand. « Les déclarations que ce document contient parlent si haut et si clairement qu'en publiant le second document, nous pouvons, pour des raisons spéciales, taire le nom de son auteur, mort maintenant, ainsi que celui des personnes dont il invoque le témoignage. L'auteur nous était connu. Ses notes portent tout le caractère de choses vues et entendues et nous nous en portons garants », dit le Comité Suisse de Secours aux Arméniens (1).

Voici maintenant quelques extraits de ces documents :

Document I. — Lorsqu'en septembre 1915, je revins de Beirout à Alep après des vacances de trois mois, j'appris avec horreur qu'une nouvelle période de massacres arméniens avait commencé ; beaucoup plus terribles que sous Abdul Hamid, ils avaient pour but d'exterminer radicalement le peuple arménien, peuple intelligent, industrieux, épris de progrès, et de faire passer tout ce qu'il possédait aux mains des Turcs.

---

(1) *Quelques documents sur le sort des Arméniens en 1915-16* Fascicule III, p. 143. Genève, 1916. (Chez A. Eggimann).

Au premier moment je me refusai à le croire. On me disait que dans différents quartiers d'Alep, il se trouvait des masses de gens affamés, misérables restes de ce qu'on appelait « les convois de déportation ». Pour couvrir du manteau de la politique cette extermination du peuple arménien, on invoquait des raisons militaires qui auraient rendu nécessaire de chasser les Arméniens des demeures qu'ils occupaient depuis 2.500 ans, pour les transporter dans le désert arabique, et l'on disait aussi que quelques Arméniens s'étaient rendus coupables d'actes d'espionnage.

Je m'informai des faits, je pris de tous côtés des renseignements, et j'arrivai à la conclusion que les accusations portées contre les Arméniens n'étaient que des faits isolés et peu importants, dont on se servait comme prétexte pour frapper dix mille innocents pour un coupable, pour sévir de la façon la plus cruelle contre des femmes et des enfants, pour organiser contre les déportés une campagne de famine dont le but était l'extermination totale.

Pour vérifier l'opinion que je m'étais formée par ces renseignements, j'ai visité toutes les parties de la ville où se trouvaient des Arméniens, restes des convois de déportés. Dans des caravansérails (khans) délabrés, j'ai trouvé des amas de morts décomposés et parmi eux

encore des vivants qui allaient rendre le dernier soupir. Dans d'autres locaux, je trouvai des amas de malades et d'affamés dont personne ne s'occupait. Tout autour de notre école se trouvaient quatre de ces khans renfermant sept à huit cents déportés affamés. Maîtres et élèves, nous devions chaque jour passer à côté de ces khans. Par les fenêtres ouvertes, nous voyions ces êtres lamentables, vêtus de haillons, émaciés. Les enfants de notre école passaient chaque matin dans les étroites ruelles à côté des chariots à deux roues attelés de bœufs sur lesquels on chargeait huit ou dix cadavres raidis, sans cercueil et sans suaire, les bras et les jambes pendant en dehors.

Après avoir assisté quelques jours à ce spectacle, j'ai cru de mon devoir d'écrire le rapport suivant :

« En notre qualité de maître de la Realschule allemande d'Alep, nous nous permettons de donner les informations suivantes :

« Nous considérons comme notre devoir de déclarer que notre travail d'école n'a plus auprès des habitants de cette ville aucune base morale et ne peut plus se faire respecter, si le gouvernement allemand n'a pas la possibilité d'empêcher la brutalité avec laquelle on procède ici contre les femmes et les enfants des Arméniens massacrés. Des convois de déportés

qui, à leur départ de la Haute Arménie comptaient deux à trois mille hommes, femmes et enfants, sont réduits à deux ou trois cents à leur arrivée dans le sud. Les hommes sont tués en route, les femmes et les jeunes filles, à l'exception des vieilles, des laides et des toutes petites, sont violées par des soldats et des officiers turcs, puis elles disparaissent dans les villages turcs et kurdes, où elles doivent accepter l'Islam. Le reste des caravanes est décimé par la faim et la soif. Même au passage des fleuves, on ne leur permet pas de boire. Pour toute nourriture, on leur verse dans la main, comme ration de chaque jour, un peu de farine qu'ils lèchent avidement et dont le seul effet est de retarder leur mort.

« En face de notre école, se trouvent dans un des khans les restes d'une de ces colonnes de déportés, environ quatre cents êtres émaciés, parmi lesquels une centaine d'enfants de cinq à sept ans. La plupart sont malades du typhus et de la dysenterie. Si l'on entre dans la cour, on croit entrer dans une maison de fous. Si l'on apporte de la nourriture, on voit qu'ils ont désappris de manger. Leur estomac affaibli par une faim qui a duré des mois, ne supporte plus la nourriture. Si on leur donne du pain, ils le laissent de côté avec indifférence ; ils sont là tranquilles, et attendent la mort.

« Comment nous, instituteurs, pouvons-

nous lire avec nos élèves, nos contes allemands ou étudier dans la Bible l'histoire du bon Samaritain ? Comment pouvons-nous leur enseigner les déclinaisons, les conjugaisons, quand tout autour et tout près, leurs compatriotes succombent à la faim ? Notre travail est une insulte à la morale et la négation de toute sensibilité humaine. Et ces malheureux, qu'à travers la ville et ses environs, on a chassés par milliers dans le désert, presque exclusivement des femmes et des enfants, que deviennent-ils ? On les traque d'endroit en endroit jusqu'à ce que des milliers soient réduits à des centaines, et des centaines à une petite troupe, et cette petite troupe on la chasse encore jusqu'à ce qu'elle n'existe plus. Et alors, le but du voyage est atteint, voilà « les nouvelles demeures assignées aux Arméniens », comme s'expriment les journaux.

« *Taalim et aleman* — « c'est l'enseignement des Allemands », dit le simple Turc à ceux qui lui demandent quels sont les instigateurs de ces forfaits. Les Turcs plus cultivés admettent que, même si le peuple allemand blâme les cruautés, le gouvernement allemand ne fait rien pour les empêcher, cela par égard pour ses alliés turcs.

« Même des musulmans de sentiments plus délicats, Turcs et Arabes, secouent la tête et

ne peuvent retenir leurs larmes en voyant passer à travers la ville un convoi de déportés escorté par des soldats turcs qui frappent violemment les femmes enceintes, des mourants, des gens qui ne peuvent plus avancer. Ils n'arrivent pas à se persuader que c'est leur gouvernement qui a ordonné ces cruautés et ils en rendent entièrement responsables les Allemands que l'on considère comme étant pendant la guerre les directeurs de la Turquie. Dans les mosquées, les mollahs disent que ce n'est pas la Porte qui a ordonné les cruautés envers les Arméniens et leur extermination, mais les officiers allemands.

« Les spectacles auxquels on assiste ici depuis des mois, resteront en fait dans le souvenir des peuples orientaux, une tache de honte sur l'écusson allemand.

« Pour éviter d'avoir à changer d'idée sur le caractère allemand, qu'ils avaient l'habitude de respecter, beaucoup d'hommes cultivés se représentent les choses de la manière suivante : Le peuple allemand, disent-ils, ne sait probablement rien des effroyables massacres qui sont en cours d'exécution partout en Turquie contre les chrétiens indigènes, car le peuple allemand aime la vérité, et, comment s'expliquer que les seules nouvelles données par les journaux allemands mentionnent seulement que des Arméniens ont été arrêtés comme

espions ou comme traîtres et ont été justement et légalement fusillés ?

« D'autres Turcs disent : « Peut-être le gouvernement allemand a-t-il les mains liées par des accords sur les compétences réciproques ou peut-être son intervention n'est-elle pas opportune dans ce moment ». Nous savons que l'ambassade allemande à Constantinople a été renseignée surtout par ses consuls. Mais comme il n'y a eu jusqu'ici aucune modification dans les procédés de déportation, notre conscience nous oblige à écrire ce rapport ».

Au moment où j'écrivais ce document, le consul allemand d'Alep était remplacé par son collègue d'Alexandrette, le consul Hoffmann. Celui-ci me déclara que l'ambassade allemande avait reçu de nombreux rapports des consulats d'Alexandrette, d'Alep et Mossoul. Il m'engageait à les compléter par le récit de ce que j'avais vu moi-même et me promettait de faire parvenir mon rapport à Constantinople. Je l'écrivis donc en donnant une peinture exacte de l'état de choses que j'avais constaté dans le khan situé en face de notre école. Le consul Hoffmann le compléta par des photographies prises par lui-même dans le khan et qui représentaient des monceaux de cadavres au milieu desquels se traînaient des enfants encore en vie.

Sous cette forme, ce texte fut signé aussi

par mes collègues, Dr Græter, maître supérieur, et Mme Marie Spiecker. Le directeur de notre école, M. Huber, apposa aussi sa signature et y ajouta les mots suivants : « Le rapport de mon collègue Niepage n'est en aucune façon exagéré. Nous vivons depuis des semaines dans une atmosphère empestée par la maladie et par l'odeur des cadavres. Ce n'est que l'espoir de prompts secours qui nous permet de continuer notre travail. »....

Ce que nous voyions à Alep n'était que le dernier acte de la grande tragédie, une petite partie de l'horreur qui régnait dans les autres parties de la Turquie. Les ingénieurs du chemin de fer de Bagdad, en rentrant de leurs voyages, des voyageurs allemands qui avaient rencontré sur leur route les caravanes de déportés apportaient des récits beaucoup plus affreux. Plusieurs d'entre eux ne pouvaient pas manger tellement ils étaient frappés d'horreur.

L'un d'eux (M. Greif, Alep) racontait que le long de la chaussée du chemin de fer, vers Tell Abiad et Ras ul Ain, des cadavres nus de femmes violées étaient étendus en masse. Un autre (M. Spiecker, Alep) avait vu les Turcs attacher ensemble des hommes arméniens, tirer dans le tas des coups de fusil et s'éloigner en riant tandis que leurs victimes mouraient

lentement dans d'horribles convulsions. A d'autres on avait attaché les mains derrière le dos et on les faisait rouler le long de pentes escarpées ; au bas se trouvaient des femmes qui les achevaient à coups de couteaux. Un ecclésiastique protestant qui nous avait reçus bien cordialement chez lui, mon collègue Græter et moi, pendant un de nos voyages, avait eu les ongles arrachés.

Le consul allemand de Mossoul raconta en ma présence au casino allemand d'Alep, qu'en venant de Mossoul à Alep, il avait, en plusieurs endroits de la route, vu tant de mains d'enfants coupées qu'on aurait pu en paver la route. A l'hôpital allemand d'Urfa se trouve une petite fille qui a eu les deux mains coupées. M. Holstein, consul allemand de Mossoul, a vu près d'un village arabe, voisin d'Alep, des fosses remplies de cadavres arméniens. Les Arabes du village lui racontèrent qu'ils avaient tué ces Arméniens par ordre du gouvernement. Un d'eux se glorifiait d'en avoir massacré huit...

D'autres faits, pires encore que les exemples que nous donnons, sont consignés dans les nombreux récits des consulats allemands d'Alexandrette, Alep et Mossoul, qui ont été envoyés à l'ambassade. L'opinion des consuls est qu'un million d'Arméniens ont péri dans les massacres de ces derniers mois, la moitié

au moins sont des femmes et des enfants, tués ou morts de faim.

C'est un devoir de raconter ces choses. Quoique le gouvernement ne poursuive pas la destruction des Arméniens que des buts de politique intérieure, la manière dont elle est exécutée a tous les caractères d'une persécution dirigée contre les chrétiens.....

A des Arméniens qui leur apportaient de riches présents, des hommes comme Talaat et Enver Bey ont à plusieurs reprises répondu, tout en acceptant les présents, qu'ils auraient préféré les recevoir de convertis à l'islam. Un de ces messieurs dit à un reporter : « Certainement nous châtions aussi beaucoup d'innocents. Mais il faut aussi nous protéger contre ceux qui pourraient devenir coupables ». Tels sont les arguments par lesquels les hommes d'Etat turcs justifient les massacres en masse de femmes et d'enfants. Un ecclésiastique catholique allemand affirme qu'Enver Pacha a dit à l'envoyé du pape à Constantinople, Monseigneur Dolci, qu'il ne s'arrêterait pas tant qu'un seul Arménien serait encore en vie.

Le but de la déportation est l'extermination de tout le peuple arménien. Cette intention ressort clairement du fait que le gouvernement turc cherche systématiquement à empêcher toute intervenion secourable des missions, des sœurs de charité, des Européens qui

sont dans le pays. Un ingénieur suisse a été traduit devant un conseil de guerre pour avoir distribué du pain à des Arméniens d'un convoi de déportés. Le gouvernement n'a pas hésité à déporter les élèves et les maîtres des écoles allemandes d'Adana et d'Alep non plus que des enfants arméniens des orphelinats allemands ; il n'a tenu aucun compte des efforts faits pour les sauver par les consuls ou par les directeurs d'établissements. L'offre du gouvernement américain de transporter les déportés en Amérique sur des bateaux américains et aux frais de l'Amérique a été repoussée...

Par ce rapport je cherche à parvenir aux oreilles du gouvernement par l'intermédiaire des représentants attitrés du peuple allemand. Tout douloureux que soient ces faits, ils ne doivent pas être ignorés dans les séances de commissions du Reichstag.....

Allons-nous continuer à déclarer que les massacres de chrétiens sont une affaire intérieure de la Turquie qui n'a d'autre importance pour nous que de nous assurer l'amitié de la Turquie ? Alors nous devons modifier les lignes dirigeantes de notre politique de civilisation. Alors nous devons cesser d'envoyer des maîtres d'école en Turquie et, nous maîtres, nous devons cesser de parler à nos élèves des poètes et des philosophes de l'Allemagne, de la culture allemande, de l'idéal allemand,

et ne plus rien dire du christianisme allemand.

J'ai été envoyé il y a trois ans par l'Office des Affaires Etrangères comme maître supérieur à l'école allemande d'Alep. Le collège provincial de Magdeburg m'a assigné à mon départ comme devoir spécial de me montrer digne de la confiance que l'on me témoignait en me remettant ces fonctions. Je ne remplirais pas mon devoir de fonctionnaire allemand et de représentant attitré de la culture allemande si, en présence des hontes dont j'ai été témoin, je me taisais, si je voyais, sans agir, les élèves qui me sont confiés être chassés dans le désert et mourir de faim.....

Document II. — Du 28 juillet au 20 août 1915, je fis un voyage à Marasch.....

Le 6 août, le village arménien de Fundaschak, près de Marasch, avec ses 3.000 habitants, fut complètement détruit.....

Dans une école américaine à Marasch, j'ai vu plus de 100 femmes et enfants estropiés (jambes ou bras), mutilés de toutes les façons possibles, et parmi eux des enfants de un et deux ans.

Le 14 août, 34 Arméniens furent fusillés à Marasch ; parmi eux se trouvaient deux enfants de douze ans. Le 15 août, on en fusilla 24, et 14 furent pendus plus tard. Les vingt-quatre fusillés étaient liés les uns aux autres

par une lourde chaîne au cou et on les avait mis en tas. En présence de la population musulmane, ils furent exécutés derrière le collège américain. Témoin oculaire, j'ai vu comment furent livrés aux violences d'une populace barbare les cadavres qui étaient encore dans les spasmes de la mort ; on les tirait par les mains et par les pieds, et, pour amuser la foule musulmane, les policiers et les gendarmes, pendant une demi-heure, déchargèrent leurs revolvers sur les cadavres horriblement mutilés. Ensuite, ces gens allèrent devant l'hôpital allemand et crièrent : *Yaschasin almanya* (Vive l'Allemagne). Des musulmans m'ont dit et répété que c'était l'Allemagne qui faisait détruire les Arméniens de cette façon.....

A Marasch, Kadin Pacha me disait : « Je sais que dans la région du 4e corps d'armée, d'après des ordres reçus de l'autorité, toute la population masculine a été tuée. »....

A Aintab, j'ai vu l'ordre écrit par le gouverneur, dans lequel il interdisait aux Musulmans de vendre quoi que ce fût aux Arméniens expulsés qui traversaient la ville. Le même gouverneur faisait prendre des mesures pour attaquer les convois de déportés ! Deux convois furent dépouillés jusqu'à la chemise.....

Pendant que j'écris ces lignes, ma femme revient d'une course en ville et, tout en larmes, me raconte qu'elle a rencontré un convoi de

plus de 800 Arméniens, les pieds nus et les vêtements déchirés, se traînant en portant sur leurs épaules les petits enfants et le peu de choses qui leur restent.

A Besne, 1.800 personnes (toute la population), surtout des femmes et des enfants, furent expulsés ; ils devaient être déportés, disait-on, à Urfa. Au Gôksü, affluent de l'Euphrate, ils durent se déshabiller ; puis on les abattit tous, et on jeta leurs corps dans la rivière .....

A une femme, on enleva de force sa fille aînée. Désespérée, elle prit avec elle ses deux autres enfants et se précipita dans l'Euphrate.

Saïd, émigré de Tripoli, depuis quatre ans palefrenier chez M. L., avec un salaire mensuel de 400 piastres (80 fr.), s'engagea comme volontaire, afin de pouvoir, comme il le disait, abattre lui aussi quelques arméniens. Comme récompense on lui promit une jolie maison dans un village arménien des environs d'Urfa.

Deux Tcherkesses chez M. l'administrateur E. s'engagèrent comme volontaires pour le même motif .....

A Biredjik, les prisons sont remplies pendant le jour, et la nuit, on les vide. Tell Armen, village de 3.000 habitants, fut subitement attaqué ; les habitants furent massacrés, morts ou vivants jetés dans les puits ou brûlés. Le major von Mikusch fut témoin de ce

ravage. Un chef d'escadron allemand vit entre Diarbékir et Urfa des deux côtés de la route des cadavres avec la gorge tranchée. M. S. vit aussi, en chemin, d'innombrables cadavres d'enfants .....

A Tell-Abiad, après le départ d'un convoi, il resta près de la voie 17 morts et mourants. Deux employés du chemin de fer firent plus tard ensevelir ces 17 cadavres.

On amène dans cette région depuis plusieurs jours des convois d'Arméniens. Les déclarations de M. coïncident avec ce que me disait le président de la commission de déportation, lorsque je lui présentai une requête en faveur de quatre enfants arméniens : « Vous ne comprenez pas ce que nous nous proposons. Nous voulons détruire le nom arménien. De même que l'Allemagne ne veut laisser subsister que des Allemands, nous Turcs nous ne voulons que des Turcs. »

III

Les crimes des Turcs

Du *Journal de Genève*, 23 nov. 1917 :

« D'après un collaborateur du *Corriere della Sera*, les troupes turques qui sont entrées en Italie avec les Austro-Allemands sont cantonnées dans l'église delle Grazie à Udine.

« On rappelle à ce propos que ce n'est pas la première fois que les Turcs envahissent le Frioul. Ils ont fait leur première apparition en 1470, au nombre de 8.000 ; une fois la peu nombreuse garnison vénitienne de Cervignano battue ils poussèrent jusqu'aux portes d'Udine, dévastant et pillant la région.

« Trois autres fois (en 1472, 1477 et 1478), ils renouvelèrent leurs incursions, chaque fois plus rapaces et plus cruels. Ils vinrent pour la dernière fois en 1479 et descendirent vers l'Isonzo avec 17.000 chevaux ; malgré la résistance acharnée des Vénitiens, ils passèrent le Tagliamento et la Livenza, saccageant villes et villages. Mais le Tagliamento ayant grossi en raison des pluies, ils se retirèrent rapidement dans la crainte de voir couper leur ligne de

retraite. Ne pouvant pas emmener avec eux les prisonniers qu'ils voulaient asservir, ils les égorgèrent (1.600 d'entre eux furent tués, pour la plupart des femmes et des enfants).

« Le Sénat vénitien publia, à l'occasion de cette énorme atrocité, une proclamation promettant un ducat pour chaque tête de Turc.

« Les villages du Frioul se soulevèrent alors contre les musulmans, et les paysans leur donnèrent la chasse avec les fourches et les faux. Dans la seule ville d'Udine, on apporta au lieutenant de Venise plus de mille têtes de Turcs.

« Aujourd'hui, 418 ans après, l'Autriche ramène les Turcs en Vénétie. »

Du *Charivari*, 28 mars 1920 :

« Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons écrit cent fois ; nous ne referons pas le récit des crimes turcs, mais quand nous l'avons fait, nous avons cité nos auteurs : M. Maurice Prax, qui relate les mauvais traitements infligés aux Français par les Turcs ; M. André Tudesq, qui raconte comment ont été jetés à la mer les restes des soldats alliés, morts pour la Patrie aux Dardanelles ; M. de Tempéras, qui dit les tortures des officiers anglais prisonniers des Turcs, contraints de vivre avec les cadavres de leurs compagnons morts de la peste, et d'autres horreurs que nous ne

raconterons pas, par respect pour nos lecteurs. Mais tous ces témoignages nous les tenons à la disposition des personnes soucieuses de savoir la vérité. »

Du *Soleil de Marseille*, 29 novembre 1921 :

Parmi les prisonniers français venant de Turquie, se trouvait un Provençal, de Cagnes (Alpes-Maritimes), le jeune Louis Negro, du 112e régiment d'infanterie, qui a fait de sa captivité le récité suivant :

« Dès que nous fûmes faits prisonniers par les Turcs, tous nos pauvres malades et blessés qui ne pouvaient suivre la colonne se dirigeant vers un camp de concentration, ont été poignardés par nos ennemis ; avant de nous mettre en marche, on nous fit quitter nos vêtements, notre coiffure et nos chaussures, on ne nous laissa que caleçon et chemise. C'est ainsi vêtus que pendant plusieurs jours nous traversâmes, pieds nus, le pays ; c'est dans cet accoutrement que nous restâmes, jusqu'à fin août, époque où le gouvernement français nous fit parvenir des vêtements.

« Pendant notre captivité, pour la moindre faute, le commandant du camp nous faisait infliger deux fois par jour — et cela durait quelquefois huit jours — des coups de fouet sur les pieds que, au préalable, on avait soin de mouiller pour les ramollir.

« Ces actes de cruauté étaient très fréquents.

« Notre nourriture se composait de blé et de feuilles de betteraves ; notre pain était fait avec de la paille, des grains de blé mélangés avec de la terre. Cela paraît peu croyable, mais, malheureusement, mes malheureux camarades et moi avons dû subir tout cela... »

IV

Les soldats Arméniens

Le Colonel Angell, de l'Armée Norvégienne, qui s'est engagé pendant la guerre dans la Légion Etrangère où il combat actuellement comme Lieutenant, a bien voulu donner à *la Voix de l'Arménie* les pages suivantes. Le témoignage de cet éminent et sympathique officier, qui a assisté jadis aux guerres balkaniques et qui a écrit un livre sur l'Armée Serbe, est tout à la gloire des Soldats Arméniens et aussi peuvent-ils être fiers à juste titre de cet éloge d'un chef aussi clairvoyant qu'expérimenté. Cet article a été traduit du norvégien par M. A. Sauvageot. (*La Voix de l'Arménie*, 1er Nov. 1918.)

Les voici qui passent les soldats de la Légion étrangère. C'est vraiment un étrange corps de troupe. Il y a des blancs et des noirs, des païens et des chrétiens, des européens, des asiatiques, des africains,. des américains et des australiens, de toutes les classes de la société, des fils de richards et des vagabonds. Mais nous appartenons tous à une même famille, réunie sous l'étendard tricolore de la France, symbole du droit et de la justice. Sous ce drapeau, nous sommes tous frères...

Les soldats arméniens, eux, sont généralement grands, bien bâtis, solides, avec un visage aux traits marqués, sérieux. Leurs yeux noirs et tristes vous forcent à les regarder.

« Vous êtes Arménien », dis-je à l'un d'entre eux.

« Oui, mon Lieutenant ».

Je lui serre la main et je lui dis :

« Vous n'êtes pas seulement mon camarade dans la Légion, vous êtes aussi mon frère. C'est aussi pour la cause de votre peuple que je suis maintenant ici dans la Légion et que je veux marcher contre les Allemands ».

Et le soldat fait le salut et remercie en peu de mots...

Le premier sergent que j'ai rencontré était un Arménien. Il avait la médaille militaire et une palme ou deux sur sa croix de guerre. Le deuxième Arménien que je rencontrai était un soldat grièvement blessé. Le troisième retournait au front, le bras gauche orné des trois brisques qui montraient qu'il avait été trois fois blessé...

Mon capitaine dans la Légion a fait la grande guerre depuis quatre ans ; de même plusieurs des lieutenants qui sont mes camarades. Je leur demande :

« Quels soldats les Arméniens font-ils ? »

Ils répondent tous unanimement :

« D'excellents soldats ».

Et le capitaine ajoute : « Ils n'ont qu'un défaut, c'est d'exposer trop souvent leur vie et cela sans nécessité. C'est pour cette raison qu'ils sont tombés si nombreux.

Il reste peut-être 50 hommes, sur les 500 qui sont entrés à la Légion au début de la guerre et sur ces 50, c'est à peine si l'on en trouverait un qui n'ait pas été blessé.

Un des lieutenants me dit :

Ce sont des gens « chics », bons, en qui on peut avoir confiance, mais ils sont comme des diables dans le combat. J'en ai vu se lever et se précipiter aveuglément sur les fils de fer barbelés et les mitrailleuses. Ils sont trop nerveux. »

« Peut-on s'en étonner », dit alors un autre officier, « étant donné le sort que leur peuple a dû subir ? Quel prix la vie peut-elle avoir pour eux ? Il ne leur reste que le désespoir ou peut-être seulement l'espoir de se venger ».

Il me semble alors entendre comme une protestation de ces hommes à la taille élevée, bruns, sombres et sérieux qui forment la dernière poignée de soldats Arméniens :

« Jamais nous n'avons abandonné l'espoir et la foi, jamais nous n'avons désespéré, jamais, et c'est là notre force. A travers les souffrances les plus dures qu'un peuple ait jamais eues à subir, jamais nous n'avons abandonné notre foi en Dieu, notre foi en la victoire finale de

la justice ; jamais nous n'avons désespéré de voir un jour notre fière Arménie libre à nouveau, de voir notre culture se développer de nouveau librement. Nous ne devons pas nous abandonner nous-mêmes. »

Et j'entends un d'entre ceux qui, peu nombreux, ont pu échapper à l'épouvante des massacres, me dire :

« Tant qu'une femme arménienne pourra faire entendre ses chants arméniens à son enfant, notre peuple vivra encore, et il aura toujours de l'espoir. »

Et ces survivants poursuivent la lutte...

La lumière commence à poindre. Les Arméniens voient maintenant fuir les Boches et les Turcs, leurs bourreaux...

Il y a quelques jours, j'ai demandé à l'un des plus braves légionnaires, un Norvégien, ses impressions sur les soldats arméniens. Comme simple soldat, puis comme caporal, il a eu de bonnes occasions d'avoir affaire à eux, dans le rang. Il me dit :

« Ce sont des braves. Je sais qu'il est parfois arrivé qu'ils aient marché de l'avant, là où la plupart des hommes restaient en arrière. »

« Avez-vous été le témoin de quelque chose ? Racontez ».

« Je me rappelle surtout le jour où nous étions à Auberive. C'était l'année dernière. Nous avions enlevé une tranchée boche et nous

devions pousser au-delà. Nous étions fatigués, épuisés. « Les grenadiers en avant », tel fut l'ordre qui nous parvint. Je demandai des volontaires. Personne n'avait envie de se présenter. Chacun savait ce qui l'attendait, car les boches préparaient une contre-attaque. Ce fut alors un Arménien qui sortit le premier du rang. Son geste donna du courage aux autres. Je me rappelle cet homme. Je me souviens de son visage, visage sérieux et soucieux, qu'aucun sourire ne venait jamais éclairer. Nous nous portâmes donc en avant. L'Arménien tomba. Je me le rappelle encore. La vie ne semblait pas être très précieuse à ses yeux. »

C'est en ces termes que s'exprima le légionnaire Norvégien...

Quant à moi, je sais que j'ai toujours dû regarder les légionnaires arméniens avec sympatie et admiration. Des siècles d'humiliation et d'oppression, des siècles de tortures et d'ignobles traitements n'ont pu effacer leur caractère national. Les trahisons indignes des Turcs et des Grandes Puissances chrétiennes, la destruction systématique ordonnée par une puissance « chrétienne » comme l'Allemagne, tout cela n'a pu ébranler leur courage...

Un jour nous reçumes un nouvel engagé. Il avait l'air de ne pas vouloir se donner beaucoup de peine pour suivre ses camarades à l'entraînement.

« De quel pays êtes-vous ? » lui demandai-je.

« Je suis Arménien ».

Je le regardai un long moment sans qu'il sût pourquoi. Puis je lui dis :

« Vous êtes le premier soldat arménien auquel je n'ai pas tendu la main, vous êtes le premier que je n'ai pas, pour l'amour de votre peuple martyr, appelé mon frère. Je pense que vous voudrez vous entraîner plus vite et mieux; pour aller au front rejoindre vos frères. »

Ce soldat me regarda avec une expression si triste, que je regrettai mes paroles. Il était du Caucase, il n'avait plus de famille, plus de sœur, plus de frère, tous avaient été tués, et torturés jusqu'à la mort.

J'ai regretté ce que je lui avais dit. Et maintenant, il est au front. Il a appris l'exercice comme ses camarades.

Il était du Caucase et ce détail fait surgir en ma mémoire un récit que me conta un de mes compatriotes et qui fait admirer davantage encore la bravoure arménienne.

Un médecin militaire norvégien revenait du front russe du Caucase. Il rapportait un horrible souvenir : c'était un épieu ressemblant presque à une queue de billard.

« Les Turcs s'en sont servis pour empaler un médecin-major arménien », raconta-t-il. Ce pieu était terriblement lisse, poli et graissé

avec de la vaseline. Le pauvre être torturé reste longtemps en vie. La torture en est ainsi accrue.

Le médecin major raconta comment les Russes avaient reconquis une fois sur les Turcs, un train sanitaire. Tous les blessés avaient été torturés, empalés, écartelés. Le médecin du train, un Arménien, avait été empalé, lentement, sur le pieu que le Norvégien tenait entre ses mains.

« Nous jurâmes, poursuivit-il, que nous n'épargnerions plus les Turcs, » et il ajouta :

« Les soldats qui marchaient en tête et qui étaient les plus audacieux, ceux-là même qui, en plein hiver, dans les tempêtes de neige, se frayèrent une voie jusqu'à Erzeroum, c'étaient des volontaires arméniens. Ils combattaient par milliers dans l'armée russe. Leur courage était d'autant plus grand qu'ils savaient bien que s'ils venaient jamais à tomber entre les mains des Turcs, ils seraient torturés lentement jusqu'à la mort, aussi diaboliquement que l'avait été le pauvre major arménien. »

Pour une nation brave, il y a toujours de l'espoir.

COLONEL ANGELL.

V

Quelques déclarations des chefs des gouvernements alliés au sujet de l'Arménie

« La France, victime de la plus injuste des agressions, a inscrit dans ses revendications la libération des nations opprimées.

« Protectrice traditionnelle de ces peuples, elle a manifesté à maintes reprises sa profonde sympathie pour les Arméniens. Elle a tout tenté pour venir à leur aide.

« L'esprit d'abnégation des Arméniens, leur loyalisme envers les Alliés dans la Légion Etrangère, sur le front du Caucase et à la Légion d'Orient, ont resserré les liens qui les attachent à la France.

« Je suis heureux de vous confirmer que le gouvernement de la République, comme celui du Royaume-Uni, n'a pas cessé de compter la nation arménienne au nombre des peuples dont les Alliés comptent régler le sort selon les règles supérieures de l'Humanité et de la Justice. »

Georges CLEMENCEAU.

« L'Arabie, l'Arménie, la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine, suivant nous, ont le droit de voir reconnaître leur existence nationale séparée. Nous n'allons pas discuter ici la forme exacte que pourra prendre dans chaque cas particulier la reconnaissance de cette existence. Bornons-nous à dire qu'il serait impossible de rendre ces pays à leurs anciens maîtres. »

LLOYD GEORGE.

« Nous ne voulons détruire aucun élément turc composé de Turcs, gouverné par des Turcs et pour des Turcs, d'une manière qui convient aux Turcs ; mais d'aucune façon il ne faut perdre de vue que l'un des buts que nous devons poursuivre, maintenant que la catastrophe internationale pèse sur nous, est la possibilité, le devoir d'arracher au gouvernement turc les peuples qui ne sont pas turcs, qui ont été désorganisés par les Turcs, dont le développement a été arrêté par les Turcs et qui, j'en ai la conviction, prospéreraient s'il leur était donné d'avoir un gouvernement propre et de suivre leurs propres coutumes. »

A.-J. BALFOUR.

« Le gouvernement royal s'appliquera avec la plus vive sollicitude à sauvegarder les intérêts de l'Arménie dont les souffrances ont eu un retentissement profond parmi nous. »

SONNINO.

Lettre de M. Briand, Président du Conseil, à M. Louis Martin, sénateur du Var, le 7 novembre 1916 :

« Ainsi que vous le déclarez dans la lettre que vous avez bien voulu m'adresser au sujet de la situation des Arméniens, la France, oubliant ses propres épreuves, a partagé l'émotion douloureuse des nations civilisées devant l'horreur des atrocités commises contre les Arméniens. Elle a détourné un moment ses pensées des crimes perpétrés sur son territoire contre la population civile pour adresser l'hommage de sa pitié à ces autres martyrs du droit et de la justice. Le Gouvernement de la République a tenu dans les circonstances solennelles à flétrir les crimes des Jeunes-Turcs et à livrer au jugement de la conscience humaine leur monstrueux projet d'extermination de toute une race, coupable à leurs yeux d'avoir aimé le progrès et la civilisation. Les représentants de la France auprès des Puissances neutres ont été mis en possession de tous les documents qui devaient leur permettre de faire connaître autour d'eux les événements survenus. Pour l'honneur de l'humanité, nous devons conserver l'espoir que les protestations indignées que certaines de ces Puissances ont déjà fait entendre à Constantinople contribueront à soustraire la Nation Arménienne à de nouveaux attentats.

. . . . . .

« Le Gouvernement de la République a déjà pris soin de faire notifier officiellement à la Sublime-Porte que les Puissances Alliées tiendront personnellement responsables des crimes commis tous les membres du Gouvernement Ottoman, ainsi que ceux de ses agents qui se trouveraient impliqués dans les massacres. Quand l'heure aura sonné des réparations légitimes, il ne mettra pas en oubli les douloureuses épreuves de la Nation Arménienne et, d'accord avec ses alliés, il prendra les mesures nécessaires pour lui assurer une vie de paix et de progrès. »

BRIAND.

« Je suis fier d'avoir eu un contingent arménien sous mon commandement. Il a combattu brillamment et a pris une grande part à la victoire. »

Maréchal ALLENBY.

VI

Liste des Empereurs Arméniens de Constantinople

Les empereurs : 1. Maurice (582-602). — 2. Héraclius Ier (610-641). — 3. Héraclius II ou Constantin III (641-642). — 4. Héracléonas (641-642). — 5. Constant II (642-668). — 6. Grégoras (646-652). — 7. Mazizius ou Mjèje Gnouni (668-668). — 8. Constantin IV Pogonat (668-685). — 9. Justinien II (685-695). — 10. Bardane Ier ou Philippicus (711-713). — 11. Artavazde (742-742). — 12. Bardane II le Turc (803-803). — 13. Léon V l'Arménien (813-820). — 14. Michel III l'Ivrogne (842-867). — 15. Basile Ier (867-886). — 16. Léon VI le Philosophe (886-912). — 17. Alexandre (912-913). — 18. Constantin VII Porphyrogénète (913-959). — 19. Romain Ier Lécapène (919-944). — 20. Romain II (959-963). — 21. Jean Ier Tzimiscès (969-976). — 22. Basile II (976-1025). — 23. Constantin VIII ou plutôt IX (1025-1028). — 24. Andronic III Paléologue (1328-1341).

Les associés : 1. Théodose III, associé à son père, Maurice (590-602). — 2. David Tibère, associé à ses frères, Héraclius II et Héracléonas (641-642). — 3. Tibère III, associé à son frère, Constantin IV (668-682). — 4. Héraclius III, associé à son frère, Constantin IV (668-682). — 5. Tibère V, associé à son père, Justinien II (705-711). — 6. Nicéphore, associé à son père, Artavazde (742-742). — 7. Symbatios, associé à son père, Léon V (813-820). — 8. Bardas ou Vard, associé à son neveu, Michel III (+ 866). — 9. Constantin, associé à son père, Basile Ier (868-879). — 10. Christophore, associé à son père, Romain Ier (920).

Les impératrices : 1. Marina (788-795). — 2. Théodosia (813-820). — 3. Euphrosine (823-830). — 4. Théodora Ire (830-867). — 5. Maria (867 ?). — 6. Hélène (919-961). — 7. Théodora II (971-976). — 8. Zoé (1028-1050). — 9. Théodora III (1054-1056). — 10. Rita ou Xéné ou Maria (1294-1333).

VII

RÉPONSE

du Président de la Conférence de la Paix au Memorandum présenté par la Delegation Ottomane

M. Clemenceau a fait parvenir à Damad Ferid pacha, président de la Délégation Ottomane, la réponse suivante :

« Paris, 25 juin 1919.

« Monsieur le président,

« Le Conseil des principales puissances alliées et associées a lu avec la plus soigneuse attention le memorandum, qui lui a été remis par Votre Excellence le 17 juin. Fidèle à la promesse alors donnée, le Conseil désire présenter sur ce document les observations suivantes :

« Dans son exposé des intrigues politiques qui ont accompagné l'entrée de la Turquie dans la guerre, et des tragédies qui l'ont suivie, Votre Excellence ne cherche en aucune façon à excuser ni atténuer ces crimes dont le gou-

vernement turc s'est alors rendu coupable ; cet exposé admet formellement ou implicitement que la Turquie n'avait aucun sujet de conflit avec les puissances de l'Entente ; qu'elle a agi en instrument docile de l'Allemagne ; que la guerre, dont le début fut sans excuse et la conduite sans pitié, fut accompagnée de massacres dont l'atrocité calculée égale ou dépasse tout ce qu'a jamais enregistré l'histoire. Mais il prétend que ces crimes ont été commis par un gouvernement dont les méfaits ne sauraient être imputés au peuple turc ; que ces crimes, dont les Mahométans n'ont pas souffert moins que les chrétiens, ne comportaient aucun élément de fanatisme religieux, qu'ils n'étaient en rien conformes à la tradition ottomane telle qu'elle ressort de la façon dont, à travers l'histoire, la Turquie a traité les races sujettes ; que le maintien de l'empire ottoman est nécessaire à l'équilibre religieux du monde ; que la politique, non moins que la justice, recommande donc de rétablir intégralement ces territoires dans leur état d'avant-guerre.

« Le Conseil ne peut accepter ni cette conclusion, ni les arguments sur lesquels elle se fonde. Il ne met pas en doute un seul instant que le gouvernement actuel de la Turquie ne réprouve profondément la politique suivie par ses prédécesseurs ; même si le gouvernement

turc n'y était pas engagé par des considérations de moralité (et il l'est évidemment), il y serait décidé par des considérations d'opportunité. Pris individuellement, ses membres ont toutes les raisons et tous les droits de répudier les actes dont le résultat s'est montré si désastreux pour leur pays. Mais, d'une façon générale, une nation doit être jugée d'après le gouvernement qui dirige sa politique étrangère et dispose de ses armées. La Turquie ne peut pas non plus prétendre être dispensée des justes conséquences de cette doctrine simplement parce que ses affaires, au moment le plus critique de son histoire, sont tombées aux mains d'hommes qui, entièrement dénués de principes et de pitié, ne pouvaient même pas commander au succès.

« Toutefois, en prétendant à une restitution territoriale complète, le memorandum ne semble pas se fonder uniquement sur l'argument que l'on ne doit pas obliger la Turquie à expier les fautes de ses ministres. Cette prétention a des raisons plus profondes ; elle fait appel à l'histoire de la domination turque dans le passé et à l'état actuel du monde musulman.

« Le Conseil est désireux de ne pas entamer de controverses inutiles, ni de causer une peine superflue à Votre Excellence et aux délégués qui l'accompagnent. Il est bien disposé envers le peuple turc, dont il admire les excellentes

qualités. Mais il ne peut compter, au nombre de ces qualités, l'aptitude à gouverner des races étrangères. L'expérience a été trop souvent et trop longtemps répétée pour qu'on ait le moindre doute quant au résultat. L'histoire nous rapporte de nombreux succès turcs et aussi de nombreux revers turcs : nations conquises et nations affranchies. Le memorandum lui-même fait allusion à des diminutions apportées à des territoires qui étaient récemment encore sous la souveraineté ottomane.

« Cependant, dans tous ces changements, on ne trouve pas un seul cas, en Europe, en Asie, ni en Afrique, où l'établissement de la domination turque sur un pays n'ait été suivie d'une diminution de sa prospérité matérielle et d'un abaissement de son niveau de culture ; et il n'existe pas non plus de cas où le retrait de la domination turque n'ait pas été suivi d'un accroissement de prospérité matérielle et d'une élévation du niveau de culture. Que ce soit parmi les chrétiens d'Europe ou parmi les mahométans de Syrie, d'Arabie et d'Afrique, le Turc n'a fait qu'apporter la destruction partout où il a vaincu : jamais il ne s'est montré capable de développer dans la paix ce qu'il avait gagné par la guerre. Ce n'est pas dans ce sens que ses talents s'exercent.

« La conclusion évidente de ces faits semblerait être la suivante : la Turquie ayant, sans

la moindre excuse et sans provocation, attaqué de propos délibéré les puissances de l'Entente et ayant été battue, elle a fait retomber sur ses vainqueurs la lourde tâche de régler la destinée des populations variées qui composent son empire hétérogène. Ce devoir, le Conseil des principales puissances alliées et associées désire l'accomplir autant du moins qu'il concorde avec les vœux et les intérêts permanents des populations elles-mêmes. Mais le Conseil constate à regret que le memorandum fait valoir à cet égard des considérations d'un ordre tout différent et fondées sur de prétendues rivalités religieuses. A entendre ces raisons, l'empire ottoman devrait être maintenu intact, non pas tant au profit des musulmans ou des chrétiens vivant à l'intérieur de ses frontières, que pour obéir au sentiment religieux de gens qui n'ont jamais senti le joug turc, ou qui ont oublié de quel poids il pèse sur ceux qui sont contraints de le subir.

« Mais, à coup sûr, jamais opinion ne fut moins justifiée en fait. Toute l'histoire de la guerre démontre qu'elle ne repose sur rien. Quelle peut être la portée religieuse d'une lutte dans laquelle l'Allemagne protestante, l'Autriche catholique, la Bulgarie orthodoxe et la Turquie musulmane se sont liguées pour piller leurs voisins ? Dans toute cette affaire, le massacre d'Arméniens chrétiens par ordre du gou-

vernement turc fut la seule occasion où l'on pût apprécier la saveur d'un fanatisme réfléchi. Mais Votre Excellence a fait remarquer que, sur l'ordre de ces mêmes autorités, des musulmans inoffensifs ont été massacrés en nombre assez grand et dans des circonstances suffisamment horribles pour atténuer, sinon même écarter complètement, tout soupçon de partialité religieuse.

« Donc, pendant la guerre, les gouvernements n'ont donné que peu de preuves de sectarisme, et, quant aux puissances de l'Entente, elles n'en ont donné aucune. Mais rien ne s'est produit depuis qui soit de nature à modifier ce jugement. La conscience d'un chacun a été respectée ; les lieux consacrés ont été soigneusement préservés ; les Etats, les peuples qui, avant la guerre, étaient musulmans, le sont encore. Rien de ce qui touche à la religion n'a été changé, excepté les conditions de sécurité dans lesquelles on peut la pratiquer, et ce changement, partout où les Alliés exercent leur contrôle, a été certainement dans le sens du mieux.

« Si l'on répond que la diminution des territoires d'un Etat musulman historique doit porter atteinte à la cause musulmane dans tous les pays, nous nous permettons de faire remarquer, qu'à notre avis, c'est une erreur. Pour tous les musulmans qui pensent, l'histoire moderne du gouvernement qui occupe le trône à

Constantinople ne saurait être une source de joie ou de fierté. Pour des raisons que nous avons déjà données, le Turc s'est essayé à une entreprise pour laquelle il avait peu d'aptitudes, et dans laquelle il a, par suite, obtenu peu de succès. Qu'on le mette à l'œuvre dans des circonstances plus favorables ; qu'on laisse son énergie se déployer, principalement dans un cadre plus conforme à son génie et dans de nouvelles conditions moins compliquées et moins difficiles, après avoir rompu, et peut-être oublié, une tradition mauvaise de corruptions et d'intrigues, pourquoi ne pourrait-il ajouter à l'éclat de son pays, et indirectement de sa religion, en témoignant de qualités autres que le courage et la discipline dont il a toujours donné des preuves si manifestes ?

« A moins d'erreur de notre part, Votre Excellence comprendra nos espoirs. Dans un passage frappant de son moratorium, Elle déclare que la mission de son pays est de se consacrer à une « intense culture économique et intellectuelle ». Nul changement ne saurait être plus sensationnel et plus saisissant, aucun ne saurait être plus profitable. Si Votre Excellence peut prendre l'initiative de cette importante évolution chez les hommes de race turque, Elle méritera et recevra certainement toute l'aide qu'il est en notre pouvoir de lui donner. »

TABLE DES MATIÈRES

Préface V

Avant-Propos 1

CHAPITRE PREMIER

Coup d'œil sur l'Histoire ancienne de l'Arménie

Limites de l'Arménie. — Les Arméniens. — Division de l'Histoire d'Arménie en 8 périodes. — Liste des premiers rois. — Tigrane le Grand. — Lutte contre les invasions. — L'Eglise arménienne. — Relations des Arméniens avec la France..... 3

CHAPITRE II

L'ancienne Littérature Arménienne

L'âge d'or de la littérature arménienne. — Les Premiers Traducteurs. — Les Seconds Traducteurs. — La littérature après la conquête du pays par les Arabes. — Décadence. — Les deux idiomes... 17

CHAPITRE III

L'Art dans l'Arménie ancienne

Les couvents, foyers littéraires et scientifiques. — Miniature arménienne. — Architecture. — Eglises arméniennes en style roman avant l'apparition de ce style en Europe. — Prof. Strzygowski et l'architecture arménienne. — Une découverte. 21

CHAPITRE IV

L'Arménie aussitot après la chute de son royaume

Tamerlan fait la conquête de la Petite Arménie. — Les Moutons-Noirs et les Moutons-Blancs. — Les Turcs pour la première fois en Arménie. — Tentatives d'affranchissement des Arméniens. 25

CHAPITRE V

Le Chah Abbas I et les Arméniens

Le chah de Perse, Abbas Ier, sur les instances des Arméniens veut faire la conquête de l'Arménie turque. — Son insuccès. — L'immigration des Arméniens en Perse. — Création de Nouveau-Djoulfa près d'Ispahan. — Privilèges accordés aux Arméniens par Abbas. — Ses successeurs les maltraitent, ils émigrent de Perse. 28

CHAPITRE VI

Les Méliks arméniens du Karabagh, Israël Ori et David Siuni

Division administrative. — Les cinq Méliks. — Après la mort d'Abbas Ier, le catholicos et les méliks se concertent secrètement sur l'émancipation des Arméniens. — La mission d'Ori en Europe ; en Orient. — Il fait appel au Pape de Rome. — Léopold Ier, empereur d'Allemagne, et Pierre le Grand de Russie promettent leur aide. — Ori en Perse. — Sa mort à Astrakam. — Déception des Arméniens lorsque la Russie signe un traité avec les Persans et une convention avec les Turcs. — Ils se révoltent. — David-beg, héros arménien. — Son successeur, Mekhithar, contre les Persans..... 31

CHAPITRE VII

Les guerres turco-persannes pour la conquête de l'Arménie

Lutte entre la Perse et la Turquie pour la conquête de l'Arménie. — Rivalité entre le prince Achraf et Tahmaz II de Perse. — Nadir Ali. — Bataille d'Arpatchaï. — L'Arménie passe constamment d'un maître à l'autre..... 40

CHAPITRE VIII

Les Colonies Arméniennes

Emigrations des Arméniens. — Colonies en Europe Orientale, à Astrakhan, en Pologne. — Privilèges

accordés aux Arméniens de Pologne. — Leurs divisions et leur émigration. — Villes peuplées et fondées par eux. — Les Arméniens de Cilicie vont à Chypre, à Rhodes et en Crète, en Italie et en France, à Amsterdam, aux Indes; les Mekhitharistes à Venise et à Vienne. 44

CHAPITRE IX

Efforts faits pour la délivrance de l'Arménie

Emine Hovsépian, pour libérer les Arméniens, propose à Eréclé II, roi de Géorgie, la formation d'un royaume uni chrétien. — Catherine II. — Hakob Chahamirian reprend le projet d'Emine; Hovsep Arghouthian-Longuemain offre le trône d'Arménie à Potemkine, favori de Catherine II. — Le chah Ibrahim Khan punit les conspirateurs arméniens. — Aga-Mohammed Khan contre Ibrahim Khan. — Le premier, vainqueur de son rival, massacre les habitants du Caucase, et la Russie le châtie en lui enlevant une partie de l'Arménie persane, 1797. 54

CHAPITRE X

Les Russes en Arménie

Abbas Mirza, prince héritier de Perse, attaque les Russes qui font appel aux Arméniens. — Le général arménien Madatoff, vainqueur des Persans. — Traité de Turkmen-tchaï, 1828. — « Province arménienne ». — Lutte entre Nersès et Paskévitch. — Guerre russo-turque. — Traité d'Andrinople, 1829. — Nouvelle guerre russo-turque. — Traité de San-Stéfano, 1878. 61

CHAPITRE XI

Les Arméniens de Russie

Abolition des privilèges accordés aux Arméniens par Pierre le Grand et Catherine II; le règlement dit Polojénié. — Le Catholicos; le Synode; les Consistoires. — Les six diocèses des Arméniens en Russie..... 66

CHAPITRE XII

Le Mouvement intellectuel chez les Arméniens de Russie

L'Institut Lazareff. — Le Séminaire Nersissian. — L'Ecole Khalibian. — L'Institut Guéorguian. — Les écoles supérieures des diocèses. — Ecoles de Jeunes Filles. — La Presse arménienne. — Les principaux journaux et les revues..... 70

CHAPITRE XIII

Les Arméniens de Perse

Répartition des Arméniens en Perse. — Leurs écoles à Tabriz et à Nouveau-Djoulfa. — La Société de Conférence à Tabriz; Société Bienfaisante Unie des Femmes de Tabriz. — Leur sort heureux depuis la Constitution Persane. — Ephrem Khan..... 74

CHAPITRE XIV

Les Arméniens de Turquie, ou plutôt les Arméniens de Constantinople

Les Arméniens durant l'empire byzantin. — Empereurs et impératrices arméniens sur le trône de Byzance. — Soldats et dignitaires arméniens. — Narsès, vainqueur des Goths. — Gourguène. — Méhemmed II, le conquérant de Constantinople, attire les Arméniens d'Asie-Mineure dans sa capitale ; il nomme le premier patriarche arménien de Constantinople. — Sélim Ier emmène les artisans arméniens de Tabriz à Constantinople. — Les amiras ou seigneurs, conseillers du patriarcat arménien. — Lutte entre les seigneurs et le peuple..... 77

CHAPITRE XV

La Constitution Nationale Arménienne

Les Conseils du Patriarcat. — Conseil Spirituel et Conseil Supérieur. — Le Logothète. — Nicoghos Balian. Dr Nahapet Roussinian et Grigor Odian posent la première pierre de la *Constitution Nationale Arménienne*. — Le premier Conseil d'Instruction. — En 1855 une Commission officielle est formée pour préparer un Règlement National. — Division des Arméniens : leur réconciliation. — L'Assemblée Générale Nationale propose un Nouveau Règlement, qui ne vécut qu'un an et demi. — Les deux camps hostiles : Loussavorial et Khavarial. — Le gouvernement turc intervient et suspend la Constitution Arménienne ou le Nouveau Règlement. — La foule

se révolte, la Porte ratifie cette Constitution. — Les six Principes Fondamentaux de la Constitution Nationale Arménienne..... 83

CHAPITRE XVI

Les différentes Confessions Arméniennes

Les Arméniens de l'Eglise Nationale. — Les Arméniens de l'Eglise catholique romaine ou Arméniens Unis. — Les Arméniens de l'Eglise réformée. — Les Arméniens de l'Eglise grecque ou Haï-Horom. — Les Arméniens musulmans. — Les Tziganes arméniens. — Les Pauliciens..... 93

CHAPITRE XVII

Mouvement intellectuel chez les Arméniens de Turquie

Les premières écoles communales des Arméniens en Turquie : à Constantinople en 1790, à Smyrne en 1798. — Ecole des Métiers, Ecole Sahakian à Constantinople. — Collège Tchémaran à Scutari d'Asie. — D'autres écoles à Smyrne, Van, Sivas. — Collège Arakel-Nubar-Chahnazarian et Ecole Centrale de Constantinople. — Les journaux arméniens. — Sociétés arméniennes : Miatzial, Azganevère, Debrotzacère, Union Générale Arménienne..... 99

CHAPITRE XVIII

La Littérature Arménienne depuis la chute du royaume d'Arménie

Après la chute du royaume d'Arménie, la latinisation de la littérature amène une seconde décadence. — Ecrivains notoires de cette époque. — Renaissance due au P. Mekhkithar de Sébaste et à ses élèves des couvents de Venise et de Vienne. — Autres auteurs. — L'Epoque Moderne; langue ancienne et langue moderne. — Ecrivains de cette époque : Abovian, Bagratouni, Hurmuz, Béchiktachlian, Dourian, Catergian, Alishan, Aïdinian, etc., etc. 106

CHAPITRE XIX

La Question Arménienne.

Après les massacres des Grecs de 1821 et de 1822, l'Europe exige des réformes en Turquie. — Abdul Medjid proclame des réformes (Tanzimat) par un décret nommé Hatti-Chérif de Gulhané, 1839. — Massacres du Liban, 1845. — Le Hatti-Humayoun, nouvelle promesse de réformes, 1856. — Nouveaux massacres à Djeddah, 1858; au Liban et en Syrie, 1860. — Evénements à Zeïtoun. — En 1875, insurrection en Bosnie et Herzégovine; 1876, en Bulgarie. — Persécutions en Arménie; protestations des Patriarches, Mgr Khrimian et Mgr Varjapétian. — Conférence de Constantinople, 1876. — L'Article 16 de la Conférence de San-Stéfano, qui devint la base de la Question Arménienne, 1878. — Congrès de Berlin en 1878. — Convention de Chypre. — L'article 61 du Traité de Berlin. — La Porte promet toujours des

réformes, mais ne les exécute pas ; protestations réitérées des Puissances. — Texte de la Note collective du 7 septembre que les ambassadeurs des grandes Puissances présentent à la Porte. — Comment celle-ci y répond. — Les sociétés secrètes des Arméniens : le Parti Hentchakiste et le Parti Daschnaktzouthioun. — Massacres de Sassoun, 1894. — L'Europe fait accepter des réformes, en 1895. — Massacre des Arméniens en 1895 et 1896. — Massacres de 1909. — Massacres de 1915..... 113

CHAPITRE XX

Le rôle de la Turquie et des Arméniens dans la guerre mondiale.

Comment la Turquie entra en guerre. — Ses menées en Russie pour s'assurer le concours des Arméniens qui le lui refusent. — Comment les Turcs se vengent de ce refus. — Les Arméniens se défendent vaillamment et luttent aux côtés des Alliés en Russie, en Turquie et en France..... 147

CHAPITRE XXI

Fondation de la République Arménienne.

Dès 1917, la Transcaucasie formée par les Arméniens, les Géorgiens et les Tatars, se séparent de la Russie. — Un conflit éclate entre les trois nationalités : les Tatars se déclarent pour la Turquie, la Géorgie pour l'Allemagne ; seuls, les Arméniens restent fidèles aux Alliés. — Lutte entre les Arméniens et la Turquie. — Celle-ci reconnaît l'indépendance de l'Arménie. — Reconnaissance de l'Etat arménien par la Confé-

rence de la Paix. — Traité de Sèvres. — Opinion d'un savant allemand..... 153

CHAPITRE XXII

La Situation économique de l'Arménie.

Agriculture. — Elevage du Bétail. — Produits minéraux. — Chutes d'Eau. — Voies de communications..... 166

CHAPITRE XXIII

Le Mouvement artistique et scientifique chez les Arméniens contemporains.

Les Arméniens : artisans, artistes, hommes d'Etat, médecins, avocats, généraux, savants. — Peinture, musique et théâtre..... 171

APPENDICE

I. — Le nombre d'Arméniens..... 183
II. — Deux témoignages allemands..... 191
III. — Les crimes des Turcs..... 207
IV. — Les soldats Arméniens..... 211
V. — Quelques déclarations des chefs des gouvernements alliés au sujets de l'Arménie. 218
VI. — Liste des Empereurs Arméniens de Constantinople..... 222
VII. — Réponse du Président de la Conférence de la Paix au Mémorandum présenté par la Délégation Ottomane..... 224

DU MÊME AUTEUR :

(*) Epuisé.

1. *Banasér*, revue arménienne sur la philologie, la linguistique et l'archéologie, arméniennes. Paris, 1899-1909.
2. *Supplément de la Liste des Inscriptions Vanniques*, brochure en arménien. Venise, 1896 (*).
3. *L'Inscription cunéiforme de Mélaskert*, brochure en arménien. Venise, 1897.
4. *Note on the Van Inscriptions*, brochure en anglais. Londres, 1897 (*).
5. *Recherches comparatives des Aralèzes des Arméniens et du Mardouk des Babyloniens*, brochure en arménien. Venise, 1898 (*).
6. *Une couronne sur le tombeau de Friedrich Müller*, brochure en arménien. Venise, 1898.
7. *A propos de Deux Sceaux Hétéens*, brochure en français. Interprétations sur le déchiffrement et sur la langue des inscriptions hétéennes. Londres, 1898 (*).
8. *Une nouvelle Inscription arméniaque ou Vannique*, brochure en français. Mémoire présenté au XIe Congrès International des Orientalistes. Paris, 1899 (*).
9. *Une nouvelle Inscription byzantine*, brochure en français. Mémoire présenté au XIe Congrès International des Orientalistes. Paris, 1899 (*).
10. *La Campagne de Darius en Arménie*, brochure en arménien. Paris, 1899 (*).
11. *La Stèle de Zouarthnots*, brochure en français. Inscription cunéiforme de Rusas II, copiée sur place et publiée avec une traduction en regard. Paris, 1901 (*).
12. *Le même*, en arménien, Paris, 1901.
13. *Le Droit Arménien depuis l'origine jusqu'à nos jours*, brochure en français. Mémoire présenté au Congrès d'Histoire Comparée. Mâcon, 1901 (*).
14. *Les Lois Militaires de Nersès de Lambron*, d'après un manuscrit de la Bibliothèque arménienne de St-Lazare (Venise) ; brochure en arménien. Paris, 1902.

15. *L'art de Photographier*, brochure en arménien. Paris, 1904.

16. *Souvenir d'Ani*, album de 24 vues des ruines d'Ani, capitale des Bagratides arméniens, avec un plan et une description topographique et historique, en arménien et en français. Paris, 1904.

17. *Les Lusignans de Poitou au trône de la Petite Arménie*, brochure en français. Paris, 1906 (*).

18. *Procès-verbal de Monsieur d'Argenson sur la mort de Monsieur Avédik, patriarche des Arméniens de Constantinople*, (le prétendu Homme au Masque de Fer), d'après un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal; brochure en français. Paris, 1906.

19. *Les Lois Civiles de Nersès de Lambron*, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale; ouvrage en arménien. Paris, 1907.

20. *Jacques II, roi d'Aragon et Oschin, roi de la Petite Arménie*, d'après un manuscrit des Archives générales de la couronne d'Aragon (Barcelone); brochure en français et en latin. Paris, 1908 (*).

21. *Léon V de Lusignan, dernier roi d'Arménie*, ouvrage en arménien. L'histoire de la chute du royaume d'Arménie et la biographie de Léon de Lusignan; fac-similé et illustrations dont une en couleur. Paris, 1908.

22. *Histoire d'Arménie*, en arménien. Cours élémentaire. 3me édition. Constantinople, 1920.

23. *Histoire d'Arménie*, en arménien. Cours moyen. 2me édition. Constantinople, 1913.

24 *La Vraie Histoire d'Arménie*, en arménien. d'après les recherches modernes. Cours supérieur. Constantinople, 1914.

25. *Carte de l'Arménie ancienne*, en arménien. Constantinople, 1909.

26. *Histoire du Père Elie de Kharpout*, d'après un manuscrit inédit. Texte arménien et traduction française. Paris, 1911.

27. *Ismirlian*, dernier catholicos de tous les Arméniens, *dans son exil*; brochure en arménien. Boston, 1911.

28. *Essai sur l'Histoire de la Littérature ottomane*, ouvrage en français. Constantinople, 1910-1911.

29. *Les Inscriptions cunéiformes des Assyro-Babyloniens*, brochure en turc. Constantinople, 1893 (*).

30. *Zacharia-le-Diacre*, d'après un manuscrit de la Bibliothèque d'Etchmiadzine; brochure en arménien. Liste des supérieurs de Hovhannavanq. Vienne 1911 (*).

31. *Histoire chronologique d'Arménie*, brochure en arménien. Constantinople, 1914.

32. *Chronologie de l'Histoire d'Arménie*, brochure en français. Paris, 1915.

33. *Dictionnaire Arménien moderne-Français*, ouvrage contenant 850 pages. Constantinople, 1915.

34. *Carte de l'Arménie ancienne*, VIIe siècle de notre ère, échelle de 1 : 4.000.000, en français. Paris, 1916.

35. *Carte de la Cilicie et de ses environs*, échelle de 1 : 800.000, en français. Paris, 1918.

36. *Carte ethnographique de l'Arménie*, présentée au Congrès de la Paix ; échelle 1 : 4.000.000, en français, Paris, 1919.

37. *Arménie, Revendications Arméniennes*, carte présentée au Congrès de la Paix ; échelle de 1 : 4.000.000, en français. Paris, 1919.

38. *La Cilicie, son passé et son avenir* ; avec deux Tables généalogiques des barons et rois de la Petite Arménie ; brochure en français. Paris, 1919.

Imp. F. DESHAYES
83, rue de la Santé, PARIS